



BABYLAS, second abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles, vivait en 832.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des Saints Abdon et Sennen*.

BAHO (Jacques), fondateur de Perpignan, fabriqua une cloche pour l'église de Vinça, en 1411.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnais*.

BAILLE (Gabriel) naquit à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 15 août 1832. C'est dans sa ville natale qu'il apprit les premières notions de l'art musical sous la direction de deux chefs de la société orphéonique de la localité. Il passa ensuite au Conservatoire de Perpignan. En 1850, on le trouve à Paris, où il suivit pendant trois ans les cours et les leçons du célèbre professeur de violon Delphin Allard. Un élève de d'Elwart, Papault l'initia à l'harmonie ; Baille compléta cette étude sous les inspirations de Victor Dourieu, ancien chef d'orchestre du Théâtre italien, et d'Elwart, alors professeur au Conservatoire. Admis, à la suite d'un concours, à faire partie de l'*Union musicale* dirigée par Félicien David et de la *Société Sainte-Cécile* dirigée par Seghers, il partit ensuite pour l'Espagne, y donna des concerts, concourut pour la place de violon-solo du grand théâtre du Liceo, à Barcelone, remporta le prix, revint quelques années après à Perpignan pour y occuper l'emploi d'organiste à Saint-Mathieu et de violon-solo au théâtre. En 1860, il organisa l'*Orphéon de Perpignan*. Sous la direction de Baille, cette société chorale remporta de brillants succès dans les concours auxquels elle prit part, notamment à Marseille (1861), Beaucaire (1862), Nîmes (1863), Bordeaux (1865), Paris (1867), Paris (1889). L'œuvre musicale de Gabriel Baille est considérable, et on ne lui doit pas moins de cent-vingt compositions éditées à Paris et en province. Parmi celles-ci, plusieurs furent l'objet de distinctions dans les concours. En 1862, une messe chorale dont il était l'auteur fut couronnée par l'*Union musicale* de Paris. En 1864, une de ses mélodies fut couronnée ; il fut l'organisateur, cette même année, du festival donné à Perpignan par les sociétés

orphéoniques du département des Pyrénées-Orientales. En 1887, au concours de composition de la ville de Nantes, il remporta un second prix pour un *prélude et rondo fantastique* à grand orchestre, un diplôme d'honneur pour un *Ave Maria* à quatre voix mixtes en style sévère et un premier prix pour un morceau de piano intitulé *Berceuse*. Nommé, en 1868, directeur de l'Ecole municipale de musique de Perpignan, il donna ses appointements pour la défense nationale, en 1870, et continua de diriger gratuitement l'Ecole. Le 21 octobre 1884, il fut promu par le ministre des Beaux-Arts directeur de l'Ecole nationale de musique de cette ville. Par décret du 17 décembre 1880, il fut nommé officier d'académie, et par décret du 14 juillet 1885, officier de l'Instruction publique. Gabriel Baille est encore l'auteur d'un grand nombre de chœurs pour orphéons, tels que *Bonsoir*, *la Brise du Vallespir*, *Montagnes fortunées*, *Aubade*, *Berceuse* qui ont été imposés et couronnés à des concours. Parmi les nombreuses cantates qu'il a composées en vue de cérémonies officielles, on cite celles écrites, en 1865, pour l'inauguration de la statue de F. Arago, à Estagel, et, en 1879, pour l'érection de la statue de ce grand astronome, à Perpignan. C'est de sa cantate *Les morts glorieux* qu'est extrait le beau chœur *Recordare*, édité chez Lory. Parmi les œuvres religieuses de Gabriel Baille, on cite surtout l'*Ave Maria*, à quatre voix mixtes, en style sévère, qui lui obtint un diplôme d'honneur en 1887, et le motet *O fons pietatis* qu'on entend souvent dans les concerts spirituels. Les *Derniers moments de Gilbert*, mis en musique par Baille et qu'exécutent aussi les chanteurs d'orphéon durant les services funèbres, est une mélodie empreinte de mélancolie et de tristesse. Gabriel Baille est mort à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 12 août 1909.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

BALANDA (Jean), issu le 18 septembre 1698 d'une famille qui fut classée dans la catégorie des bourgeois nobles durant l'année 1711, prit possession, en 1715, d'un canonicat à la Réal. Il devint ensuite grand sacristain d'Elne et professeur de droit canonique à l'Université de Perpignan. Le 9 juillet 1742, il fut

nommé conseiller-clerc au Conseil souverain du Roussillon. En 1758, il fut fait Intendant du Bureau d'administration de l'hospice de Perpignan et exerça ces fonctions jusqu'au jour de sa mort survenue le 15 octobre 1781. Par son testament, il fit plusieurs dons considérables à l'hospice de la Miséricorde : il affecta notamment la somme de trois mille francs à la construction des bâtiments de l'hôpital adossés au rempart. L'inscription suivante, gravée sur une plaque en marbre blanc, se lit dans la chapelle du Christ de l'église de l'hôpital : *Pro pauperibus laboravit inter illos et per ipsos requiem æternam exoptavit Joannes Balanda præbyter s. Ecclesiæ Elnensis sacrista major qui e cathedra juris canonici ad supremum Ruscinonensium senatum jamdudum proventus hujus hospitii desideratus fuit deinceps præfectus, istoque sibi gratissimo per viginli tres annos munere functus, magnum sui desiderium apud charitatis socios reliquit defunctus die XV oct. MCCLXXXI ætatis suæ anno LXXXIV.*

Archives des Pyr.-Or., B. 459. — *Mémoires de Jaume.* — XI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BALANDA (Joseph), frère du précédent, naquit le 24 août 1721. Après avoir été premier juge du bailliage de Perpignan et de la viguerie de Roussillon, lieutenant à l'amirauté de Collioure, il fut nommé professeur de droit français à l'Université de Perpignan en 1756. Il mourut le 12 décembre 1787.

Archives de la famille.

BALANDA (Joseph), né le 23 janvier 1742, était fils du précédent. Pourvu de la sacristie-majeure d'Elne en remplacement de son oncle, le 16 décembre 1760, il recueillit aussi sa succession au Conseil souverain, et émigra pendant la Révolution. Il mourut le 9 février 1816.

Archives des Pyr.-Or., G. 129. — *Mémoires de Jaume.*

BALANDA (J.-B.), né le 29 octobre 1744, fut le second fils de Joseph et le dernier viguier de Roussillon. Il passa en Espagne pendant la Terreur et rentra en France en 1802. Il a laissé un journal dans lequel il relate ses pérégrinations durant l'émigration. M. le chanoine Torreilles a édité ce mémoire à la fin du tome III de son ouvrage : *Perpignan pendant la Révolution*. J.-B. Balanda mourut le 10 novembre 1808.

Archives de la famille.

BALDERAN (Jean), reçu docteur en théologie, en droit civil et en droit canonique, enseigna la théologie à l'Université de Perpignan, vers la moitié du XVIII^e siècle. Il fut pourvu d'un bénéfice à la com-

munauté de la Réal, en 1758 ; plus tard, il passa à celle de Saint-Jean. Le 18 janvier 1768, le chapitre d'Elne le nomma à la cure de Montescot ; le 12 juin de cette même année, il fut appelé à celle du Boulou, et le 24 décembre 1772, il prit possession de la rectorie de Maureillas. Par son testament olographe du 26 janvier 1805, il fit l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde ses héritiers universels.

Archives des Pyr.-Or., G. 395, 416, 735, 807, 820.

BALDO (Louis), fils d'Onuphre Baldo, lieutenant du procureur royal, fut désigné, le 21 avril 1625, pour gérer la charge de son père infirme. Le 25 février 1629, il fut nommé assesseur du gouverneur de Roussillon. Il a écrit en castillan la *Description de los condados de Rossellon y Cerdaña*. On le dit aussi auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Acclamacion pia y justa al rey D. Felipe III por Luis Balbo embajador de la vila de Perpiñan que por justas causas se han de separar la generalidad y diputacion de los condados de Rossellon y Cerdaña y sus annexos, de la que hoy los comprende a ellos y al principado de Cataluña*. Son frère Raphaël qui combattait dans les rangs des nobles catalans de l'armée de Dalmace de Queralt, en août 1639, fut nommé, le 7 septembre 1643, maître de la *Secca* ou Monnaie de Perpignan. Ayant pris parti contre la France, Charles de Foix, capitaine-général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, donna tous ses biens, le 17 juillet 1657, à Jean de Giminells, ancien viguier de Montblanch.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, 394, 401, 443, 444. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

BALLARO (Jean-Geraud), archidiacre de Vallespir en 1520, fut fait vicaire-capitulaire d'Elne, *sede vacante*, le 28 août 1556, à la mort de l'évêque Raphaël Ubach, jusqu'au 20 juillet 1558, date de la nomination de Loup Martinez de la Gunilla au siège épiscopal d'Elne. Vingt ans plus tard, un de ses neveux, Dimas Ballaro, chanoine de Saint-Jean, devint à son tour vicaire-capitulaire du diocèse, à la suite du décès de l'évêque Pierre-Martyr Coma.

Archives des Pyr.-Or., G. 181, 49.

BALLE (Raphaël), vicaire-capitulaire *sede vacante*, en 1588, fut grand-vicaire de l'évêque d'Elne François Sala-Robuster. En 1598, il fut nommé abbé de la Réal et occupa cette charge jusqu'au 8 décembre 1612.

Archives des Pyr.-Or., G. 12, B. 435, 438.

BALMA (Joseph), chanoine d'Elne, fut envoyé à Rome, en 1657, par le Chapitre de la cathédrale, pour activer la nomination d'un évêque sur le siège diocésain et obtenir la permission de réciter l'office des

saintes Eulalie et Julie. Il s'acquitta de sa mission avec sagacité, obtint une charge en cour de Rome et ne retourna plus dans son diocèse d'origine. Il possédait une maison à Rome où il donna souvent l'hospitalité à saint Joseph Oriol, à titre de protégé d'Olagner de Montserrat, fondateur de l'Oratoire philippin de Barcelone, son ami personnel.

Archives des Pyr.-Or., G. 62, 124. — Communication obligeante de M. l'abbé G. de Llobet, vicaire-général de Perpignan.

BANYULS (Arnaud de) est cité par la *Chronique* de Benthier au nombre des héros qui se distinguèrent à la célèbre bataille de *las Navas de Tolosa* (1212).

BANYULS (Dalmace de), fils de Raymond, chevalier en 1294, était conseiller du roi Sanche de Majorque en 1317. Ce monarque le nomma son lieutenant dans les Iles Baléares. A l'avènement de Jacques II (1324), Dalmace de Banyuls fut nommé chancelier du royaume. Il entra dans la conjuration qui s'opposa à la régence de Philippe de Majorque et devint même un des chefs de l'insurrection. Au mois de décembre 1325, il alla à Avignon, en ambassade, pour obtenir de Jean XXII la dispense nécessaire à l'union de Jacques II avec Constance d'Aragon. Au mois de mars 1326, Dalmace de Banyuls fut exclu, avec douze autres révoltés, de l'amnistie accordée par le régent Philippe aux perpignanais révoltés. Il se vit alors assigner comme arrêt le château du Boulou, avec la promesse que son pardon lui serait signifié après quelques jours de détention. Le viguier de Roussillon ayant résolu de l'enfermer dans une plus dure geôle, au château de Montesquieu, Dalmace s'évada de sa prison et se réfugia à la curie. A sa majorité, Jacques II donna sa confiance à Dalmace de Banyuls qu'il rétablit dans la charge de lieutenant du royaume. Ce prince lui concéda, le 12 janvier 1339, la haute justice sur Saint-Jean-la-Cella. Dalmace de Banyuls mourut vers 1345, ne laissant qu'un fils du même nom que lui, du mariage qu'il avait contracté avec Françoise.

Abbé J. CAPELLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*. — Abbé G. MOLLAT, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque*.

BANYULS (Grimald de), frère de Dalmace, fut le trente-sixième abbé de Saint-Michel-de-Cuxa. Nommé en 1315, il occupa le siège abbatial durant vingt-six ans, jusqu'à sa mort survenue en 1341. Les débuts de son administration furent marqués par les généreuses donations dont le roi Sanche gratifia le monastère de Cuxa et par la tenue d'un synode qu'il convoqua dans l'église de Saint-Vincent de Ria. Le 19 mars 1319, il obtint du roi concession du droit d'ériger des fourches dans tous les lieux où il avait

haute justice. Grimald de Banyuls adopta avec âpreté le parti de la résistance contre Philippe de Majorque. Une lettre de Jean XXII, en date du 1^{er} septembre 1324, l'excommunia nommément. Mais l'abbé de Cuxa ayant porté ses doléances à la curie papale, Jean XXII délégua deux nonces pour procéder à une enquête. Sur une nouvelle plainte formulée par Grimald contre les procédés des nonces, le Souverain Pontife cita l'abbé de Cuxa à son propre tribunal, à Avignon. Grimald se trouva encore à la cour pontificale, au mois de décembre 1325, en compagnie de son frère Dalmace. Ils faisaient partie d'une ambassade qui sollicitait la dispense de mariage en faveur de Jacques II. Le 14 février 1341, Grimald de Banyuls fit concession à la communauté de Codalet d'un privilège lui permettant de nommer ses consuls.

Archives des Pyr.-Or., H. 66. — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa*. — Abbé MOLLAT, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque*.

BANYULS (Raymond de), fils de Bernard, et familier de Jacques II, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, le 31 juillet 1336, et occupa ce siège durant une seule année. Il fut député deux fois auprès de Clément VI, par le roi de Majorque, pour traiter de différentes affaires concernant ce prince. Il accompagna à Montpellier et à Saint-Saloni la reine Constance, le roi lui-même à Montblanch et enfin les dames de la cour à Arles en Provence, où elles devaient entrer dans certaines maisons religieuses. A la chute du royaume de Majorque, il fut nommé abbé d'Arles. Pierre IV d'Aragon lui accorda la juridiction civile sur Fourques, Codalet et les Bains. Il mourut en 1350.

BANYULS (Dalmace de), fils du lieutenant du roi de Majorque, ajouta, en 1378, à son fief de Banyuls-dels-Aspres les seigneuries de Nyer, Porcinyans, Laroque, en Conflent, qui lui revenaient de droit par suite du décès de son neveu, Raymond Ça Rocha. Il géra ses biens depuis l'année 1346 jusqu'en 1408 et, en mourant, laissa de son épouse Brunissende quatre enfants : Jean, qui lui succéda ; Arnaud, qui contracta alliance avec Catherine, fille de Guillaume Jorda, docteur ès-lois de Perpignan ; Marquesa, qui unit ses destinées à Jean de Foixa, licencié en droit, et Françoise.

Abbé J. CAPELLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

BANYULS (Jean de), fils aîné et successeur de Dalmace, suivit les expéditions militaires d'Alphonse V en Corse, Sardaigne, Castille et dans le royaume de Naples. Il mourut sur la terre étrangère en 1434. Il avait épousé Catherine, fille de Raymond Asalbert, bourgeois de Perpignan, qui mit au monde

cinq enfants : François, Jean, André, Raymond et Brunissende.

Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

BANYULS (François de), fils et héritier de Jean, épousa, le 27 juillet 1445, Florentine Roure, fille de Guillaume Roure, notaire à Perpignan. Il se vit dépouillé de ses biens par Louis XI qui les donna à un de ses partisans, Auger de la Coste.

Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

BANYULS (Jean de), fils de Guillaume, seigneur de Montferrer, réunit sous son domaine, à la fin du xv^e siècle, les seigneuries de Nyer, Réal, en Capcir, et Furnols, en Conflent (Campôme). En 1510, il fut nommé viguier de Conflent et Capcir.

XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (Jacques de), nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 6 décembre 1488, mourut en 1506. Sous son abbatiat eurent lieu de fréquentes processions générales des quatre paroisses de Perpignan, à l'occasion de l'arrivée et du départ de la chässe de saint Gaudérique qu'on portait de son abbaye à la mer pour obtenir la pluie.

Archives des Pyr.-Or., G. 238.

BANYULS (Thomas de), fils de Jean-François, avait juré une haine implacable au baron de Moltig, son voisin, qu'il avait réussi à tenir assiégé dans Catllar. Le 21 janvier 1580, il fallut que le gouverneur et les consuls de Perpignan entreprissent une expédition militaire pour mettre un terme à ces hostilités intestines. Un combat se livra entre les deux camps, près du pont de Prades, où il y eut une centaine de morts. La nuit sépara les belligérants. Thomas de Banyuls mourut à Nyer, le 17 mai 1627, laissant ses domaines à son fils François. Celui-ci épousa Emérentienne d'Oris et finit ses jours en 1635. Les peintures du tabernacle de l'église de Nyer représentent les images de sainte Emérentienne et de saint Thomas et reproduisent les traits de la dame de Nyer et de son fils qui joua un rôle important dans l'histoire du Roussillon, à l'époque du traité des Pyrénées.

XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (Thomas de) s'engagea dans le parti des Catalans contre le roi d'Espagne et, dès l'entrée des Français dans le Roussillon, fut nommé par Louis XIII à l'office de procureur-royal des comtés (6 juin 1642). Le 15 janvier 1643, des lettres royales

le désignèrent pour prendre le commandement de la citadelle et de la ville de Perpignan, où il recueillait la succession du maréchal de Vaubecourt. Quinze jours après, il devenait gouverneur de Roussillon et Cerdagne, à la suite du décès de Raymond de Bas. Le 10 décembre suivant, il recevait l'ordre de Lamotte-Houdancourt, capitaine-général de Catalogne, de se porter en Capcir pour arrêter les rebelles qui s'y réfugiaient pendant l'expédition faite à Gérone par le lieutenant-général. Il reçut de nombreuses gratifications, en témoignage des services rendus à la couronne de France. C'est ainsi que, le 28 février 1646, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et lieutenant-général en Roussillon, lui fit remise de mille livres sur les revenus de la vicomté de Canet ; il racheta, au mois d'avril 1648, la seigneurie de Montferrer et reçut en fief honoré les justices des lieux de Nyer, Réal et Odeillo. Les troubles de la guerre, dont son pays était le théâtre, et qui avaient servi à l'élévation de Thomas de Banyuls, amenèrent aussi sa ruine. Il crut un moment au succès des troupes espagnoles : il quitta le parti de la France en 1652 et, tandis que les armées françaises faisaient le siège de Villefranche, il occupait le Haut-Conflent avec un bataillon de volontaires. La résistance ne fut pas de longue durée et les Français furent bientôt maîtres de tout le pays. Il se retira à Barcelone, où il mourut peu de temps après. Sa charge de procureur royal du Domaine des deux comtés fut donnée, le 20 septembre 1653, à Antoine Riu et Coronat, et ses biens confisqués furent attribués, le 18 juin de cette même année, à Joseph Margarit, marquis d'Aguilar. Après le traité des Pyrénées, son épouse, Francoise Comte et de Llupia, ainsi que leurs enfants Charles et François, rentrèrent en possession de leur patrimoine.

Archives des Pyr.-Or., B. 394. — Victor ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

BANYULS (Charles de), fils aîné du précédent, fut, en 1674, le fauteur principal de la conspiration de Villefranche qui prétendait restituer le Roussillon à l'Espagne. Le complot devait s'exécuter le 17 mars 1674 ; renvoyé au 22 du même mois, il fut découvert et Charles de Banyuls fut obligé de se réfugier à Barcelone. Sa baronnie lui fut confisquée, comme elle l'avait été une première fois à son père, vingt ans auparavant. Mais Louis XIV la donna à sa femme, Thomasine d'Ardena y de Aragon, qu'il avait épousée en 1662. Au mois d'avril 1675, la terre de Montferrer fut érigée en marquisat en faveur de la même dame et en souvenir du dévouement de son père, Joseph d'Ardena, lieutenant-général de cavalerie, tué en combattant contre Trinxeria. A la mort de Charles de Banyuls, sa veuve se remaria (1687) avec un officier français, Pierre d'Hervault, capitaine au régi-

ment allemand de Gredler. Elle lui laissa tous ses biens, par testament du 23 juillet 1693.

Archives des Pyr.-Or., C. 1403, B. 401. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*. — XXXI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (François de), second fils de Thomas, commandant au régiment français de Calvo et d'Enghien, pendant que son frère tramait le complot de Villefranche, obtint, en 1694, cession de la baronnie de Nyer. Par lettres de passe, Louis XIV lui transféra en même temps le marquisat de Montferrer. Il mourut à Nyer le 19 juillet 1695. De son épouse Anne de Martin, de Mézières, il avait eu trois enfants : François, Michel-Ange, qui devint vicaire-général de Saint-Martin du Canigou, et Angélique, qui fut prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur de Perpignan.

XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (François de), fils du précédent, restaura la maison seigneuriale de Nyer en épousant, en 1716, Madeleine, fille de Joseph de Forcade, riche bourgeois noble de Perpignan. Il laissa plusieurs enfants parmi lesquels on distingue, outre Joseph, son successeur, Jean-Baptiste et Antoine.

BANYULS (Jean-Baptiste de), plus connu sous le nom de chevalier de Montferrer, naquit à Perpignan, le 13 juin 1733. Il était capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis en 1769, au régiment de Royal-Navarre. S'étant retiré du service en 1789, le 30 avril de cette même année, la noblesse de la province du Roussillon l'envoya siéger comme député aux Etats-généraux. Il opina avec la droite de la Constituante et entretenait, de concert avec son collègue de Coma-Serra, une correspondance intéressante avec le comité de la noblesse du Roussillon. Alart l'a publiée dans ses *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*. Sous la Législative et la Convention, il rentra dans la vie privée, se retira à Laroque-des-Albères, y fut dénoncé et arrêté, au mois de mai 1793. Le chevalier de Montferrer était accusé d'avoir arboré la cocarde blanche et de porter la croix de Saint-Louis avec un ruban rose. On lui reprocha aussi d'avoir poussé la population à se rendre aux Espagnols qui approchaient en grand nombre. Quand l'affaire fut déférée au tribunal, on reconnut que l'imputation était calomnieuse. On allait libérer le chevalier de Montferrer quand l'accusateur public reçut une réquisition du général commandant la place, exigeant sa détention jusqu'à nouvel ordre. Il fut emprisonné à la citadelle de Montpellier. Relâché après le 9 thermidor, il revint dans son pays, où il mourut en 1820.

BANYULS (Antoine-Henri de), docteur en théologie, successivement curé de Saint-Félix de Ropidéra, chanoine d'Elne, recteur de l'Université de Perpignan, vicaire-général de Narbonne, devint prieur de Corneilla-du-Conflent en 1767. Il passa en Espagne durant la Terreur, et mourut à Barcelone peu de mois après son émigration.

BANYULS (Raymond-Jean-Baptiste-Camo de), marquis de Montferrer, fils aîné de Joseph de Banyuls et de Jacqueline de Bellissen, né à Nyer le 19 septembre 1747, fut sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine en 1768, et capitaine au régiment d'Anjou en 1777. Il fit la campagne de Corse en 1779. Il était chevalier de Saint-Louis, de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem et avait obtenu du marquis de Montferrer, son père, le marquisat de Montferrer et Leca, en Vallespir, Nyer en Conflent, Réal et Odeillo en Capcir et Millepetit (Aude). Emigré en 1791, il servit dans l'armée de Condé en 1792, fit la campagne de 1793 dans la compagnie du régiment de Médoc. En 1794, il passa au service de l'Espagne, et fut envoyé à Mallorca en 1798. Le marquis de Montferrer ne rentra en France qu'en 1807 ; il fut mis à la retraite comme lieutenant-colonel, le 16 mars 1816. La commission chargée de prononcer sur la remise des biens sequestrés et non vendus lui fit restituer, en 1817, les droits d'usage sur la forêt de Thuès. Il se retira, sur la fin de ses jours, chez un de ses parents, dans l'Ariège. C'est là qu'il mourut, le 29 avril 1829. Il avait épousé en premières noces Jeanne de Ros de Vassé, et en secondes noces Thérèse Gandouard de Magny, fille d'Edme-Basile de Magny, capitaine au régiment d'Artois, et de Thérèse de Cremadells.

XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BANYULS (Joseph-Jean-Baptiste-Pierre de), comte de Montferrer, troisième fils de Joseph de Banyuls et de Jacqueline de Bellissen, né à Perpignan le 14 mars 1764, était cadet-gentilhomme à l'École royale militaire de Paris en 1779. Sous-lieutenant l'année suivante, il fut nommé adjudant-major au régiment de Soissonnais en 1790. Il protesta, le 15 septembre 1791, contre le serment exigé à la Constitution, et passa à l'armée de Condé en 1792. Il servit dans l'escadre de Nelson, en Egypte, en 1797, et devint successivement major au service du roi de Naples (1799) et lieutenant-colonel au régiment d'Albanie de l'armée napolitaine, commandée par le comte de Damas (1800). Fait prisonnier de guerre à Campo-Revese, en 1806, il rentra ensuite en France et fut mis en dépôt à Nîmes. Ayant fait une demande de service pour être engagé dans l'armée impériale,

il fut promu chef de bataillon des chasseurs de l'Ariège (1808). Il remplissait l'office de major au 1^{er} régiment étranger, en 1813. Le duc d'Angoulême le nomma colonel, le 3 avril 1815. Destitué durant les Cent-Jours, le comte de Montferrer fut confirmé dans son grade par Louis XVIII, le 14 août 1815. Chargé de commander d'abord la légion de l'Aude, il passa ensuite à la tête de celle des Pyrénées-Orientales. Il fut promu au grade supérieur de maréchal de camp le 2 octobre 1823, et mis en réforme en 1830. Joseph de Banyuls était chevalier de Malte, de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé, le 15 septembre 1791, Marie-Anne-Françoise-Victoire de Lacroix Vagnas.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BANYULS (Gaston de), fils aîné du précédent, fut blessé à la prise du Trocadéro où il se conduisit en héros ; il parvint le premier sur la brèche. Commandant démissionnaire, il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

BANYULS (Ernest-Marie de), chevalier, puis vicomte de Montferrer, frère du précédent, naquit à Barjac (Gard) le 18 août 1795. Enrôlé dans l'armée dès 1811, il fit les campagnes de 1811-1812 en Italie, de 1813 à 1815 à l'armée du Midi. Le 3 octobre 1813, il avait été blessé à la main droite : il fut, dans cette circonstance, fait chevalier sur le champ de bataille.

Ernest de Banyuls protesta contre les Cent-Jours et signa négativement l'acte additionnel de Napoléon. En 1815, il fut affecté comme sous-lieutenant au 1^{er} régiment étranger dont son père était colonel. Il se trouvait au Pont-Saint-Esprit lorsque l'Empereur débarqua de l'île d'Elbe. Le père et le fils se rallièrent au duc d'Angoulême après la capitulation de la Palud. Le chevalier de Montferrer fut envoyé à Dijon et il se refusa à signer l'acte additionnel : il fut alors destitué et mis sous la surveillance de la haute police. Au début de la seconde Restauration, des troubles ayant éclaté à Dijon, il se mit à la tête de la population et désarma les fédérés. Une délibération du conseil municipal lui témoigna la reconnaissance de la ville. Rentré peu après en activité, il fut tué en duel à Verdun, en 1826, à la suite d'une querelle survenue au mess avec un de ses camarades, contre lequel il avait pris la défense de la duchesse de Berry. Il avait épousé, cette même année, la fille du marquis de Montécler et en eut un fils, né le 26 décembre 1826.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BARASCO (François), né à Gérone, était chanoine d'Elne en 1575. Il remplissait au sein du chapitre les fonctions de notaire apostolique et épis-

copal : à ce titre, il compila dans un registre une collection d'actes concernant les prérogatives des évêques du diocèse d'Elne que Puiggari a utilisés dans son *Catalogue biographique* des pontifes ayant occupé ce siège. Il mourut le 22 septembre 1582.

Archives des Pyr.-Or., G. 134. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BARCELO (Jean), maître de la Monnaie de Perpignan que le roi Philippe III nomma, le 6 novembre 1606, à la suite du décès de Joseph Boquet.

Archives des Pyr.-Or., B. 380.

BARO (Pierre), dit *le Vieux*, peintre de Perpignan en 1367, exécuta diverses œuvres dans l'église de Sainte-Eugénie d'Ortafa. En 1383, il fut chargé de faire un travail pour l'église de Saint-Etienne de Salces ; le 27 août 1388, il passa un traité avec les consuls de Saint-Cyprien pour le retable de Sainte-Marie de leur église. Il mourut à Perpignan, le 20 juin 1399.

P. VIDAL, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon*.

BARO (Pierre), fils aîné du précédent, est qualifié de peintre dans un acte du 15 juin 1381. Le père et le fils travaillaient ensemble. Cependant le fils figure seul, le 13 juin 1397, dans un contrat qu'il passa avec les fabriciens de l'église Saint-Félix de Paziols. Ce dernier mourut en 1400.

P. VIDAL, *op. cit.*

BARO (Jean), dit *le Vieux*, fils cadet de Pierre Baro, s'adonna plus spécialement à la peinture des verrières ou vitraux. On connaît de lui une quittance du 29 décembre 1403 portant qu'il lui a été payé vingt-deux sols huit deniers « entre plomb, étain, verre et main-d'œuvre des vitraux de l'église Sainte-Croix du château royal de Perpignan ». Jean Baro peignit des vitraux à Elne en 1448 et mourut en 1458.

P. VIDAL, *op. cit.*

BARO (Jean), fils du précédent, fut aussi peintre-verrier. Il exécuta deux vitraux dans l'église d'Elne, en 1448. Un de ses tableaux fut vendu vingt deniers, le 3 avril 1460, à un certain Etienne Dominici.

P. VIDAL, *op. cit.*

BARO (Dominique), né à Dorres le 10 mai 1788, et ordonné prêtre en 1812, fut nommé le 15 juin de cette année vicaire à Saint-Laurent-de-Cerdans. Il était curé de Glorianes depuis le 1^{er} mai 1814 lorsqu'il fut mis à la tête du collège de Prades (1^{er} octobre 1815). En 1825, l'autorité ecclésiastique ayant transformé cet établissement en Petit-Séminaire, Dominique Baro fut désigné pour occuper la chaire de troisième. En 1829, il fut nommé principal du collège de Céret. Depuis 1831 jusqu'en 1855, il se livra à l'enseigne-

nemt et aux œuvres du ministère paroissial. A cette dernière date, il se retira dans son village natal où il mourut le 21 août 1865. Il fit paraître à Avignon, en 1841, une brochure contenant des cantiques catalans et l'édita sous le titre : *Nova colleccio de cantichs espirituals sobre las principals veritats catolicas dedicats als parrocos y missionistas*. C'est un recueil de chants religieux et populaires renfermant des considérations sur les devoirs des chrétiens, les fins dernières, les fêtes liturgiques, adaptés aux airs des cantiques de Saint-Sulpice, en vogue à cette époque.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

BARRERA (Pierre-Jean-Cosme de), qui descendait d'une ancienne famille anoblie en septembre 1658 par le roi d'Espagne Philippe IV, naquit à Prades, le 8 mai 1736, de Clément de Barrera-Vilar et de Pétronille Bordes. Après avoir terminé ses humanités, il suivit les cours de la Faculté de médecine de Perpignan et alla ensuite se faire recevoir docteur à Toulouse. Il fut, peu de temps après, en qualité de médecin militaire, envoyé à Perpignan d'abord, puis à Narbonne et en dernier lieu à Mont-Louis, où il resta plus de vingt ans et où le trouva la Révolution ; il passa ensuite dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Le docteur de Barrera utilisa son séjour à Mont-Louis au profit de la science en s'occupant de remarquables travaux sur la topographie médicale de cette ville ainsi que sur celle d'autres pays ; il rédigea aussi de savants mémoires sur les épidémies : ses divers écrits furent trois fois couronnés par l'ancienne Académie royale de médecine dont il fut plus tard nommé membre pendant son séjour à Mont-Louis.

Pierre de Barrera publia, en 1797, un *Mémoire analytique et pratique sur les eaux minérales du Vernet* (Perpignan, an VII, in-42 de 129 pages), dont, après s'en être rendu acquéreur en 1788, il avait été nommé intendant et où il fit d'importantes réparations.

Lié d'une étroite amitié avec le célèbre Gouan, professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier, avec lequel il entretenait une correspondance scientifique très active, Pierre de Barrera, qui était lui-même un botaniste distingué, prêta un précieux concours au minéralogiste Palasson, aux botanistes Séguier et abbé Pouret, Roemer, Bridel, ainsi qu'à Lapeyrouse qui, dans son *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*, l'appelle le « Nestor des botanistes dans les Pyrénées-Orientales », et pour lequel Barrera écrivit généreusement un *Itinéraire du botaniste dans les Pyrénées-Orientales* ; mais le principal ouvrage de Barrera est la *Flore topographique et méthodique des Pyrénées-Orientales* ; cet ouvrage a été postérieurement augmenté d'un volume par le docteur Clément de Barrera, son neveu.

Barrera avait, au prix de nombreuses fatigues et de beaucoup de soins, formé, de 1793 à 1804, un magnifique herbier des plantes roussillonnaises, composé de plus de vingt volumes, grand in-folio. Rien ne pouvait lasser son amour de la science que seul égalait son désintéressement scientifique. « Pendant quarante ans, dit Lapeyrouse, il a parcouru ces contrées si fertiles en plantes. » Ce savant fournit en outre de nombreux renseignements à J. Carrère, médecin du roi, qui s'en est servi dans son *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier* ; accompagné de son ami Cosme Thomas, chirurgien-major des eaux de Molitg, le docteur de Barrera visita les établissements thermaux du Conflent, de la Cerdagne et fit les plus minutieuses expériences sur les eaux. Mais là ne se bornent pas ses travaux ; ses manuscrits, sa correspondance accusent de nombreuses recherches sur l'histoire du pays. Il mourut le 16 avril 1812, âgé de 76 ans.

E. DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*.

BARRERA (Clément-Pierre-François de), petit-neveu du précédent, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, ancien médecin militaire, membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la Société Linnéenne de Bordeaux, naquit à Perpignan, le 17 février 1789, de Pierre de Barrera, docteur-médecin, qui fut plus tard condamné à mort comme émigré par le tribunal révolutionnaire de Perpignan, et de Marguerite Grand'Owar de Magny.

Le jeune Clément trouva un second père dans son oncle Pierre qui, dès qu'il fut en âge, l'envoya à Montpellier pour y étudier la médecine. Particulièrement recommandé par son oncle à Gouan, Clément de Barrera, qui avait été élevé par un botaniste et avait pour ainsi dire vécu au milieu d'un herbier, s'éprit, dans la fréquentation du célèbre professeur, d'une grande affection pour la botanique et s'appliqua avec tant d'assiduité à l'étude de cette science, que Gouan, charmé, dans une de ses lettres à Pierre de Barrera, lui mandait en lui parlant du jeune étudiant : « Barrera me donne toutes sortes de satisfactions ; je suis content de lui. »

Clément de Barrera n'avait point encore reçu son bonnet de docteur qu'il fut, en 1812, envoyé en qualité de médecin auprès de l'armée française, en Espagne : il se trouvait à Lérida, lorsqu'il rentra en France, en 1814. Cette même année, il fut envoyé à l'armée de Lyon où il fut chargé du service médical d'une division. Rendu à ses études, Clément de Barrera, après avoir soutenu pour le doctorat une thèse sur le scorbut, entra dans la médecine militaire et fit partie du corps d'armée qui, en 1823, pénétra en Espagne par Perpignan : ayant quitté

l'armée, il alla d'abord habiter Molitg, dont il fut nommé inspecteur des eaux minérales, et vint en 1829 s'établir à Prades, et là, retrouvant les manuscrits de son oncle, médecin consciencieux et habile, sans négliger en rien ses malades et ses études professionnelles, car jusqu'au dernier jour il a travaillé, il se lança de nouveau dans la botanique, revit la *Flore roussillonnaise* de son oncle et l'augmenta considérablement.

D'un autre côté, pénétré, à la suite de ses études spéciales et de longues et minutieuses expériences, de l'efficacité des eaux minérales de Molitg, il ne cessa de s'employer de toute son activité pour les faire connaître et les faire apprécier ; il adressa dans ce but divers articles à plusieurs journaux savants, politiques, littéraires ou médicaux, écrivit sur ces eaux, en 1825, un mémoire détaillé, et donna dans le *Guide pittoresque du voyageur de France* un très intéressant article historique et scientifique sur Molitg. Il mourut le 8 janvier 1863.

E. DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*.

BARRERA (Edouard-Pierre-Antoine) naquit à Perpignan le 17 janvier 1836.

Sorti du *Borda* le 1^{er} avril 1854, au moment de la déclaration de guerre à la Russie, il fut nommé aspirant ce jour-là même et fit à bord du *Duperré* la campagne de la Baltique. Ses sept premières années de service se passèrent en expéditions militaires qui eurent successivement pour théâtre la Crimée et la Chine. Il figura à la prise des forts de Peï-Ho et de Canton, et fut nommé enseigne de vaisseau le 1^{er} avril 1858. De retour en Chine, en 1860, il prit une part brillante à l'affaire des lignes de Ki-Hoa. Il y gagna la croix de la Légion d'honneur, à l'âge de vingt-cinq ans à peine.

Rentré en France, Edouard Barrera fut nommé lieutenant de vaisseau, le 16 août 1862. Après un séjour en escadre et dans le Levant, il fit la campagne du Mexique sur le *Fontenoy*. Un commandement à la Guyane suivi d'une période de professorat à l'école de canonage le conduisirent jusqu'à l'époque de la guerre de 1870.

Il fut mêlé aux opérations militaires de la lutte Franco-Allemande. Il commanda le bataillon de fusiliers marins qui était chargé de la défense du fort de Romainville et prit une part active aux affaires du plateau d'Avron où sa brillante conduite lui valut la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Nommé capitaine de frégate le 27 février 1877, Barrera devint successivement commandant en second du *Magnanime* et du *Trident*. En 1880, il dirigea le transport l'*Orne* à la Guyane et à la Martinique ; en 1882, il est sur le *Saint-Louis*, annexe de l'école de canonage, puis devient le second de la

Triomphante dans la division navale du Levant. Il fut promu capitaine de vaisseau le 5 novembre 1883.

Avant d'obtenir les deux étoiles, Barrera commanda les meilleurs navires de la marine française : le cuirassé *Colbert*, comme capitaine de pavillon de l'amiral Victor Duperré, puis l'*Amiral-Duperré* en escadre. De 1887 à 1889, Barrera fut à Brest, à la tête du *Borda*. C'est à ce poste si envié que la cravate de commandeur de la Légion d'honneur vint trouver ce marin d'élite.

Contre-amiral en 1892, Edouard Barrera fut durant deux ans à la tête de la dernière division de l'escadre du Nord, et eut son pavillon sur la *Victorieuse*. Le 26 février 1895, il fut élevé au grade de vice-amiral et nommé préfet maritime de Brest : il y demeura onze mois et fit les honneurs de la réception à Félix Faure, lors de son voyage en Bretagne. Appelé, en 1897, à la direction suprême de l'escadre du Nord, il garda ce commandement durant l'espace de trois années. C'est pendant ce temps que le contre-amiral de Courtille, avec le *Pothuau*, alla à Spithead représenter le gouvernement français au jubilé de la reine Victoria et que l'escadre du Nord délégua ses plus beaux navires dans la Baltique pour accompagner Félix Faure à Cronstadt.

En octobre 1898, le ministre de la marine appela pour la seconde fois Barrera à la préfecture maritime de Brest. L'année suivante, le gouvernement le nomma grand-officier de la Légion d'honneur. Il exerçait le commandement du second arrondissement maritime lorsque les ambassadeurs anglais Le Marchand, Gosselin et Edmond Monson vinrent apporter aux habitants des îles Ouessant et Molène les témoignages de reconnaissance du gouvernement britannique, pour l'admirable dévouement dont ils avaient fait preuve à l'occasion du naufrage du *Drumont-Castle*, sur les rochers du Frouveur. L'amiral Barrera reçut, à cette occasion, la croix de commandeur avec la plaque de l'ordre de Victoria. Cette distinction lui conféra le titre de *sir*, qu'il était le seul officier de la marine française à posséder.

Edouard Barrera était passé depuis peu au cadre de réserve lorsque la mort le frappa, le 27 juillet 1903, à Saint-Martin-la-Vésulie, près de Nice.

BARRÈRE (Pierre), naturaliste français, né à Perpignan vers 1690, mort le 1^{er} novembre 1755. Il étudia la médecine dans sa ville natale, fut reçu docteur en 1717 et se mit aussitôt à voyager pour satisfaire son goût pour la botanique. En 1722, il fut envoyé à Cayenne où il passa près de trois ans. De retour en France, il obtint en 1727 la chaire de botanique à Perpignan et se livra en même temps à la pratique médicale.

En 1753, il fut nommé premier médecin de la pro-

vince du Roussillon, et quelques mois avant sa mort occupa le décanat de la Faculté de Perpignan. Willdenow honora la mémoire de ce naturaliste en lui consacrant, sous le nom de *Barrera* (*Meisteria* de Scopoli), un genre de plante de la Guyane. Lorsque le curé de Saint-Mathieu porta le viatique au docteur Pierre Barrère sur son lit de mort, il lui demanda s'il croyait en Dieu : « Je crois en tout, répondit-il, excepté en la médecine. »

On a de Barrère :

Question de médecine, où l'on examine si la théorie de la botanique ou la connaissance des plantes est nécessaire à un médecin, Narbonne, 1740, in-4°, écrit dirigé contre Thomas Carrère qui niait l'utilité de la botanique pour les médecins ;

Essai sur l'histoire de la France équinoxiale, ou dénombrement des plantes, des animaux et des minéraux qui se trouvent dans l'île de Cayenne et à la Guyane, Paris, 1744, in-12 ; 1749, in-12 : c'est une simple énumération des plantes, d'après la nomenclature de Tournefort et de Plumier ;

Nouvelle relation de la France équinoxiale, Paris, 1743, in-12. On y trouve la description de la culture du café, de la canne à sucre, du rocou, de l'aloès et du manioc ;

Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres, de la qualité de leurs cheveux et de la génération de l'une et de l'autre, Paris, 1741, in-8° et in-12. L'auteur cherche à établir avec Pechlin, Santorini et Thomas Browne, que la couleur des nègres est due au passage de la bile dans le sang qu'il suppose noirâtre ;

Dissertatio physico-medica, cur tanta humani ingenii diversitas, Paris, 1742, in-4° ;

Ornithologiae specimen novum, sive series avium in Ruscinone, Pyrenæis montibus, atque in Gallia æquinoxiali observatarum, Perpignan, 1745, in-4°. L'auteur propose une nouvelle classification des oiseaux d'après les caractères des pattes ;

Sur la manière dont les Espagnols cultivent le riz, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1743 ;

Observations sur l'origine et la formation des pierres figurées, Paris, 1746, in-8° ;

Observations anatomiques tirées de l'ouverture des cadavres, Perpignan, 1751, in-8° ; 1743, in-4°. On y trouve quelques observations fort intéressantes d'anatomie pathologique sur les maladies du foie, la pericandite, etc.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale*.

BARRIACH (Bernard de), médecin du roi Sanche de Majorque, dans le palais royal de Perpignan, donna aussi à des élèves l'enseignement de son art.

Archives des Pyr.-Or., B. 100 et 121.

BARRILLON (Antoine de) d'Amoncourt, chevalier, marquis de Branges, vicomte de Binson, seigneur de Mancy, Morangis, Chastillon-sur-Marne, Grauve, Antenay, Orquigny et Cuy, fut nommé Intendant de Roussillon et des armées du roi, le 13 février 1710, en remplacement d'Etienne de Ponte d'Albaret qui avait résigné ses fonctions en 1709. Il exerça cette charge jusqu'au 10 décembre 1710, date à laquelle il passa à l'Intendance de Béarn et Navarre.

Archives des Pyr.-Or., C. 1439.

BARROFET ou **BARRUFET (Pierre)**, sculpteur, est l'auteur du retable de la chapelle de l'Immaculée-Conception qui se trouve dans la cathédrale de Perpignan. Ce travail, qui fut exécuté en 1584, dit M. Vidal dans son *Histoire de la ville de Perpignan*, « avait été commandé d'abord (1582) à Antoine Segui, prieur de Saint-Michel, « *home molt habil en obrar y pintar de ses mans* » ; mais cet habile religieux mourut avant d'avoir mis la main à l'œuvre. Le retable fut ensuite confié à Pierre Barrofet, fuster de Perpignan, dont l'atelier était situé sur la place de *La Boria*, et les peintures de l'autel furent exécutées par Michel Verdaguer et Antoine Peytavi. Ce retable est chargé de sculptures et de dorures qui rappellent la somptuosité des églises d'Espagne. L'architecte et le sculpteur semblent s'être donné pour but de mettre ici le plus d'ornements possible. On ne saurait rien imaginer de plus touffu, de plus contourné et de plus doré : frontons, bas-reliefs, statues, corniches, guirlandes, tout regorge d'or. Ce ne sont que colonnes torses, entourées de ceps de vigne, volutes enroulées à l'infini, collerettes de chérubins cravatés d'ailes, gros bouillons de nuages et rayons ouverts en éventail. » Barrofet construisit encore en 1617 le retable de la chapelle Saint-Laurent, de l'église de La Réal, appartenant à la confrérie des bouchers.

Archives des Pyr.-Or., G. 446.

BARTAU (Etienne) imprima à Perpignan, en 1645, le *Fœnix catala* du carme Elie Estrugos et une Vie de saint Dominique de Soriano, en 1651. Cette année encore, il édita le *Llibre de privilegis... del consolat de mar de la fidelissima vila de Perpinya*. L'ouvrage *La defensa de las regalas constitucions, etc. del principat de Catalunya y comtats de Rossello y Cerdanya*, paru en 1659, est aussi sorti de ses presses. Son fils Jean lui succéda ; mais quelques années après l'annexion du Roussillon à la France, il vendit son imprimerie à Barthélemy Breffel.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

BARTHÉLEMY (Philippe), fondeur, employé à la Monnaie de Perpignan, fabriqua, en 1743, la cage en fer de l'horloge Saint-Jean de cette ville.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

BARTHÉLEMY (Edouard de), conseiller de Préfecture, correspondant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de France et membre de plusieurs sociétés savantes, a publié : *Elisabeth de France, reine d'Espagne*, son mariage, sa cour, ses relations avec la France (X^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 1855) ; *Essai sur les monuments du Roussillon*, Paris, Derache, 1885, in-8° ; *Etude sur les établissements monastiques du Roussillon*, Paris, Aug. Aubry, 1857, in-8° ; *Catalogue des gentilshommes du Roussillon, Foix, Comminges, Cousserans, qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux Etats généraux de 1789*, Paris, Dentu, 1863, in-8° de 36 pages ; *Histoire de la ville de Perpignan*, Bordeaux, A. Lavertujon, 1866, in-8° de 62 pages.

BAS (Raymond de), nommé par Louis XIII gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, prêta serment, le 8 mai 1642, dans la ville royale du Volo, entre les mains du bayle, Jérôme Oliver. Il ne remplit cette charge que durant l'espace de quelques mois. Il était décédé avant le 3 février 1643, date à laquelle Thomas de Banyuls recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394.

BASSOLS (Joseph-Jacques) naquit à Prades de Nicolas Bassols et de Marguerite sa femme, le 8 février 1628. Lorsqu'il eût atteint l'âge requis, J. Bassols, qui, de bonne heure, s'était fait remarquer par sa piété, embrassa l'état ecclésiastique et devint pour tous un modèle de vertu et un sujet d'édification ; dans son ardent désir de faire le bien, on le voyait, nous dit la tradition, Bridaine roussillonnais, parcourir armé d'une lourde croix le pays qu'il évangélisait et répandre partout la parole de Dieu. Il allait nu-pieds, très pauvrement vêtu, fuyant le monde et se reportant tout entier au Très-Haut. Mais Dieu, qui se sert aussi des faibles et des petits pour faire éclater sa toute-puissance, voulut révéler à tous les vertus et la sainteté de son pieux serviteur. Joseph Bassols, se trouvant un jour au tribunal de la Pénitence dans la chapelle de la Volta, vit s'agenouiller à ses pieds un jeune homme de la ville, âgé de vingt ans, nommé Mathias Serrat, et qui était muet. Vivement ému de la foi confiante de ce jeune homme et prenant pitié de son malheur, le saint prêtre se mit en prières, suppliant la Mère des affligés d'obtenir la guérison de cet infortuné. Les prières du bon abbé furent entendues de Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain, et la parole aussitôt donnée à ce jeune homme vint rendre un miraculeux témoignage de la vertu de ce pieux serviteur de Dieu. De ce fait, acte notarié fut dressé ; toute une ville en fut

le témoin et le souvenir s'en est transmis par la tradition qui a donné à la famille de ce jeune homme le surnom d'*El Mutet*, qu'elle conserve encore de nos jours. On a de ce prodige deux témoignages contemporains qui en garantissent l'authenticité. Gaudérique Llanas, prêtre et archiviste de la communauté ecclésiastique de Prades à cette époque, le relate dans les termes suivants : « Als 22 de avril 1669 qu'un fadri de vingt anys home, als peus del confessor lo reverend Joseph Bassols, en la capella de Nostra-Senyora de la Volta, cobra la paraula o la obtingué per medi o per intercessio de Maria Sanctissima, loqual era estat tota la vida mut y se deya Mathias Serrat ; era la segona festa de Pascha. » Hyacinthe Vilar, notaire à Prades en ce temps-là, consigne la merveille en langue latine dans une de ses minutes : « Die lunæ 22 aprilis 1669 secunda die ex festa Pascha Resurrectionis Christi, Pratae. Deo omnipotentis duce, evenit in præsentis villa Pratae, quod Mathias Serrat, ætatis viginti annorum aut circa, filius Bartholomæi Serrat, lapidici dictæ villæ, mutus a nativitate qui, dicto ejus patre attestante, nunquam locutus fuit, in ecclesiam Sancti Petri dictæ villæ (coram altare B. M. de la Volta) cum signis significavit reverendo Josepho Bassols ut audiret confessionem suam qui in confessionario positus incipit signo sanctæ crucis se munire et loqui dicens proprio sermone *per lo senyal de la santa Creu*, etc., et prosecutus suam confessionem et abhinc clare locutus fuit et loquitur, attestans gratia loquendi a Deo et preces B. M. de la Volta assecutum fuisse qui vidi antea mutum et hodie loquentem. Ego Hyacinthus Vilar et hæc ad perpetuam memoriam majorem Dei gloriam scribo. » Un registre intitulé *Communauté des prêtres de l'église de Prades, actes, ventes et capbreus* apprend que le 28 septembre 1688, Joseph Bassols fut élu syndie de la communauté de l'église de Saint-Pierre. Il continua à vivre dans la plus parfaite humilité. S'étant rencontré un jour avec Ferdinand Costa, religieux camaldule, de passage à Prades, Joseph Bassols l'appela par son propre nom, sans qu'il l'eût jamais vu : le saint moine en fit autant, bien qu'il ne connût point le saint prêtre. Joseph Bassols mourut à Prades, le mardi 22 janvier 1697, à l'âge de 69 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Pierre. Sur sa tombe on grava l'épithaphe suivante : « *Hic jacet rev. Josephus Bassols presbyter eximie pietatis qui ad meliorem vitam transiit die 22 januarii 1697 ætatis suæ 70.* » En 1833, l'archiprêtre Roca fit pratiquer des fouilles dans son église paroissiale, en dessous de la pierre tumulaire placée au fond des marches du chœur, du côté de la sacristie. « A fleur de terre, écrit-il dans les notes qu'il a consignées à l'intention de ses successeurs, j'ai trouvé quelques ossements,

et à une certaine profondeur quelques feuilles de laurier assez bien conservées, voilà tout. Comme les marches ont été placées longtemps après la mort de M. Bassols, il est à présumer que la pierre tumulaire a été avancée vers la nef, et que la dépouille mortelle du saint prêtre a été laissée sous ces marches. Au commencement que j'étais curé et avant les fouilles, j'avais entendu dire à une de mes tantes, née en 1762 et décédée en 1848, qui avait vécu elle-même avec une grand'mère, fort avancée en âge, mariée en 1734, qu'en 1731, époque où l'on plaça les degrés en marbre, les ouvriers trouvèrent un cercueil entouré de feuilles de laurier encore fraîches. Quoi qu'il en soit, il est certain que la mémoire du Rév. Bassols a toujours été précieuse dans la paroisse et que, dans certaines maisons, l'on conserve des croix qui lui avaient appartenu. On lui attribue des miracles. »

E. DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — Archives paroissiales de l'église de Prades. — Etude de M^r Barrère, notaire à Prades, actes de l'an 1669.

BASTER (Jean), patron d'une nef ou navire du port de Collioure qu'il dût mettre à la disposition d'Alphonse V, au mois de mars 1420, pour opérer le transport des troupes et des chevaux du Roussillon en Sardaigne. Après avoir rejoint la flotte aragonaise au port des Alfachs, cette galère servit durant l'expédition de Sicile et pendant les sièges de Calvi et de Bonifacio, en Corse.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 219.

BASTEROT (Prosper de La Barrière, chevalier de), architecte du département des Pyrénées-Orientales, durant la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, a popularisé les monuments et les ermitages du Roussillon à l'aide de deux publications : *Voyage pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales* (en lithographies représentant les principaux sites et monuments du pays), Perpignan, Chapé, 1824-1825, in-4° ; *Voyage aux ermitages des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Aubry et C^{ie}, 1829, in-folio, 12 pages de texte et 20 de lithographies. Il mourut à Perpignan le 14 septembre 1844. Un portrait qui se trouve dans le cabinet de l'archiviste départemental, à la Préfecture des Pyrénées-Orientales, représente le chevalier de Basterot à l'âge de trente-quatre ans.

BATLLE (Arnaud) était un homme de loi, natif de Peralada, en Ampourdán, qui, se trouvant déjà fixé à Perpignan en 1272, s'attacha à la fortune de l'infant Jacques, futur roi de Majorque. Après l'avènement de ce prince au trône, il fut nommé conseiller et juge du nouveau souverain dans la capitale

de son royaume. La maison de ce magistrat était située, à Perpignan, sur la ruelle appelée *lo Trauc*, qui fait communiquer la rue de la Fusterie avec la place actuelle du marché. Le 16 avril 1279, il obtint du roi Jacques l'autorisation de construire cet immeuble qui est un empiètement sur la voie publique et qui s'est maintenu jusqu'à nos jours avec la dénomination de *Trauc d'en Arnaud Batlle*.

Le dévouement qu'il porta à la dynastie majorquine attira au conseiller de Jacques I^{er} l'inimitié du roi d'Aragon. Celui-ci étant venu à l'improviste à Perpignan, en 1285, et n'ayant pu se saisir du roi de Majorque, son frère, fit arrêter Arnaud Batlle et un autre des conseillers royaux, Guillaume de Puig d'Orfila, originaire de Collioure.

Arnaud Batlle ne tarda pas à refaire sa fortune. Il acquit le fief de Castell-Vell, près de Salces, et, satisfait de ses hautes fonctions judiciaires qu'il remplit jusqu'à la fin de ses jours, il ne prit jamais d'autre titre que celui d'homme de loi. Il eut deux fils : Pierre, l'aîné, qui reçut le titre de chevalier, et Béranger, qui fut successivement évêque d'Elne et de Mallorca.

LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*. — Archives des Pyr.-Or., B. 350.

BATLLE (Béranger), fils d'Arnaud Batlle, conseiller du roi Jacques I^{er} de Majorque, naquit à Perpignan, dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Après avoir été successivement sous-chantre de l'église d'Elne, en 1287, et archidiacre de Vallespir, en 1309, Béranger Batlle recevait, le 3 décembre 1320, des bulles du pape Jean XXII qui lui donnaient la succession de Béranger d'Argilaguers sur le siège d'Elne. Lors de sa promotion à l'épiscopat, Béranger se rendit à la cour papale d'Avignon où il reçut la consécration des mains de Béranger de Fré dol, évêque de Porto. L'onction sacerdotale dut lui être conférée dans cette même ville, puisqu'il n'était que diacre au moment de son élévation au siège d'Elne. Le 21 décembre 1320, le Souverain Pontife lui délivrait des lettres de congé pour lui permettre de s'éloigner d'Avignon et rentrer dans son nouveau diocèse.

C'était l'époque où Perpignan, capitale et résidence des rois de Majorque, prenait de l'extension et de l'importance. Malgré l'érection de trois autres paroisses (Saint-Jacques, 1260, Saint-Mathieu, la Réal, 1300), l'église du vieux Saint-Jean, consacrée en 1025, n'était plus en rapport avec le nombre des habitants. Fallait-il agrandir l'église-mère ou construire parallèlement un nouvel édifice sur des proportions plus vastes ? Après de longues hésitations, le projet de l'*opus novum* fut adopté. La construction de la cathédrale actuelle fut un des premiers

projets conçus par Bérenger Batlle, dès sa venue dans le diocèse. Le 7 juin 1321, il appliqua les revenus des bénéfices vacants de l'église Saint-Jean de Perpignan à l'édification d'une nouvelle église de ce nom, à côté de l'ancienne. A la charte qui porte cette disposition et qu'on trouve aux archives de l'hôpital Saint-Jean est suspendu le sceau de ce pontife. Sa forme est ogivale ; le moule, en cire brune, est recouvert, à la partie antérieure, d'une plaque en cire rouge qui montre l'évêque mitré, debout sur un socle, la crosse dans la main gauche et la main droite levée, donnant la bénédiction. Ce sceau fort détérioré, brisé en plusieurs endroits, laisse pourtant lire la légende en caractères gothiques : S Berengarii : BAYULI : PROVIDENCIA : DIVINA : ELNENSIS : EPISCOPUS I.

Il ne fallut pas moins de trois ans avant de pouvoir mettre la première main aux travaux. Le 27 avril 1324, Bérenger posa la seconde pierre de l'édifice religieux qui fait l'ornement de la ville de Perpignan, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante gravée sur le pilier droit de la petite porte, contre la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel :

Lapis. secundus. quem. reverendus. Dominus. Berengarius. Baiuli. gratia. Dei. Elnensis. Episcopus. posuit. in fundamento. istius. ecclesiae. V. KL. Maii. Anno Domini. M. CCC. XXIII.

Quatre mois après, le roi Sanche mourait à Foriguères, et sa succession ouvrait pour les Perpignans une ère de troubles politiques et religieux. Son héritier, Jacques I^{er}, étant trop jeune pour prendre en main les rênes de l'Etat, la régence avait été confiée, sur l'ordre du pape, à Philippe de Majorque, frère de Sanche et chanoine de Tours. Les Perpignans, persuadés que le régent était dévoué à la France, lui refusèrent obéissance et entravèrent son administration. On conçoit les difficultés de Bérenger Batlle, sujet dévoué à la politique pontificale autant qu'à la dynastie majorquine. L'évêque d'Elne fut un utile auxiliaire de Jean XXII qui eut à se louer de ses informations exactes sur les agissements de ses ouailles révoltées. Au mois de mars 1325, l'interdit fut lancé sur Perpignan par deux nonces que le Souverain Pontife avait envoyés avec mission de mettre fin aux discussions. Au commencement de mai 1325, des procureurs de la ville s'acheminèrent vers Avignon et entamèrent des tentatives de paix. Le pape accepta les propositions d'arbitrage qui lui furent présentées et pria le régent de venir à sa cour pour y conclure la paix. Sur le désir des procureurs, il permit à Bérenger, évêque d'Elne, de

suspendre l'interdit lancé par les nonces pontificaux jusqu'à l'octave de la Pentecôte qui tombait cette année-là le 17 juin. Si la paix n'était pas ratifiée avant cette date, l'interdit reprendrait sa force. Les négociations traînant en longueur, le pape usa de patience et prolongea de quinze jours le délai de la première suspense d'interdit. Finalement le régent et les procureurs ne s'entendirent pas et se séparèrent sans avoir rien conclu ; par suite, l'interdit pesa de nouveau sur le Roussillon.

Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du pape dans les affaires politiques pour obtenir de Jacques d'Aragon la renonciation à ses prétentions sur la couronne de Majorque, mettre fin au conflit, obliger les Perpignans à la soumission et à la libération du jeune souverain, leur prisonnier. Le mariage de Constance, petite-fille du roi d'Aragon, avec Jacques I^{er} de Majorque devait sceller la paix. Le 2 mars 1326, le cœur plein de joie, Jean XXII annonçait que, sur la prière du régent, l'infant Alphonse était récemment entré à Perpignan à la tête de cinq cents chevaliers environ. Les habitants de la ville s'étaient soumis au régent qui avait consenti à pardonner leur rébellion.

Bérenger Batlle fut témoin et signataire de l'acte d'accord conclu entre les rois d'Aragon et de Majorque, le 1^{er} octobre 1327.

Le calme rétabli au sein de Perpignan, l'évêque d'Elne s'empessa d'édicter des constitutions tout à l'avantage de son clergé. C'est ainsi que, dès le 15 mars 1326, il promulguait un statut qu'on peut considérer comme une des premières mesures ayant favorisé le haut enseignement dans le Roussillon. Considérant que « si le clergé étudie les sciences, ses brebis ne marcheront pas dans les ténèbres de l'erreur », Bérenger Batlle statua que tous les chanoines, bénéficiers ou hebdomadiers qui étudieraient la théologie ou le droit canon dans la ville de Perpignan seraient considérés comme présents dans les églises de leur résidence, tant pour les anniversaires que pour les autres distributions. Il est certain que la ville d'Elne avait été pendant le moyen âge le centre principal des études ecclésiastiques dans notre diocèse. Mais cette cité avait perdu son importance dès le milieu du xiii^e siècle et la ville de Perpignan, qui occupait dès lors le premier rang en Roussillon, n'offrait encore que peu de ressources en fait d'instruction. Les membres du clergé qui désiraient compléter leurs études étaient obligés d'aller dans des pays éloignés pour en chercher les principaux éléments. Le décret du 15 mars 1326 porté par Bérenger Batlle est le premier pas important fait dans le Roussillon pour favoriser l'enseignement supérieur. En 1379, l'Université qui fut créée à Perpignan compléta l'organisation pédagogique en annexant à la

théologie les facultés de droit et des arts libéraux.

Le 4 avril 1326, Bérenger Batlle convoqua les ecclésiastiques de son diocèse à un synode dans lequel furent promulguées diverses constitutions touchant la discipline et les mœurs des clercs. Puiggari affirme que l'évêque d'Elne publia encore plusieurs autres statuts synodaux dans le cours des années 1327, 1328 et 1330. Jacques II appela Bérenger Batlle dans son conseil ; le 14 août 1331, le pape Jean XXII délivrait un congé d'un an à l'évêque d'Elne pour lui permettre de vaquer aux multiples occupations de sa nouvelle charge. On trouve son nom dans les archives du Domaine de Montpellier, au mois de septembre 1332. Il venait d'être transféré au siège de Mallorca, en remplacement de son successeur, Gui de Terrena, appelé à celui d'Elne.

Pendant les dix-sept années de son administration épiscopale à Mallorca, Bérenger Batlle s'appliqua à édicter de sages règlements et à embellir sa cathédrale. Il était à peine installé et déjà, guidé par l'expérience des hommes et des affaires qu'il avait acquise dans le diocèse d'Elne, il dressait des statuts synodaux. Ces constitutions canoniques furent promulguées le 15 janvier 1333. L'évêque faisait une obligation à chaque chanoine nouvellement nommé d'apporter au vestiaire capitulaire, le jour de son entrée en fonctions, une chape d'une valeur de quinze livres au minimum. Il faisait ensuite défense aux sacristains de céder les ornements d'église aux séculiers qui étaient dans l'habitude de les emprunter pour orner leurs maisons, les jours de fête. Il rappelait à ses diocésains la stricte observation de la constitution *Suscepti regiminis*, de Jean XXII, prescrivant d'attribuer aux fabriques les revenus des cures durant la vacance des titulaires. Il introduisit l'usage de la sonnerie des cloches, dès l'aube du jour, pour annoncer l'*Angelus* du matin. Enfin, il décida que la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge se célébrerait dans son diocèse avec la solennité de celle de la Noël.

Une ordonnance spéciale, portée en 1336, réglementait certains points d'ordre économique. Elle stipulait le droit qu'avait chaque chanoine de percevoir quotidiennement deux pains blancs et un quart de bon vin rouge.

Grâce à son initiative, le chapitre de la cathédrale vit accroître le nombre de ses membres. Son personnel n'était jusqu'alors composé que de dix-huit chanoines. Bérenger Batlle obtint de Jacques II de Majorque la création de quatre nouvelles stalles. Par une lettre qu'il écrivit de Perpignan, le 26 avril 1338, ce monarque s'engageait à fonder quatre canonicats. Son but, en accomplissant cette œuvre pie, était de restituer à l'Eglise de Mallorca les portions de biens dont il l'avait jadis frustrée. Cette fondation fut

approuvée par une bulle que Benoît XII lança d'Avignon, le 12 juin 1338.

De concert avec son chapitre, Bérenger Batlle confirma, le 20 septembre 1341, la coutume ancienne qui permettait d'ensevelir dans les églises les personnes ayant créé des bénéfices ecclésiastiques. Lui-même donnait de beaux exemples de générosité. Il enrichit le Trésor de sa Cathédrale d'une custode en bois argenté dont le pied était en argent massif. Il y fit graver avec ses armes la scène du Crucifiement de Notre-Seigneur. Le 1^{er} octobre 1346, il consacra le maître-autel de la Cathédrale.

Bérenger Batlle mourut le 1^{er} novembre 1349, à Mallorca, et son corps fut enseveli dans la Cathédrale de son diocèse. On y remarque encore de nos jours une inscription qui est gravée sur une plaque en marbre : elle est placée au sommet de la muraille qui sépare la chapelle Sainte-Eulalie de Mérida de celle du maître-autel. On y voit, avec son tombeau creusé dans le mur, une figure d'évêque flanquée d'un écusson portant ses armes qui sont : deux papegaï (perroquets). L'épithaphe en vers léonins est ainsi conçue :

*B. Baiulus dictus humilis fuit ac benedictus.
Hic presul dignus, mitlis, pius atque benignus.
Et legum doctor inopum semperque receptor.
Sobrius et castus, mundi spernens quoque fastus.
Presentem dotans, ac Sedi plurima donans.
Anno milleno ter centum pentoque deno
Uno set dempto migrat primaque novembris.*

Archives du Vatican, *Regesta Vaticana*, t. 70, 71, 116, Registres des obligations, t. VI. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XXII. — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. X. — Archives des Pyr.-Or., G. 169, 235. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

BATLLE (Bérenger), fils de Pierre Batlle, seigneur de Castell-Vell et neveu de l'évêque Bérenger, épousa Barthélemine de Llupia et eut d'elle un enfant, François.

Archives des Pyr.-Or., B. 107, 240.

BATLLE (François), fils du précédent, garde des ports et côtes maritimes des comtés de Roussillon, sous Martin d'Aragon, devint ensuite camérier de ce roi, en 1396.

Archives des Pyr.-Or., B. 177, 232, 346.

BATLLE (Bérenger), fils du précédent, obtint de Ferdinand I^{er} la châtellenie et le bailliage de Salces, en 1413, seconda activement Alphonse V, en 1420, dans les préparatifs de l'expédition de Sicile et de Sardaigne, et, en récompense de ses services, obtint la survivance de sa charge pour ses descendants. A sa mort, son fils Antoine-François lui

succéda ; celui-ci mourut vers 1442 et ne laissa qu'une fille dont la descendance s'est continuée dans la seigneurie de Molitg. La branche cadette de la famille d'Arnaud Batlle, le chancelier du roi de Majorque, fixée à Clayra, eut pour dernier représentant Georges Batlle qui acheta, le 25 février 1451, la baronnie de Castellnou, mourut vers 1460 et ne laissa que deux filles, dont l'aînée épousa Guillaume de Château-Verdun.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 286, 295, 411, 414.

BATLLE (Gilles), archidiacre de Vallespir en 1554, n'est guère connu que par la fondation qu'il fit d'un bénéfice dans l'église d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 214.

BATLLE (Pierre), né à Perpignan en 1787, y est mort le 22 décembre 1863. Orphelin dès son jeune âge, il disposait d'une fortune considérable qui fut compromise par des revers commerciaux dont son inexpérience et ses goûts d'artiste avaient fait sentir l'événement.

Le Roussillon et l'Espagne inspirèrent ses débuts dans la poésie. A une époque où le service militaire était obligatoire, Batlle fut attaché à l'Intendance de l'armée et envoyé à Barcelone. Ses occupations bureaucratiques lui laissant assez de loisir, il ne se détourna pas de sa voie, et c'est à cette période qu'il faut rapporter les bluettes littéraires, romances, couplets spirituels, menue monnaie de sa jeunesse, où l'on trouve néanmoins de la finesse et du trait.

Il resta à Perpignan sur la fin du premier Empire ; dans cette ville il connut M^{me} Amable Tastu ; aux chants de cette Muse son goût s'épura.

En 1821, il se rend à Paris avec le dessein d'y faire un long séjour ; mais les circonstances modifient ses projets, et il revient bientôt en Roussillon, heureux d'avoir vu de près les célébrités littéraires de l'époque.

Toutes les illustrations d'alors qui parurent dans le département, passèrent par les mains de Batlle : artistes, romanciers, poètes, improvisateurs, tout le monde choisi allait à lui, et chacun en recevait un gracieux accueil. Par une juste réciprocité, dans les grands centres littéraires, et à Marseille en particulier, on l'environnait des plus cordiales sympathies.

Son fils l'avait attiré dans cette dernière ville, en 1839. Batlle y demeura environ deux ans, recherché par les esprits cultivés qui découvraient en lui un émule avant d'en faire un ami. Méry et Autran furent les premiers appréciateurs d'un talent auquel il ne manquait que le grand jour de la publicité pour révéler toute sa valeur. Son intimité avec les deux poètes marseillais aurait pu le déterminer à sortir de l'ombre dans laquelle sa modestie le retenait ; mais

il résista toujours à leurs sollicitations et se contenta de livrer par intervalles quelques pièces de son portefeuille aux lecteurs délicats.

Batlle dut s'arracher à Marseille où il avait projeté le dessein de se fixer. Il quitta la ville phocéenne le 9 septembre 1841, regretté surtout des deux amis dont les adieux poétiques l'accompagnèrent à l'heure du départ.

Déjà avant son exode pour Marseille, le poète avait ressenti les atteintes de la gravelle. La maladie et les chagrins avaient bien depuis envahi son âme, mais son cœur battait toujours et débordait de poésie, pur encens qu'il brûlait parfois devant des idoles terrestres, mais dont il réserva toujours la meilleure part à Dieu.

Il faut lire, dans les colonnes du *Publicateur*, ses odes, ses ballades, ses épîtres, au travers desquelles circule un véritable souffle de lyrisme et d'inspiration poétique. Plusieurs noms chers aux Roussillonnais, plusieurs sites aimés ont tour à tour excité sa verve et ses chants. Saint-Assiscle, Bages, Espira, Toulouges, le Mas-Deu, tout renaît dans ses écrits, avec sa fraîcheur ravissante et le caractère grandiose de nos paysages pyrénéens.

Au physique, Batlle trahissait dans sa personne une âme dont l'habitation était établie dans les régions de l'idéal et de l'art. Sa pâle figure encadrée dans de longs cheveux blancs, ses yeux pleins de flamme, sa parole à la fois douce et animée, sa physionomie patriarcale rendaient l'expression parfaite d'une nature d'élite.

V. ARAGON, *Un poète roussillonnais, Pierre Batlle*.

BAYART (Antoine) fut procureur royal et trésorier-général de Roussillon et Cerdagne, durant l'occupation française de la province par Louis XI, pendant l'espace de quatorze ans (1480-1494). Un de ses frères, Michel, remplissait l'office de lieutenant à la procuration royale, et un autre était chanoine de Sainte-Marie d'Aigueperse, au diocèse de Clermont.

Archives des Pyr.-Or., 323, 325, 412, 413.

BEAUPLET, graveur français ; on connaît de sa composition deux gravures sur bois : *Le siège de Perpignan en 1672* et le Cardinal de Richelieu sur son lit de mort.

BEAULIEU (Germain-Michel Camus de) succéda, le 17 février 1676, à Etienne Carlier dans l'Intendance de la province de Roussillon. Il reçut mission d'aliéner et de vendre les biens confisqués sur les complices des conspirations de Villefranche, et sous son administration, Vauban construisit des fortifications à Perpignan et dans les places de la province.

L'Intendant de Beaulieu fut nommé, en 1681, commissaire général de l'artillerie de France.

Archives des Pyr.-Or., C. 1404-1407. — Abbé TORREILLES, *L'œuvre de Vauban en Roussillon*, Perpignan, Latrobe, 1901.

BÉDOS (Joseph-Jacques-François), né en 1805, fit son éducation cléricale dans le séminaire de Saint-Sulpice. Devenu prêtre, il occupa une chaire de directeur, d'abord au grand séminaire d'Aix, puis à celui de Bordeaux. Il y professa durant six ans les cours d'Écriture sainte. Il rentra dans sa famille et, désireux de faire servir à la gloire de Dieu et au bien des âmes les talents que Dieu lui avait départis, se mit à la disposition de l'autorité diocésaine. Mgr de Saunhac lui confia les fonctions de secrétaire-général de l'évêché. Il le fit successivement chanoine (1838), vicaire-général et membre de son conseil. Il mourut le 27 mai 1870, étant doyen du chapitre de la cathédrale.

Archives de l'évêché de Perpignan.

BÉDOS (André-Augustin-Stéphane), un des plus généreux donateurs du Musée, naquit à Perpignan en 1813. En 1837, il était jeune avocat à Paris, mais son goût pour les Beaux-Arts se manifestait déjà, et il le montrait par des articles de critique qu'il publiait dans les journaux. Il était lié avec les artistes, avec Isabey notamment, et c'est ainsi qu'il en vint à former une collection nombreuse de tableaux et de dessins. Cette collection, Bédos l'a donnée de son vivant, presque toute entière, au musée de Perpignan, en 1876 et en 1880.

Bédos avait été substitut du procureur-général à Montpellier et bâtonnier de l'ordre des avocats à Perpignan. Il est mort en 1883.

CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art et d'archéologie du Musée de Perpignan*.

BÉGUIN (Louis) naquit le 10 mars 1811, d'une honnête et laborieuse famille d'ouvriers. Il fit de brillantes études au collège de Perpignan; il fut reçu avec le premier numéro à l'Ecole centrale. Mais sa vocation était l'instruction publique; il s'y consacra tout entier. Dans ce temps où la mobilité et l'inconstance sont le partage de beaucoup d'esprits, une seule pensée, une œuvre unique ont absorbé sa vie. Cette pensée, cette œuvre, c'est l'Ecole normale. Il l'inaugura en 1833; il l'a dirigée quarante ans; il en personnifiait les traditions.

Très versé dans les études scientifiques, il enseignait avec une clarté parfaite les sciences physiques, chimiques et naturelles... L'ensemble des travaux de l'Ecole était l'objet de sa vigilante attention; mais en même temps il donnait les plus grands soins à la direction morale. Il savait persuader aux élèves que

la profession d'instituteur est aussi belle que féconde, qu'ils doivent l'aimer pour elle-même, pour les services qu'ils sont appelés à rendre à la société. Il s'efforçait d'élever leur cœur à la hauteur de leur mission, et il y parvenait, parce qu'il prêchait d'exemple...

L'autorité supérieure appréciait le mérite de Louis Béguin; elle lui accorda les palmes d'or de l'Instruction publique et la croix de la Légion d'honneur. Il avait reçu plusieurs médailles pour son école. Mais modeste autant que dévoué à sa tâche, il continuait de demander le meilleur prix de ses labeurs à sa conscience, à l'intime satisfaction de l'accomplissement du devoir...

En 1836, Louis Béguin commença, dans une tour ancienne qu'on peut encore apercevoir sur les bords de la rive droite de la Basse, une série d'observations qu'il continua jusqu'en 1841. Elles furent alors interrompues jusqu'en 1850.

A cette époque, l'Ecole normale fut transférée dans le local qu'elle occupe actuellement; Louis Béguin y reprit ses observations et il les a continuées depuis, sans lacunes, jusqu'au moment (30 juillet 1873) où une mort subite l'a enlevé à ses travaux.

C'est donc pendant une durée de vingt-neuf ans que le zélé directeur de l'Ecole normale s'est imposé l'obligation de lire, à heure fixe et plusieurs fois par jour, la série des instruments nécessaires aux études météorologiques. Ceux-là seuls qui font des observations régulières pendant longtemps connaissent l'intelligente attention et la persévérance laborieuse qu'exige ce travail.

Béguin n'a rien publié; nous devons cependant reconnaître le grand mérite de l'homme qui entreprit les observations météorologiques, dont il présentait l'utilité alors qu'elles étaient presque universellement abandonnées et fort mal appréciées.

XXI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BELLCASTELL (Pierre de), chevalier roussillonnais que le roi Sanche de Majorque choisit pour son *major dome* ou officier chargé du service de la table. En 1319, ce prince lui fit concession en fief honoré de certaines justices et droits sur Vilallonga-de-la-Salanca, avec obligation de payer tous les ans, au Domaine royal, un cens de trente livres.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 344.

BELLCASTELL (François de), fils du précédent, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca, acquit, en 1353, de Pierre Fuster, une créance sur le lieu de Pontella, et hérita à la mort de son beau-frère, le chevalier de Saint-Jean, de la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts. Jean Fernandez Munyos et Ber-

nard d'Olzinelles, co-seigneurs de Pontella, revendiquèrent des droits sur ce fief. Les deux parties en vinrent à un arbitrage, et une sentence prononcée à Perpignan, le 4 février 1356, par Raymond de Perellos, déclara que les prétendants renonçaient à tout droit sur Pontella en faveur de François de Bellcastell, qui serait tenu toutefois de payer deux cents florins pour les indemniser des frais occasionnés par leurs réclamations. François de Bellcastell était conseiller de Pierre IV le Cérémonieux. Il seconda ce monarque dans la guerre qu'il avait entreprise contre le roi de Castille, en lui avançant la somme de 1982 livres, de concert avec Bérenger d'Oms, et en faisant une levée de vingt chevaliers équipés pour servir dans l'armée aragonaise. François de Bellcastell était décédé en 1368 : il laissa deux fils qui lui succédèrent à Pontella. Jean de Bellcastell, fils et héritier de François, est cité en 1368 comme seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts. Par acte des 6 et 7 février 1370, il vendit, du consentement de son grand-père, Pauquet de Bellcastell, la moitié de la seigneurie de Caladroer à Béatrix, épouse de Bérenger d'Oms et dame de Mosset. Il était encore seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts en 1372, mais il mourut jeune, et nous ne savons si son frère Pauquet lui survécut. Quoi qu'il en soit, ces deux jeunes gens étaient décédés en 1375, et ils eurent pour successeur leur oncle Pauquet de Bellcastell.

Archives des Pyr.-Or., B. 99, 109, 129, 133. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série, 1878, Perpignan, in-12. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts*, 1903, Céret, in-8^e.

BELLCASTELL (Pauquet de), châtelain de l'importante place forte ou château de Castellnou, reçut ordre, en 1347, de Pierre IV d'Aragon, de conduire les machines et engins de guerre nécessaires pour assiéger le château de Ria qui persistait à se défendre au nom de Jacques de Montpellier. Il hérita, en 1375, les seigneuries de Pontella et de Vilallonga-de-la-Salanca, à la suite de la mort de ses neveux, Jean et Pauquet. Mais il ne conserva pas longtemps celle de Pontella, car une ordonnance du procureur royal rendue le 17 juin 1377 en fit la remise à Gualda dez Volo ; le fief de Vilallonga resta à son fils François ; quant à la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts, elle fut dévolue à Bérenger d'Ortafa, chambellan du roi Jean I^{er} d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 133. — ALART, *op. cit.* — Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

BELLERA (Guillaume de) était gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne au moment de la chute du royaume de Majorque. Le 16 décembre 1344, il fut chargé par Pierre IV de reprendre l'enquête judiciaire sur l'atelier monétaire de Perpi-

gnan et l'accusation de faux-monnayage qui pesait sur Jacques II. L'instruction de cette affaire dura jusqu'au 8 février 1345. A cette date, une ordonnance du roi d'Aragon porta nomination en faveur de Guillaume de Bellera de châtelain du château royal de Perpignan et lui permit de centraliser entre ses mains l'administration civile et militaire du Roussillon. Une lettre du même prince lui conféra juridiction absolue pour pourvoir au remplacement des officiers et notaires roussillonnais, presque tous décédés à la suite des pestes, maladies et guerres récemment survenues. Les honoraires de son traitement annuel s'élevaient à la somme de dix mille sols. En 1358, il reçut une commission pour mettre à exécution les donations en franc-alleu des lieux de Vinça, Clayra et Saint-Laurent-de-la-Salanca faites par le roi en faveur des deux infantes, Constance, reine de Sicile, et Jeanne, filles de Pierre IV.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100, 106, 110. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

BENENATUS, évêque d'Elne, suivant les preuves données par le P. Sismond et d'autres savants critiques, souscrivit le troisième concile de Tolède, ouvert le 6 mai 589, dans lequel plusieurs prélats wisigoths encore attachés à l'arianisme abjurèrent leurs erreurs. La même année, Benenatus se trouva au concile de Narbonne, réuni le 1^{er} novembre, en exécution d'un canon de celui de Tolède portant qu'on tiendrait tous les ans, à pareil jour, un concile dans chaque province ecclésiastique.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BÉRENGER (Raymond), dix-neuvième abbé de Saint-Martin-de-Canigou, élu le 9 décembre 1360, mourut le 28 janvier 1380. Le 29 juin 1366, il accorda, de concert avec ses religieux, l'affranchissement des droits de *questia*, *intestia*, *xorquia*, *cugucia* aux hommes et femmes des lieux d'Odello, Vilalta, Pardinella, Egued, Targasona et Pla. Il en fit autant, le 12 juin 1370, en faveur des habitants de Marquixanes. Le monastère de Saint-Martin avait éprouvé des dommages considérables et de nombreuses vexations durant l'année 1374, lorsque l'Infant de Majorque, avec ses partisans, vint de nuit, par des chemins détournés et à travers la montagne, envahir l'abbaye. Ce prince maltraita et blessa l'abbé et les moines, les emmena prisonniers, emporta les bijoux de l'église, prit ensuite et ruina le village et le château de Vernet. Le 18 octobre 1375, le roi d'Aragon accorda des lettres d'absolution à l'abbé, aux moines et aux prêtres de Saint-Martin pour les crimes à eux imputés lors de cette invasion de leur monastère, de leurs châ-

teaux et forteresses. On restitua aux religieux tout ce qui leur avait été saisi dans cette circonstance.

Inventaire de dom d'Agullana. — LEGOY DE LA MARGHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. III. — Abbé J. CAPELLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes*, Perpignan, Payret, 1905.

BÉRENGER I, évêque d'Elne, était fils du comte Oliba-Cabréta, qui prit l'habit de Saint-Benoît et mourut au monastère du Mont-Cassin, et de la comtesse Ermengarde, son épouse. Le 10 février 993, il concourut, à raison de ses droits paternels, avec sa mère alors veuve et ses frères, Bernard, comte de Besalu, et Guifred, comte de Cerdagne, à un acte de donation en faveur du monastère de Sainte-Marie d'Arles. Le 19 novembre de la même année, il consacra l'église de Saint-Etienne de Fontanills, près d'Arles, et celle de Saint-Martin de Palalda. Le 15 décembre suivant, Bérenger assista à un plaid tenu à Castellnou par Ermengarde, sa mère, où il fut reconnu que l'alleu de Torderas appartenait à l'abbaye d'Arles. Il est dit dans cet acte que les témoins prêtèrent serment sur l'autel de Saint-Martin de Torderas et sur les corps des saints martyrs Abdon et Sennen.

Marca hispanica, col. 947, 948. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BÉRENGER II, évêque d'Elne, témoigna, en 999, dans un acte passé entre Miron et Sintille, abbé d'Arles. Le 22 février de l'an 1000, il fut présent à la donation que Bernard, comte de Besalu, fit du monastère de Saint-Paul, appelé *Monisat*, dans le pays de Fenouillèdes, à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. On le retrouve, le 1^{er} novembre de la même année, dans un plaid au sujet d'un alleu qui fut adjugé à son église d'Elne. Le 15 mars de l'an 1000, le même prélat échangea les églises de Saint-Etienne de Fontanills et de Saint-Martin de Cortsavi avec Sintille, abbé d'Arles, qui lui céda en contre-échange les alleus de Montescot, de Villanova-la-Raho et de Finestret. Il figure encore dans une donation de plusieurs fonds de terre faites par Prim, le 15 juillet 1001. Enfin, le 23 septembre 1003, il souscrivit avec d'autres évêques l'acte de consécration de l'église de Besalu. Zurita rapporte que Bérenger, évêque d'Elne, fut tué l'an 1003 à la bataille d'Albesa, où Raymond Borrell, comte de Barcelone, défit les Maures.

Marca hispanica, col. 934. — FLOREZ, *España sagrada*, t. 45. — ZURITA, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BÉRENGER III, évêque d'Elne, appartenait à la noble famille de Senfred de Gurb, château près de Vich, en Catalogne. En 1019, il fit partie d'une nombreuse réunion de prélats qui eut lieu à Gérone pour

assujettir à la vie commune les chanoines de la cathédrale. Les chanoines d'Elne vivaient déjà sous ce régime, on ne sait depuis quelle époque, lorsque, par une délibération capitulaire prise avec l'évêque Bérenger, l'administration de leurs biens fut commise à l'archidiacre Uzalgar, de la maison vicomtale de Castellnou. Mais bientôt cet infidèle économiste s'appropriâ ces biens et s'en assura la possession par la force des armes et l'appui de ses satellites. Les comtes de Roussillon et d'autres puissants seigneurs se rendirent à Elne avec l'archiprêtre de Narbonne, Guifred de Cerdagne, pour l'obliger à s'en dessaisir ; ils ne purent rien obtenir. Uzalgar fut tué dans un combat, mais deux de ses proches parents s'emparèrent à leur tour, comme par droit de succession, de tout ce qu'il avait usurpé et le gardèrent malgré les réclamations réitérées des évêques Bérenger IV, Artal I et Suniaire III. Le 29 mars 1025, Bérenger échangea avec l'abbé de Saint-Martin de Canigou, Sclua, son église de Saint-Saturnin de Vernet contre celle d'Arria. La même année, le 16 mai, il consacra l'église du vieux Saint-Jean de Perpignan, que des hommes pieux avaient édifiée. En 1027, et le 16 mai, en l'absence de Bérenger, Oliba, évêque d'Ausone (Vich) et abbé de Saint-Michel de Cuxa, chargé de l'administration du diocèse d'Elne, célébra dans les prairies de Toluges un synode où furent confirmés les statuts pour la *Trêve de Dieu* qui, déjà prescrits auparavant par ces deux prélats, étaient mal observés. On y défendit, à qui que ce fut, sous de fortes peines canoniques, d'attaquer son ennemi depuis l'heure de none du samedi jusqu'au lundi à l'heure de prime. Cette trêve, appelée de *Dieu* ou du *Seigneur* parce qu'elle devait s'observer le dimanche, est la plus ancienne que l'on connaisse. La date en a été changée en celle de 1047 par Baluze, qui a fait presque autorité à cet égard, malgré la hardiesse, les complications et le malentendu de ses conjectures, malgré le sentiment des célèbres Cossart, Ducange, Fleuri et les actes authentiques de cette assemblée que Taberner assure avoir vus et qui, de l'aveu même des frères de Sainte-Marthe, portaient la date de 1027.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Publimateur des Pyrénées-Orientales*, 1837, n° 21.

BÉRENGER IV, évêque d'Elne, était fils de Guifred, comte de Cerdagne. Il assista, le 15 janvier 1032, à la dédicace de l'église de Sainte-Marie du monastère de Ripoll. Le 21 septembre 1038, il concourut à celle de la nouvelle collégiale de Gérone, et le 23 octobre, à celle de la basilique d'Urgell. Il assista au concile de Narbonne, tenu le 17 mars 1043, dans lequel furent excommuniés les envahisseurs des biens du monastère de Saint-Michel de Cuxa. En

1045, il fut présent à la dédicace de l'église de Saint-Michel de Fluvia, en Ampurdan, et le 15 novembre 1046, il consacra celle de Sainte-Marie d'Arles. Le 10 août 1053, Raymond, abbé de Saint-André, lui concéda le droit d'amener à Elne et partout ailleurs une dérivation du Tech à travers le territoire de l'alleu de Saint-André et celui de Saint-Martin de la Riba. La même année, Bérenger assista à un concile mixte tenu à Elne, le 10 décembre, où le chapitre de cette cité fut indemnisé des pertes que lui causèrent les spoliateurs qui l'avaient ruiné. L'évêque lui-même lui restitua le village de Salellas.

Marca hispanica, col. 442, 1050, 1065, 1069, 1087, 1090. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BÉRENGER V, évêque d'Elne, consacra l'église de Saint-Vincent d'Eus, en Conflent, le 11 février 1187.

BÉRENGER VIII, évêque d'Elne, inféoda, le 20 avril 1314, le château de Cornella-del-Bercol à Guillaume Adalbert qui lui en fit hommage.

BÉRENGER I, vingt-deuxième abbé de Sainte-Marie d'Arles, fit consacrer, en 1061, l'église de Saint-Quentin des Bains par Artal, évêque d'Elne. Il signa comme abbé dans des actes de 1060 et 1076.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BÉRENGER III, cinquante-cinquième abbé de Sainte-Marie d'Arles, était prieur de Saint-Paul de Barcelone lorsqu'il fut élevé au siège abbatial. Il vivait en 1370.

Gallia christiana, VI, col. 1091.

BÉRENGER I, trente-unième abbé de Saint-Michel de Cuxa, administra ce monastère depuis l'année 1268 jusqu'en 1277. Il obtint du pape Clément IV une bulle qui confirmait celle accordée par Jean XV à Guarin. Il célébra un synode, tous les ans de son abbatial, le premier mercredi après la fête de Pâques, dans l'église Saint-Vincent de Ria. Des points de discipline ecclésiastique y furent réglementés.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER II, trente-troisième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis 1285 jusqu'en 1296.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER IV, quarante-quatrième abbé de Saint-Michel de Cuxa, succéda en 1447, à Bérenger dez Fonts, après un interrègne de cinq ans. Ce prélat obtint de Nicolas V une bulle par laquelle le Souverain Pontife concédait au monastère les faveurs et privilèges d'autrefois, que le malheur des temps avait fait tomber en désuétude.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER I, onzième abbé de Saint-Martin du Canigou, nommé par la communauté de la Grasse, assista, le 13 octobre 1157, à la consécration de l'église de l'abbaye d'Arles. Le *Gallia christiana* dit à tort que ce fut le 3 des ides de novembre, c'est-à-dire le 11 novembre. Cet abbé est porté par la *Chronique Colbertine* comme ayant siégé pendant cinq ans. Il est aussi à noter que le 13 octobre 1157, Bérenger n'était qu'abbé élu et non encore confirmé, comme il le mentionne en signant le procès-verbal de la consécration de l'église d'Arles.

BALUZE, *Miscellanea*, t. IV, lib. XI. — *Histoire générale du Languedoc*, t. V. — *Marca hispanica*, col. 506, 1323.

BERGA (Bernard de), évêque d'Elne, né à Berga, d'une famille très honorable, obtint du Saint-Siège, en 1230, que la dignité de chapelain-majeur ou prévôt du chapitre de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan fut unie à perpétuité à la mense épiscopale, avec obligation pour le chapelain de fournir aux chanoines et aux conducteurs les portions alimentaires qu'ils avaient coutume de recevoir. Dès lors, les évêques d'Elne, jusqu'alors très sédentaires, commencèrent de faire leur résidence, tantôt dans cette cité, tantôt à Perpignan. Le 7 septembre 1233, il contribua à rétablir la paix et la concorde entre Nunyo Sanchez, seigneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, et Bernard, comte de Foix. En 1234, il assista aux cortès de Tarragone, tenues par Jacques I^{er}, roi d'Aragon et prince de Catalogne. La même année, on le voit figurer au concile tenu à Béziers, le 2 avril, dans lequel on dressa plusieurs canons contre les hérétiques et leurs fauteurs. Le 1^{er} janvier 1240, il fonda avec son chapitre une distribution annuelle de cent tuniques de laine à faire aux pauvres dans le cloître de la cathédrale, savoir cinquante la veille de la Toussaint et cinquante la veille de la Noël. Le 11 mars 1241, par son conseil et son autorisation, il se tint à Mallolas, près de Perpignan, une assemblée solennelle de prélats, de châteaux et d'autres seigneurs du diocèse, où fut publié par un délégué du gouvernement l'édit de paix et trêve rendu en 1228 par le roi d'Aragon. En 1242, il vit s'établir sur la montagne d'Argelès le monastère cistercien de Vallbone. En 1245, il consacra, dans la vallée de Prats-de-Mollo, la nouvelle église des saintes Juste et Rufine. Le 17 mai 1246, le roi Jacques d'Aragon lui fit le serment de fidélité et protection ; c'est le dernier de ces serments que l'on trouve dans notre histoire locale. La même année, il assista à un concile à Béziers. En 1247, on le voit figurer dans un congrès de prélats et de magnats tenu le 14 avril par le roi d'Aragon à Lérida, où furent renouvelés les privilèges des églises et des personnes ecclésiastiques. En 1258, Bernard de Berga fit son testament par

lequel il ordonna que les cent tuniques destinées aux pauvres leur fussent délivrées sur son tombeau, et il ajouta à cette aumône une distribution annuelle de cent chemises et de quantité de toile. Ce riche et bienfaisant prélat combla aussi de largesses un grand nombre d'églises et d'hôpitaux. Il fonda en particulier, pour celui de Tatzo-d'Amont, dix lits de plus qu'il n'y en avait et un service de six frères hospitaliers. Ce testament fut fait le 20 avril 1258. Le premier sceau des évêques roussillonnais dont la date soit bien connue est celui de Bernard de Berga. Il pend à une charte en parchemin datée du 25 juillet 1244, par laquelle cet évêque accorde quarante jours d'indulgence aux fidèles qui contribueront par leurs aumônes à la construction de l'hôpital d'Ille et de son église. Ce sceau, de forme ovale, en cire blanche, avec contre-sceau au revers, est long de 0 m. 05, large de 0 m. 03. La partie antérieure, qui a reçu l'empreinte en cire brunâtre, représente l'évêque debout, coiffé de la mitre, tenant la crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la main droite. La conservation du contre-sceau a été un peu compromise par l'usage auquel cette pièce a été longtemps destinée ; car le frère quêteur, porteur de cette missive, était obligé de la présenter à toutes les personnes dont il sollicitait les secours. Tel qu'il est, on y distingue encore, au milieu d'un cercle de 0 m. 018 de diamètre, deux têtes nimbées qui sont celles des patronnes d'Elne, comme on le voit par la légende qui se lit autour. Le tombeau de l'évêque Bernard de Berga était situé dans le chœur de la cathédrale d'Elne.

Marca hispanica, col. 1227, 1422, 1441. — Archives des Pyr.-Or., G. 170, 171. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 1833, n° 19 ; 1835, n° 1. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BERGE (François-Baudile) naquit à Collioure le 11 mai 1779. La maison paternelle fut pour lui une école de valeur et de bravoure. Il n'était âgé que de quinze ans lorsque les Espagnols vinrent mettre le siège devant sa ville natale. La résistance fut organisée et dirigée par son père, Paul Berge ; mais les efforts des assiégés furent vains ; « la ville fut prise et Paul Berge trouva la mort dans une échauffourée au col de Banyuls », au rapport du général du Mont-luisant, biographe de ce héros.

Son éducation fut confiée aux soins d'un savant géomètre, du nom de Hachette, qui avait obtenu, en 1792, à la suite d'un brillant concours, la place de professeur d'hydrographie récemment créée à Collioure. Le jeune Berge tira si grand profit des doctes leçons de ce maître qu'il fut admis, dès 1794, à l'Ecole appelée plus tard polytechnique. Aux divers titres de gloire qui honorent la mémoire de ce vaillant général s'ajoute celui de premier polytechnicien

de France. Ce fut lui, en effet, qui obtint le n° 1 de sortie de Polytechnique dès la première année où l'école, récemment fondée par la Convention, venait, pour la première fois, de donner à la patrie une promotion de jeunes officiers.

En 1796, il débutait dans la carrière militaire avec le grade de lieutenant d'artillerie. C'était l'époque où Bonaparte entreprenait la série de ses guerres du Consulat et de l'Empire. Berge accompagna le conquérant dans ses expéditions, si bien que l'on a pu écrire « que tous les grades lui furent conférés sur les champs de bataille ». Il fit les campagnes d'Egypte, de Syrie et se trouva aux batailles des Pyramides, d'Aboukir, ainsi qu'aux sièges de Jaffa, Saint-Jean-d'Acre et du Caire. Après avoir suivi de 1803 à 1804 les campagnes des côtes de l'Océan, et de 1805 à 1807 celles d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, Berge, nommé major le 21 mars 1806, colonel le 30 août 1808, passa à l'armée d'Espagne le 24 novembre en qualité de chef d'état-major, et prit, le 28 décembre, le commandement du 5^e régiment d'artillerie à cheval. Il se distingua particulièrement au combat de Santa-Marta de Vilalba, le 15 juin 1811, et mérita, à cause de son courage, d'être cité dans le rapport officiel. Placé à la tête de l'artillerie du midi de l'Espagne, le 13 avril 1813, il reçut le brevet de général de brigade le 26 mai suivant, ainsi que le titre de baron de l'Empire.

Les Bourbons de la Restauration apprécièrent la valeur de ce brillant officier général. Loin de l'entraver sur le chemin de l'avancement, ils lui prodiguèrent leurs bonnes grâces et leurs faveurs. L'Empire l'avait fait maréchal de camp et commandeur de la Légion d'honneur. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis. Dans le courant du mois d'octobre 1814, Berge faisait partie de la commission chargée de déterminer le classement des places de guerre du royaume et de diriger les travaux d'armement ou d'amélioration qu'exigerait leur situation. Au mois d'avril 1815, il se trouvait dans le Midi de la France avec le duc d'Angoulême, au nombre des officiers de son état-major. On le rencontre, en juin, chef de l'état-major de l'artillerie à Waterloo.

En 1816, le roi Louis XVIII nomma le général Berge commandant en chef de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz. Berge dirigea cet établissement avec le plus grand succès pendant plusieurs années. En 1823, il fut employé dans l'expédition d'Espagne en qualité de lieutenant-général d'artillerie, et le 13 octobre, il reçut le titre d'inspecteur général de la même arme. Depuis lors, il fit partie du comité consultatif de l'artillerie, au ministère de la guerre, et si cette arme a éprouvé de si grandes et de si nombreuses améliorations dans ces derniers temps, c'est surtout à ses vastes connaissances et à

son profond esprit d'observation qu'elles sont dues.

Le général baron Berge, qui avait été promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur le 3 novembre 1827, fut mis en disponibilité après la Révolution de 1830. Il mourut d'une attaque de choléra, le 18 avril 1832, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les habitants de Collioure ont érigé le buste en bronze de leur illustre compatriote sur la plus belle de leurs places publiques.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — *Annuaire de 1834*.

BERNARD (Pierre) occupait le siège d'Elne en 1113. Le pape Pascal II le délégua pour terminer le différend élevé entre l'abbé de Cuxa et celui d'Arles, relativement à l'église de Saint-Pierre de Torreilles. Bernard et les juges qu'il s'était adjoints prononcèrent en faveur du monastère de Cuxa et leur décision fut rédigée le 2 février 1114. Deux jours après, il donna son consentement à l'adjonction que Bernard Guillaume, comte de Cerdagne, fit du monastère de Saint-Martin de Canigou à celui de la Grasse. Le 4 juillet suivant, il consacra l'église Saint-Etienne de Salses, nouvellement construite par des personnes pieuses. Le 8 mai 1115, Guillaume Uzalgar, vicomte de Castellnou, son épouse Ermesinde et leurs fils, Uzalgar, archidiacre, Robert et Artalde, firent don entre ses mains et à l'église de Pontella de la troisième partie des dîmes qui leur appartenaient. Le 21 août 1116, Bernard consacra l'église de Torderas dédiée à Saint-Nazaire, en présence de Bernard, abbé d'Arles, et lui fit quelques dons. Le 10 avril 1118, Raymond Bérenger, comte de Barceloné, engagea entre ses mains l'église des saintes Juste et Rufine, édifiée dans la vallée de Prats. Le 17 octobre 1121, il consacra l'église de Saint-André de Sureda, et en 1123, celle de Saint-Saturnin de Montesquieu (*in Villanova de Pede montis*). Le 2 juin 1126, il fit son testament par lequel il légua sa chapelle au chapitre d'Elne, en remboursement de 1219 sols barcelonais qu'il lui avait empruntés pour faire son voyage à la Terre Sainte. Au retour de son pèlerinage, en 1128, il donna l'église et le village de Marcevol, au Saint-Sépulcre de Jérusalem et à la congrégation des chanoines de ce lieu ; auprès de cette église il établit un chapitre régulier du même ordre. Le 31 janvier 1129, il fit don à l'église d'Elne de deux métairies situées sur le territoire de Bages. Enfin, il confirma par sa souscription la fondation de Villefranche et celle de l'église de Corneilla.

Marca hispanica, col. 1241, 1242, 1244, 1247, 1259, 1268. — *Archives des Pyr.-Or.*, B. 226. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BERNARD I, abbé de Sainte-Marie d'Arles, sous Charles-le-Simple (900).

Gallia christiana, VI, col. 1085.

BERNARD II, abbé de Sainte-Marie d'Arles (1114-1132).

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BERNARD III, abbé de Sainte-Marie d'Arles en 1187.

Gallia christiana, VI, col. 1087.

BERNARD IV, est mentionné comme abbé d'Arles en 1199 ; il siégea jusqu'en 1208. En 1205, il décida que l'office de la Sainte Vierge serait récité tous les samedis, quand il ne tomberait pas ce jour-là de fête dont les matines ne comprendraient pas neuf leçons.

Gallia christiana, VI, col. 1087.

BERNARD I, dix-neuvième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis l'année 1102 jusqu'en 1119. Le 4 juillet 1117, il revendiqua aux comtes Suniaire et Bernard Izarn l'église de Catllar que ces seigneurs lui avaient ravie : à la suite d'une transaction passée entre eux, la juridiction demeura à l'abbaye, moyennant la concession annuelle faite par l'abbé aux comtes de la moitié des dîmes de cette église.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BERNARD II, vingt-cinquième abbé de Cuxa (1181-1188) appartenait à la famille des comtes de Besalu. Il agrandit les fortifications de son abbaye, construisit une grande tour avec son pont-levis à côté de la maison abbatiale, et assista, le 11 février 1187, à la consécration de l'église de Saint-Vincent d'Eus.

FONT, *op. cit.*

BERNARD III, vingt-neuvième abbé de Cuxa (1236-1255) était sacristain-majeur de Saint-Martin de Canigou, lorsqu'il fut nommé abbé de ce dernier monastère, le 21 janvier 1230. En 1236, le pape et le roi d'Aragon lui confièrent la direction de Cuxa où le relâchement s'était glissé. Il fit construire un autel dédié à Sainte-Catherine, dans l'église supérieure de Saint-Martin du Canigou et exempta, le 9 mars 1240, les habitants de Marquixanes, ses vassaux, de certains droits dénommés les *Mals usos*. Jacques I^{er} d'Aragon lui concéda, en 1245, le privilège de construire un château à Casefabre, qui était une localité du Domaine de l'abbaye.

FONT, *op. cit.*

BERNARD I, deuxième abbé de Saint-Martin de Canigou, succéda à l'abbé Sclua en 1044. Son abbatiat fut de courte durée.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Martin du Canigou*.

BERNARD II, cinquième abbé de Saint-Martin de Canigou (1066-1076).

FONT, *op. cit.*

BERTIN (Henri-Léonard-Jean-Baptiste de), comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, naquit dans le Périgord en 1719 d'une ancienne famille de robe et mourut en 1792. Successivement conseiller au Parlement de Paris en 1741 et président du Grand Conseil en 1750, il fut un des juges du célèbre Mahé de la Bourdonnais, et, suivant Voltaire, ce fut lui qui fit rendre justice au vainqueur de Madras. Bertin fut nommé intendant du Roussillon, le 19 avril 1751 ; mais il n'occupa ces hautes fonctions que durant l'espace de deux ans. L'affaire du *vingtième* lui ayant aliéné la noblesse du Roussillon et l'ayant mis à couteau tiré avec le maréchal de Mailly, Louis XV le releva de sa charge.

En 1749, un édit de Louis XV, portant suppression du dixième, établissait en même temps la levée d'une nouvelle imposition connue sous le nom de *vingtième*. Le vingtième, au dire d'un historien qui s'est occupé de l'économie de notre ancienne province, « était calculé sur le revenu liquide des propriétés. On entendait par revenu liquide ce qui restait au propriétaire, déduction faite des droits d'exploitation et d'entretien ; le vingtième était donc payé par le propriétaire sur le pied que son bien lui rapporterait, s'il l'avait affirmé ».

Comme il est aisé de le conclure de cette définition, les propriétaires, les riches, les nobles surtout se sentirent atteints par ce nouvel impôt royal. De là les récriminations, les remontrances, les observations de ces derniers.

L'esprit de corps s'en mêla. Sur ces entrefaites, l'intendant de Bertin fut nommé. Mal servi par les circonstances et par les événements, il prit fait et cause dans l'exercice de ses fonctions pour le roi contre les nobles. Pour plaire à la marquise de Blanes, M. de Mailly intervint à son tour.

Le récit de cette affaire met en scène les personnages les plus en vue de la province au XVIII^e siècle. Certains des écrits des gentilshommes et des administrateurs représentent bien l'état d'esprit des diverses classes de la société à cette époque de malaise qui présage la Révolution.

On peut classer dans cette catégorie le mémoire envoyé au Conseil souverain par M. le marquis de Blanes, le 26 avril 1752, ainsi que la réponse faite le 19 mai suivant par le directeur du vingtième au seigneur de Millas, commissaire de la noblesse du Roussillon. L'animosité, l'acrimonie, la haine éclatent de part et d'autre.

Blessé dans son orgueil personnel et dans sa dignité de délégué de la noblesse, le marquis de

Millas ne put se résoudre à reculer devant les explications incomplètes et les termes malsonnants du directeur du vingtième, Estors. Il suivit alors les procédés de sa tactique habituelle : il adressa au ministère une lettre dans laquelle Estors était vivement pris à partie.

Le ministre, M. de Courteille, dans la réponse qu'il lui fit le 5 juillet 1752, couvrait de sa protection son subalterne ; il déclarait ensuite « dénué de tous fondements les avis donnés » au marquis de Blanes ; il engageait celui-ci, en dernier lieu, à « communiquer à l'Intendant toutes les connaissances qu'il aura acquises et les éclaircissements qu'il aura reçus » à l'effet « d'en rendre compte au conseil qui ne se décidera que sur son avis dans toutes les occasions où il s'agira de l'administration des intérêts du roi et du bien de la province ».

Fin de non-recevoir qui ne fit qu'envenimer l'animosité du marquis de Blanes ; conseil déplacé et à l'encontre des dispositions de son caractère, qui développa le germe de discorde qui régnait entre M. de Bertin et lui.

Loin de chercher à s'entendre avec l'Intendant, le marquis de Millas voulut aller jusqu'au bout.

Il se souvint qu'il avait un siège d'honneur au Conseil souverain. Il gagna à sa cause certains magistrats, ses amis. Secondé par les membres de la noblesse roussillonnaise, il déclara une guerre à outrance à l'Intendant. De concert avec le maréchal de Mailly, il travailla à saper l'autorité de l'infortuné M. de Bertin.

Un mémoire de 1753 informa la cour « des mouvements que M. de Blanes a exécuté à Perpignan parmi la noblesse ; M. de Massia de Saleilles, conseiller au Conseil supérieur de cette ville, qui est dans une liaison intime avec M. de Blanes, vient de son côté et par le même esprit d'agir auprès de sa compagnie, pour l'engager à prendre part dans le dessein qui paraît avoir été formé de discréditer l'administration dont M. l'Intendant est chargé. Pour y parvenir, M. de Saleilles ne s'est pas contenté d'insinuations de simple critique ; il a attaqué publiquement et sans aucune retenue, depuis deux mois, la conduite et la personne de M. l'Intendant, en tenant des discours publiant sur son compte de prétendues lettres où rien n'est omis pour se rendre odieux ou méprisable et en garantissant à ses confrères assemblés dans la chambre que M. l'Intendant ne rentre-rait plus en Roussillon... »

Bertin ayant dû quitter l'Intendance du Roussillon devint Intendant de Lyon en 1754. En 1757, il fut nommé lieutenant-général de police à Paris.

Deux ans après, il fut appelé au ministère en qualité de contrôleur-général des finances. Les dépenses de la guerre et les prodigalités de la cour avaient

vidé les coffres de l'Etat ; la ressource des emprunts était épuisée, le crédit public était nul : Silhouette, prédécesseur de Bertin, avait vainement tenté de le rétablir ; les demi-mesures qu'il avait employées n'avaient eu aucun résultat, et ses réformes avaient soulevé contre lui toute la foule des courtisans. Bertin fut plus heureux ; il sut, sans rien retrancher des dépenses de la cour, sans opérer aucune réforme gênante, en anticipant seulement par des emprunts sur les ressources à venir, subvenir aux nécessités du moment. Mais de tels procédés ne pouvaient être indéfiniment employés ; quand vinrent les époques fixées pour le paiement des emprunts, il fallut avoir recours à d'autres expédients. Un seul moyen s'offrit alors au ministre pour sortir d'embarras : ce fut de lever de nouveaux impôts. Mais les parlements réclamèrent et refusèrent d'enregistrer les édits. Bertin effrayé donna sa démission. Il fut remplacé par Lomerdy. En quittant le ministère, il conserva sa place au conseil et le traitement de ministre d'Etat. Il fit encore partie du ministère en 1774, après la retraite du duc d'Aiguillon, mais par interim seulement et jusqu'à la nomination du comte de Vergennes. On doit dire, à la louange de Bertin, que si son ministère ne fut remarquable par aucune réforme importante, il fonda du moins d'utiles établissements. Les lettres et les arts n'eurent jamais de plus zélé protecteur : c'est à lui que l'on doit la publication des Mémoires du P. Amiot sur les Chinois, l'une des plus importantes publications du XVIII^e siècle. C'est lui aussi qui eut l'idée d'établir à Paris un dépôt général des chartes, et de faire rechercher pour cet établissement, dans la capitale, dans les provinces et même à l'étranger, tous les documents inédits relatifs à l'histoire de France.

Enfin, c'est à Bertin que la manufacture de Sèvres est redevable de son développement, et il peut être considéré comme le fondateur des écoles vétérinaires en France, puisque c'est à sa protection que Bourgelat dut les fonds avec lesquels il établit celle de Lyon, la plus ancienne du royaume. Bertin contribua aussi puissamment à l'établissement de nombreuses sociétés d'agriculture à Paris et dans les provinces. L'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-lettres l'avaient admis au nombre de leurs membres honoraires, la première en 1765, la seconde en 1772.

Archives des Pyr.-Or., C. 1890, 1259, 1497. — HÖFFER, *Nouvelle biographie générale*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

BERTOLI (Bernard) n'est connu que par un acte du 2 des nones de mars 1265 par lequel, se disant peintre, habitant de Perpignan, il s'engage pour cinq ans, à partir de la fête de Pâques, envers un certain Raymond (un autre peintre sans doute,

dont le nom est effacé, R. Lodrigo ? ou R. de Sainte-Croix ?), pour peindre des armures, des selles, épées, etc., moyennant un salaire déterminé. Les professions de peintre, sellier et *frener*, étaient à cette époque exercées par le même individu.

Bernard Bertoli, en admettant qu'il ne fût pas originaire de Perpignan, y faisait sa résidence en 1265 et il y laissa postérité, puisque l'on y retrouve en 1286 (9 des cal. de juin) un clerc qui s'appelle *Bertolinus Bertolini clericus* et était sans doute son fils, et plus tard le peintre suivant, qui pouvait être son petit-fils.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*.

BERTOLI (Jacques), peintre, n'est connu que par un acte du 5 des nones de juin 1321 où il figure comme associé d'autres peintres de Perpignan.

ALART, *op. cit.*

BERTRAN (Joseph), docteur en droits, de Prades, fut nommé, le 12 mai 1642 à la charge de juge des premiers appels de Roussillon et Cerdagne par le gouverneur Raymond de Bas. Quinze jours plus tard, il l'appelait auprès de sa personne comme assesseur. Très attaché au parti de la France, il obtint, en 1646, une augmentation de traitement, et, en 1654, différentes donations de biens confisqués aux roussillonnais fidèles au gouvernement espagnol.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394.

BERTRAND I^{er}, vingt-huitième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis l'année 1221 jusqu'en 1236. A cette dernière date, le roi d'Aragon et le Pape dépossédèrent Bertrand de son titre abbatial et le conférèrent à Bernard, abbé de Saint-Martin de Canigou.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BERTRAND II, trente-neuvième abbé de Saint-Michel de Cuxa (1361-1371), célébra un synode dans l'église de Ria, durant la dernière année de son abbatat. Les constitutions qu'il y édicta concernaient la discipline des clercs, quelques points de liturgie et le culte spécial que les paroisses du rayon du monastère rendaient à Saint Blaise.

FONT, *op. cit.*

BERTRAND I, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1180.

Gallia christiana, VI, col. 1105.

BERTRAND II, nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1371, assista à un chapitre provincial des maisons de son ordre qui se tint à Carcas-

sonne et qui l'élut président de cette assemblée. Il figure encore comme abbé de Saint-Génis en 1391.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

BESOT (Thomas), fondeur de cloches. M. Charles Portal (*Notes sur quelques fondeurs de cloches du XV^e au XVIII^e siècle*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1905) a signalé un document du 14 novembre 1476 par lequel deux fabriciens de l'église de Bleys (Tarn) reconnaissent devoir à Thomas Besot aîné, fondeur, habitant de Clermont-Ferrand, la somme de 36 écus et demi, plus 4 livres tournois, pour la façon d'une cloche et pour la fourniture de trois quintaux 66 livres de métal. Il s'agit probablement du même Thomas Besot, fondeur de cloches (*campaner*) de Clinchamp (Haute-Marne), diocèse de Toul, qui passe marché pour la refonte de la grande cloche de l'église paroissiale de Saint-Michel (Collioure) et de deux petites cloches, l'une du poids d'un quintal pour la chapelle de Saint-Elme, l'autre pour la chapelle Saint-Lazare (21 septembre 1478, 4 janvier 1479). Dans ce document il est question du fils de Thomas Besot qui travaillait avec son père. Le 24 mars 1480, il passe contrat « sobre la factura e reffeccio del seny major e dos squelles de la dita sglesia de mossen sant Matheu ». Il est appelé Thomas Beset. Il avait deux fils, Grégoire et Guillaume.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

BIERT (Dalmace de), préposé aux convois militaires en Sicile sous le règne de Martin le jeune, fut nommé par Martin I^{er} d'Aragon à l'office de procureur royal et des fiefs des comtés de Roussillon et Cerdagne. Il a laissé des *Memories* ou *Libre ordenat sobre lo quitament faedor de les coses patrimonials dels complots de Rossello et de Cerdanya*. Ce manuscrit, qu'on trouve dans le fonds des Archives des Pyr.-Or. sous la cote 190, est un grand in-folio renfermant 58 feuillets en parchemin. Rédigé en latin et en catalan, il contient une analyse détaillée des actes de concession et d'aliénation des juridictions, revenus, rentes et biens domaniaux faits par Jacques I^{er}, Pierre IV, Jean I^{er} et Martin, rois d'Aragon, aux chevaliers, nobles et seigneurs roussillonnais. C'est une source précieuse de renseignements pour la composition de monographies historiques des communes du département des Pyrénées-Orientales. Sous le règne de Ferdinand, Dalmace de Biert fut élevé à la dignité de bailli général de Catalogne. Il avait épousé Brunissende et eut d'elle un fils, le chevalier Pons, qui fut convoqué et assista aux corts de la reine Marie. Celui-ci fut le père de Jacques Biert qui entra dans les ordres.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 202, 203, 206, 209, 211, 212, 218, 253, 254, 267, 269, 272.

BIANYA (Raymond de), sculpteur roussillonnais du XIII^e siècle, est l'auteur de deux pierres tumulaires conservées dans les galeries nord et est du cloître d'Elne. L'une est celle d'un évêque, qu'Alart suppose être un Raymond, dont l'épiscopat éphémère n'avait pas été signalé. A côté du genou droit de l'image du prélat, se lit l'inscription suivante en caractères bizarres : R [aymundus] f [ecit] hec opera de Bia [ny] a. La seconde est celle de F. du Soler qui renferme la signature suivante de l'artiste avec la date (1203) : R [amond] de Biaia me fe e immaze sere. « Il nous paraît, dit M. Brutails, que ces deux statues, le groupe placé à droite de la porte d'entrée de Saint-Jean-le-Vieux, à Perpignan, le Christ qui ornaît, semble-t-il, le trumeau de cette porte et la tombe de Guillaume Gancelme, à Arles, ont un air de famille qui dénoterait une commune origine. L'œuvre de Raymond de Biana, fut-il réduit à ces deux tombeaux d'Elne, vaut qu'on s'y arrête..... Biana fut en Roussillon l'un des premiers artistes, le premier peut-être, qui ait substitué aux données purement conventionnelles d'un art de tradition les résultats de ses observations. Les effigies sépulcrales taillées par Biana paraissent être des portraits ; elles sont faites du moins à l'imitation d'un type local, ce type aragonais que l'on rencontre à chaque pas dans les montagnes de Catalogne ou dans les rues de Saragosse : la tête carrée, le nez mince, droit et court en hauteur ; les yeux sont petits et rapprochés ; la barbe est courte et fournie. Biana fut, à son époque, un réaliste, dans la bonne acception du mot. Il fut vrai. Et c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de tirer de l'oubli ce vieux maître de la sculpture roussillonnaise ».

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — BRUTAILS, *Etude archéologique sur la cathédrale et le cloître d'Elne*.

BIROTTEAU (Jean - Bonaventure - Blaise-Hilarion), membre de la Convention, né à Perpignan le 21 octobre 1758, exécuté à Bordeaux le 24 octobre 1793, était secrétaire du district, puis officier municipal de Perpignan, au début de la Révolution, dont il avait embrassé les idées avec enthousiasme. Administrateur du département en 1792, il fut élu, le 3 septembre 1792, par les Pyrénées-Orientales, membre de la Convention, avec 98 voix sur 154 votants, et prit place parmi les Girondins. L'un des commissaires nommés par cette assemblée pour prendre connaissance des papiers de la commune de Paris, il dit dans son rapport « qu'on avait déjà reconnu l'innocence d'une foule de victimes massacrées les 2 et 3 septembre, et que des membres de la commune et ceux du comité de surveillance, auteur de ces attentats, devaient être punis ». Il demanda que

le décret rendu pour la destitution du général Montesquieu fut annulé, et vota l'impression d'une pétition faite à l'assemblée par des patriotes qui allaient volontairement rejoindre les drapeaux de l'armée républicaine. Il appuya aussi la motion de Buzot pour la formation d'une garde départementale pour protéger la Convention qu'il disait opprimée par le peuple de Paris. Il fut envoyé en novembre de la même année en mission dans le département d'Eure-et-Loir, où plusieurs émeutes s'étaient élevées à l'occasion des grains, et manqua de perdre la vie en remplissant ses fonctions. Dans le compte qu'il rendit, il ne dissimula point les excès auxquels on avait porté le peuple à l'occasion de la suppression du traitement des prêtres.

Dans le procès de Louis XVI, il répondit au second appel nominal : « Citoyens, dans une assemblée où pas un seul membre n'a déclaré Louis innocent, on ne peut pas y voir un ennemi de la liberté du peuple. Comme le salut de la République ne dépend pas de Louis détrôné, mais qu'il dépend de l'anéantissement des factions qui la déchirent ; comme un vrai républicain peut craindre, par tout ce qui s'est passé, que les ambitieux ne fassent servir le cadavre de Louis de marche-pied à une puissance individuelle ; comme je crois absurde de dire que la majorité de la nation ne sera composée que d'aristocrates et de factieux ; comme ce malheur ne serait pas moins à craindre, lorsque le peuple sanctionnera la Constitution et que si malheureusement les factieux et les aristocrates donnaient nous devrions désespérer de voir jamais la République se consolider, je dis : oui. »

Au troisième appel nominal, il dit : « J'ai dit que Louis était coupable. Comme législateur, chargé de travailler pour le bonheur de la République, j'ai voté pour la sanction du peuple ; c'est encore comme législateur que je voterai aujourd'hui ; car si c'était comme juge, je me demande comment, entouré de scélérats... (de violents murmures interrompent l'opinant. On demande à grands cris qu'il soit rappelé à l'ordre, envoyé à l'Abbaye). Je suis au désespoir qu'un mot général ait paru à certains membres une personnalité qui, certes, n'entre pas dans mon cœur. Comme législateur, je dois amalgamer ce décret à la sûreté publique, afin de déjouer les complots des partisans de la royauté. Je vote pour que ce ne soit qu'après la paix et l'expulsion des Bourbons qu'on exerce la peine de mort que je prononce contre Louis. »

Cette contradiction explique l'incertitude de sa conduite pendant le séjour qu'il fit au sein de la Convention.

Le 19 février suivant, il parla de nouveau sur les massacres de septembre et demanda pour la deuxième

fois la mise en accusation de ceux qui les avaient provoqués ; le 1^{er} mars, il dénonça encore le comité de surveillance de la commune de Paris. Il s'éleva sans succès, dans la séance du 9 mars, contre le projet de Carrier pour l'établissement d'un tribunal révolutionnaire. Il ne put obtenir que l'on discutât cette proposition. Le 1^{er} avril, au milieu des discussions orageuses qui avaient lieu entre les députés de la Gironde et ceux de la Montagne, il déclara dans un comité de la défense générale, où l'on s'occupait des moyens de sauver la patrie, que Fabre d'Églantine, ami de Danton, avait indirectement proposé le rétablissement de la monarchie. Le 15 du même mois, Birotteau fut l'un des députés du parti girondin dont trente-cinq sections de Paris demandèrent l'expulsion. Il fut accusé, le 25 mai, par Barrère, d'avoir cherché dans sa correspondance à jeter du discrédit sur les députés envoyés en mission. Le 28, en pleine séance, il reprocha à Robespierre son hypocrisie, mais trois jours après, la chute des Girondins mit Birotteau dans la dépendance de ses ennemis. Pache le comprit dans la liste des vingt-deux députés dont il demanda la tête à la Convention. Arrêté le 2 juin, il écrivit le 7 à la Convention afin « d'être condamné s'il était coupable, vengé s'il était innocent », ajoutant que « les départements ne pouvaient rester plus longtemps privés de l'intégrité (sic) de leur représentation ». Ayant échappé à la surveillance du gendarme qui le gardait, il se rendit à Lyon, d'où il lança son *Appel aux Français* (juillet 1793), et où il organisa un comité d'insurrection contre la Convention nationale. Accusé, le 1^{er} juillet, d'être chef d'un comité insurrectionnel pour le soulèvement des départements, il fut déclaré traître à la patrie et mis hors la loi. Lors du siège de Lyon, perdant toute la fermeté que jusqu'alors il avait montrée, il se cacha dans les environs de Bordeaux. Arrêté au moment où il s'embarquait, il fut traduit devant la commission militaire, dont il refusa la juridiction comme membre de la Convention. Puis, retrouvant tout son courage, il dit en face à Tallien « que la guillotine ne l'eût pas manqué, s'ils avaient été les maîtres ». Au moment de l'exécution, la foule criait autour de l'échafaud : « Quel peuple pour une république ! » murmura Birotteau, et il se livra à l'exécuteur. L'année suivante, le 17 décembre, la Convention nationale accorda des secours à sa veuve.

Dictionnaire des parlementaires. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.* — SOREL, *Les Girondins du Roussillon.* — TORREUILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales.* — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution Française dans les Pyrénées-Orientales.*

BIROTTEAU (Joseph-François-Emmanuel), frère du précédent, naquit à Perpignan, le 3 février

1763. Il montra, dès son enfance, une grande inclination pour la vertu et un goût décidé pour l'étude. Ayant suivi les cours de la faculté de théologie à l'Université de Perpignan, il disputa, à l'âge de vingt-deux ans une chaire de théologie, et ne fut écarté qu'à cause de son jeune âge. Trois ans s'étaient à peine écoulés, qu'une autre chaire de théologie étant devenue vacante, il se présenta au concours pour la remporter (1788). Après avoir étonné le public par la sagacité de son jugement et l'étendue de ses connaissances, il fut proclamé professeur de l'Université de Perpignan, et élu par Mgr d'Agay, directeur du Séminaire. Dès les premiers mois de 1791, Birotteau quitta ses deux chaires plutôt que de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le professeur devint écrivain. Dans cette nouvelle tribune, il se montra digne des espérances qu'on fondait sur lui. Lorsque l'évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales, Deville, eut publié sa première lettre pastorale, Birotteau édita sous le voile de l'anonyme les *Observations chrétiennes* qui ne devaient être dans la pensée de l'auteur qu'une simple série de réflexions. Mais il y avait dans son argumentation tant de solidité, dans son exposé tant de lumière, dans son style tant de force et de netteté que Verdier, vicaire épiscopal de Deville et champion du clergé constitutionnel, se crut obligé de répondre.

Aux *Observations chrétiennes*, il opposa la *Réponse catholique*. Le soin avec lequel il prépara sa brochure, l'effort qu'il fit pour ne pas se laisser entraîner par son penchant à la déclamation, les textes qu'il réunit pour étayer sa thèse prouvent qu'il appréciait à sa juste valeur le coup porté à l'Eglise schismatique...

Birotteau aurait pu se dispenser de riposter ; mais il y allait de l'intérêt de la religion, et il publia, en 1792, la *Doctrine des observations chrétiennes*, brochure in-8° de 116 pages, sans nom d'imprimeur. Il eut facilement raison de l'érudition d'emprunt de son adversaire, appuya sa thèse sur les preuves les plus théologiques et les témoignages les plus irrécusables. Ce livre eut au moins un avantage : celui de réduire Verdier au silence. Birotteau prit alors le chemin de l'exil et pénétra en Espagne où il demeura une dizaine d'années. En 1801, il fit paraître à Perpignan, chez Alzine, *l'Essai sur les rapports de la religion catholique avec la société civile*. Après le Concordat, il rentra dans le diocèse de Carcassonne dont le département des Pyrénées-Orientales faisait partie. Dans ses notes intimes, Mgr de Laporte, son évêque, portait sur lui ce jugement : « C'est un sujet de la plus grande distinction ; professeur de théologie, beaucoup de talents, de capacité, mœurs intactes, et en état de tout. Ce serait un excellent sujet pour le Séminaire où il avait été déjà un des directeurs. » Effectivement, ce prélat appela l'abbé Birotteau au

chef-lieu du diocèse et lui confia successivement les chaires de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte. Il apporta dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques la solidité dans les principes, la justesse dans les raisonnements et la clarté dans l'expression. Birotteau connaissait plusieurs langues, l'espagnol, le grec et l'hébreu. En 1818, il fut mis à la tête du diocèse de Carcassonne, avec le titre de vicaire-général. En 1824, il quitta Carcassonne pour rentrer dans le diocèse d'Elne que Pie VII et la Restauration venaient de reconstituer. Mgr de Saunhac-Belcastel en fit son vicaire-général et le chargea de l'organisation et de la direction des œuvres catholiques d'enseignement et de bienfaisance. Il s'acquitta de ses délicates fonctions avec une rare prudence et un zèle infatigable. Ses vertus prédominantes furent la charité et l'humilité. Jamais il ne porta la plus légère atteinte à la réputation d'autrui et, sur le point de rendre son âme à Dieu, il redisait aux personnes qui l'entouraient : *Soyez humble et Dieu vous bénira*. Il mourut à Perpignan le 3 octobre 1832.

Publicateur des *Pyrénées-Orientales*, n° 37, 1832. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*.

BISTORS (Raymond), troubadour roussillonnais. On ne possède que deux couplets de ses poésies. Dans le premier, il remercie un de ses amis qui l'avait repris de ses fautes ; dans l'autre, il s'élève pour les flétrir, contre la fausseté et la luxure de certains membres du clergé.

RAYMOND, *Choix de poésies originales des troubadours*, t. V. — Abbé MILLOT, *Histoire littéraire des troubadours*.

BLAN (Perpinya), chevalier, obtint successivement de Pierre IV, le *Cérémonieux*, concession des lieux de Montferrer et Céret.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 190.

BLAN (Pierre), frère du précédent, jouissait en 1360, et pour l'espace de deux ans, du droit de fabrication des florins frappés à la Monnaie de Perpignan. Des lettres patentes de Pierre IV, en date du 29 juin 1362, lui concédèrent la faculté de battre monnaie et de fabriquer des florins, durant une nouvelle année. Le 21 avril 1365, il fut chargé, par le roi d'Aragon, d'une troisième frappe des mêmes pièces. Pierre Blan sut gagner les bonnes grâces de ce prince qui l'attacha à la cour et en fit son conseiller. En 1371, l'affermage de la frappe des florins d'Aragon fabriqués dans les monnaies royales de Saragosse, Valence, Barcelone et Perpignan lui avait été consentie pour une durée de trois années. A la suite du non-paiement des droits auxquels il était astreint envers le Domaine, plusieurs de ses revenus en Roussillon

furent saisis, en 1373. Pierre IV nomma cependant Pierre Blan procureur de son fils, l'Infant Jean, et lui fit concession du mère empire et des justices du château d'Ultrera, du lieu de Sureda et des manses de La Pausa, dans la vallée de Saint-Martin.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 130, 190, 202. — COLSON, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon*.

BLAN (Pierre), fils de Perpinya Blan, suivit la carrière des armes. Il est surtout connu par une lettre qu'il écrivit le 30 mai 1400 à Charles d'Albret et à douze autres chevaliers dénommés dans une missive qui avait été présentée par Alvernys, leur héraut, à Raymond de Çagarriga, gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Pierre Blan leur annonçait que « pour amour de sa mie », il faisait vœu de faire une passe d'armes devant le roi de Sicile, fils aîné du roi d'Aragon, et, pour acquitter son vœu, il porterait durant un certain temps un ruban (tireta) à la jambe. Il défiait celui des chevaliers qui voudrait le délier de son serment et se mettait à sa disposition pour le combat. En 1404, il hérita de la fortune de Jean Garrius, procureur royal. Pierre Blan, seigneur de Montferrer, prit part en 1423, à l'expédition militaire du royaume de Naples conduite par Alphonse V. Il eut un fils, Raymond, qui se dit en 1461, propriétaire du canal dit l'*Agulla d'Avalri*. Ce dernier eut pour héritier Bérenger Ça Ribera qui, le 9 septembre 1479, faisait donation de ses biens à la dame de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., B. 187, 257, 269, 407, 411.

BLAN-RIBERA (Jean), dit Andreu, donna son adhésion à la confrérie de Saint-Georges, lors de sa fondation à Perpignan, le 3 août 1362. Philippe II le nomma provisoirement gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, mais il ne tarda pas à être remplacé à ce poste d'une façon définitive par Jean de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378.

BLANCA (Jean), bourgeois de Perpignan, reçut, le 15 novembre 1460, de Jean II, roi d'Aragon, désignation pour retirer les revenus de l'abbaye de Saint-André de Sureda qu'il avait mise sous sequestre. Il était propriétaire de moulins à farine situés sur la Tet et la Vassa, à Perpignan, et remplissait la charge de premier consul de cette ville, lors du siège qu'elle soutint, en 1474, contre les troupes de Louis XI. A son sujet, la tradition s'est emparée d'une légende que l'historien a le devoir de détruire, en ramenant les faits à leur juste proportion. D'après les on-dit, Blanca serait l'auteur d'un acte de vertu civique digne des beaux temps de Grèce et de Rome : Dans une sortie, durant le siège, le fils de Jean Blanca fut fait prisonnier, et les Français, croyant intimider

ce consul, lui envoyèrent déclarer que, s'il ne leur ouvrait les portes de la place, ils massacraient son fils sous ses yeux. Le généreux gouverneur, loin de céder à cette sommation, répliqua que sa fidélité à son souverain lui était plus chère que ses affections de famille ; il ajouta que, si les Français manquaient d'armes pour exécuter leur menace, il leur enverrait son propre poignard. Jean Blanca, par son héroïque réponse, perdit son fils unique ; mais il eut la gloire de prolonger, durant huit mois encore, la défense de Perpignan, quoique le roi d'Aragon Jean II, qu'il regardait comme son légitime souverain, lui eut permis de capituler. Les Perpignanais puisèrent dans l'exemple de leur chef un courage invincible ; et ce ne fut qu'après avoir subi les dernières extrémités qu'ils acceptèrent la domination des assiégeants. Elle ne leur fut cependant imposée qu'à des conditions honorables : Perpignan reçut le nom de « ville très fidèle », et le souvenir du dévouement de Jean Blanca fut perpétué par une table de marbre scellée à la porte de sa demeure, et sur laquelle, au commencement du siècle dernier, on lisait encore les paroles suivantes : *Hujus domus dominus fidelitate cunctos superavit Romanos*.

Cette inscription a été transférée de Perpignan au château de Corbère. Dans la réalité, une première tentative pour reprendre Perpignan aux Français avait été faite par Jean II et avait échoué. Une seconde réussit complètement. Le roi d'Aragon, à la tête de quelques troupes d'élite, traversa en silence les Pyrénées et se présenta inopinément devant Perpignan, le 1^{er} février 1473, après minuit. « Sur le cri général : *Aragon ! Aragon !* Jean Blanca, premier consul de cette ville et ses collègues ouvrirent au roi cette porte (de Canet) ; la garnison française, épouvantée, se retira au château ». Voilà ce que François de Fossa a lu dans un manuscrit du temps, et ce qu'il cite dans son *Mémoire pour l'ordre des avocats*.

Cependant ce trait d'héroïsme n'a pas été avancé sans quelque fondement par les historiens catalans. Dans les registres de Bonfill, notaire contemporain à Perpignan, où l'on trouve quelques dates exactes des événements de ce temps, on lit : « Aujourd'hui, jour de sainte Lucie (13 décembre), on a exécuté dans le château D. Bernard d'Oms et le fils de J. Blanca. Ce malheureux jeune homme, victime de l'attachement de son père à la cause nationale, périt presque sous ses yeux, puisque J. Blanca était enfermé dans Perpignan ». Les biens de Jean Blanca furent confisqués et donnés par Louis XI à Régnaud du Chesnay, gouverneur de Montpellier et capitaine de Salses.

Après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, un Pierre Blanca fut bailli de Salses. A ce titre, il percevait, en 1494, des pensions sur les revenus de Prats-de-Molló, Montbolo, Cortsavi, La Bas-

tide et Conat; mais il ne tarda pas à donner la démission de son office.

Archives des Pyr.-Or., B. 296, 299, 302, 342, 357, 407. — MOREL, *Dictionnaire historique*. — FOSSA, *Mémoire pour l'ordre des avocats*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — DE GAZA-AYOLA, *Histoire de Roussillon*.

BLANDERIC, sixième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea de 877 à 881.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BLANES (François de), seigneur de Pollestres, Fontcouverte et Volpillera, était premier consul de Perpignan, en 1660, lors de l'annexion du Roussillon à la France. A ce titre, il fut à la tête de la députation que le Roussillon envoya à Montpellier, au devant de Louis XIV pour lui porter le tribut de dévouement de ses nouveaux sujets, en attendant la faveur de sa visite. Le roi lui fit don, à cette occasion, d'une chaîne et d'un médaillon en or. Ce cadeau princier passa dans la suite, par droit d'héritage, de la maison de Blanes à la famille de Çagarriga. Au retour de l'émigration, Augustin de Çagarriga se trouva dans la nécessité de le vendre à un prix bien au-dessous de sa valeur réelle. Pour la somme de 1222 livres 10 sols, M. Hugot, orfèvre, en fit l'acquisition, le 25 mai 1803.

Archives de la famille de Çagarriga. — V. ARAGON, *Le Roussillon après son annexion à la France*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

BLANES (Etienne de), petit-fils du précédent, avait cherché à épouser, en 1699, Espérance de Desandrieux et de Saint-Etienne, veuve du sieur Guibert, habitant à Montpellier, condamnée à mort par le Parlement de Toulouse et exécutée en effigie. Sa mère, la dame de Blanes et de La Bâtisse protesta contre l'union projetée « par cet écerelé de vingt ans » et obtint du Conseil souverain un arrêt (18 mars 1699), défendant à Etienne de Blanes d'épouser Espérance de Desandrieux ou toute autre fille ou femme, sans son autorisation. Etienne ne tarda pas à être comblé d'honneurs et de richesses. Le ministre Voysin ordonna, en 1712, de créer une charge de chevalier d'épée au Conseil souverain en sa faveur. Il avait épousé Françoise d'Evrard de Courboin qui, en sa qualité de nièce de Jean de Quinson, lieutenant-général commandant en Roussillon, devint son héritière universelle, lors de la mort de ce dernier, survenue le 7 mai 1713. Au mois d'octobre 1719, Louis XV érigea la seigneurie de Millas en marquisat, en faveur d'Etienne de Blanes et de ses descendants. Etienne de Blanes avait dressé la *Genealogia de la familia de Blanes*. Il mourut, le 2 mai 1741, dans sa maison d'habitation, située à Perpignan, sur la paroisse de Saint-Mathieu, et son corps fut trans-

porté et enseveli dans l'église de Millas. Il laissa deux enfants : Jean-Etienne qui fut son héritier, et Jeanne qui épousa le chevalier d'Auxillon.

Archives des Pyr.-Or. (fonds du Conseil souverain). C. 1256, 1440, 1824, G. 242. — TORRES-AMAT, *Diccionario... de los escritores catalanes*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

BLANES (Jean-Etienne de), né en 1697, devint marquis de Millas, durant l'année 1741, à la suite de la mort de son père. Il épousa, le 2 août 1746, Marie-Angèle-Martine Delpas de Camporeils, fille aînée du comte de Saint-Marsal, qui n'avait pas encore atteint sa quatorzième année. Après la création de l'imposition du *vingtième* (1749), il fut désigné pour remplir les fonctions de commissaire de l'ordre de la noblesse en Roussillon et se faire le porte-voix de ses plaintes et de ses réclamations. Durant six années consécutives, il lutta à outrance contre l'Intendant de la province, composant des mémoires, échangeant une volumineuse correspondance, engageant des procès contre les pouvoirs administratifs. Il gagna à sa cause le maréchal de Mailly et divers magistrats du Conseil souverain qui le secondèrent activement et avec âpreté. La discussion étant à l'état aigu, en 1753, Louis XV dut relever de leurs fonctions l'Intendant de Bertin et le commandant du Roussillon, de Mailly. Frappé de cécité sur la fin de ses jours, Jean-Etienne de Blanes fit son testament le 30 mars 1759 et mourut sans enfants en 1764. Sa veuve fut en possession d'une fortune immense. Elle jouissait de l'usufruit des biens de son mari estimés 200.000 livres, lorsqu'en 1766, son père vint à décéder, ne laissant point d'enfants mâles. Elle hérita encore de sa fortune évaluée à 800.000 livres, soit 1.500.000 francs de notre monnaie, contrairement aux dispositions de ses ancêtres prohibant que le patrimoine tombât en quenouille. Jean-Baptiste, comte de Saint-Marsal, frère du marquis défunt et oncle de Marie-Angèle de Blanes attaqua le testament. Un procès retentissant commença en 1780 qui, d'appel en appel, passa successivement au Conseil souverain, au tribunal de la viguerie, au Parlement de Paris et au Conseil d'Etat. La Révolution suspendit la solution de cette affaire.

La noble dame qui avait son nom environné des titres multiples de marquise de Blanes, de baronne de Pia, Millas, Néfiach, Reglella, Saint-Marsal, Taulis, Croanques, Montauriol de mont et de vail, Pollestres, Fontcouverte, Saint-Estève-del-Monestir et autres lieux, se vit dans la dure nécessité, en 1793, pour sauver ses jours, d'abandonner son avoir et de fuir en Espagne.

Son nom se trouve inscrit sur la liste des émigrés, à la date du 13 novembre 1793. La tradition prétend qu'elle mourut à Barcelone, dans l'indigence, n'ayant gagné sa vie qu'à l'aide des ressources que lui rapportait le métier d'empailleuse de chaises.

Durant l'époque révolutionnaire, tous ses biens acquis par l'Etat furent vendus. Une seule propriété de la marquise de Blanes ne fut pas aliénée ; ce fut celle de Saint-Estève, qui fut rendue sous la Restauration à son héritier, Charles de Saint-Victor.

Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas. — Mémoires de Jaume.*

BOAÇA (Antoine-Jérôme-François-Jacques d'Esprer de), né en 1775, à Roses dont son père commandait la citadelle, fut admis le 24 juin 1784, à l'école royale militaire et servit comme lieutenant au régiment de la Reine. Deux de ses oncles avaient été tués sur le champ de bataille : l'un, Jérôme d'Esprer, capitaine de dragons au régiment de Tessé, mort en 1690, et l'autre le chevalier Balthazar d'Eydé, capitaine au régiment de la Vieville-cavalerie, mort en 1767. Il épousa, à Perpignan, le 18 frimaire an V, Joséphe de Çagarriga, née dans cette ville le 20 mars 1773, du mariage d'Antoine de Çagarriga-d'Esprer avec Magdeleine de Boisambert.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix. — Archives de la famille de Çagarriga.

BOAÇA (François-Joseph-Joachim d'Asprer de Çagarriga de), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 25 février 1808. Littérateur, philologue, bibliophile, il a publié quelques romans dont le plus connu est *Calby ou les massacres de septembre* qui a pour théâtre d'action, durant un certain laps de temps, le monastère de Saint-Martin du Canigou. Il a encore écrit : *Note sur quatre documents en langue hébraïque conservés aux archives du département des Pyrénées-Orientales* (contributions imposées aux Juifs de Perpignan au xv^e siècle) s. d., testament de Auro, femme de En Samuel Rimoch ; *les Frelatages historiques et autres* de M. Pierre Lefranc, 31 p. in-8°, 1869, Latrobe. Il avait épousé à Prades, le 16 décembre 1830, Joséphine Tastu, fille de Joseph Tastu et de Françoise de Lacroix. Il est mort à Toulouse, en 1876.

XVII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BOAS (Arnaud), peintre de Perpignan. On ignore le degré de parenté qui unissait cet artiste avec le suivant. Arnaud est cité avec le qualificatif de peintre, dans une pièce de procédure du 13 février 1334, où on le dit fils et héritier de feu Guillaume Boas et de sa première épouse Tatzona. On le retrouve dans un acte du 13 août 1337, par lequel il prit comme élève Guillaume Fagualo, auquel il s'engagea à enseigner son métier durant deux ans.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais.*

BOAS (Bernard), peintre de Perpignan, est mentionné comme témoin dans un acte de reconnaissance passé le 3 juillet 1321. Il reparait le 13 juin 1323, dans un document qui renferme le certificat de remboursement de vingt livres que le tailleur Jacques Xatmar lui avait prêtées.

ALART, *op. cit.*

BOCAMY (Joseph-François-Abdon), naquit à Saint-André, le 25 mai 1823. Ses études classiques terminées au Collège royal de Perpignan, il embrassa la carrière médicale et alla à Montpellier, en 1842, où il suivit tous les cours de la Faculté. En mai 1846, après un concours, il fut nommé chef interne dans les hôpitaux de Toulon. Reçu docteur le 28 décembre 1849, par la Faculté de Montpellier, il n'en continua pas moins à suivre les cours des grands maîtres et à recueillir des observations cliniques dans les hôpitaux de Paris jusqu'au 22 septembre 1850, époque où il vint se fixer définitivement à Perpignan et y exercer son honorable profession. Il ne tarda pas à se créer une belle clientèle, due seulement à son incontestable mérite et à attirer sur lui les regards de l'autorité supérieure ; aussi fut-il nommé successivement médecin-inspecteur des salles d'asile, médecin désigné pour les affaires médico-légales, médecin des épidémies en 1854, médecin-adjoint des hospices, et professeur des cours d'accouchement. A peine était-il nommé médecin des épidémies, en juillet 1854, qu'éclata le choléra. Cette peste n'était pas pour lui une inconnue. Il l'avait combattue à Toulon avec acharnement et succès, et Napoléon III lui avait décerné une médaille d'or. A Perpignan, à Céret, il fit preuve d'un courage héroïque. Ce dévouement lui valut, en 1858 et en 1866, des médailles en argent. Une quatrième fois il arrêta la marche progressive du fléau, en 1884 ; ce qui lui mérita une seconde médaille d'or. Le docteur Bocamy mourut à Perpignan, le 16 juin 1886. La science doit à ce médecin plusieurs écrits remarquables : les principaux sont : *Mémoire sur les caustiques employés dans les phlegmons diffus ; Mémoire sur un nouveau procédé pour l'ongle incarné ; Mémoire sur les opérations pratiquées à l'aide de l'éther et du chloroforme ; Mémoire sur les injections iodées dans les caries osseuses ; Mémoire sur l'auscultation abssitricale ; Sur l'épidémie du choléra observée à Toulon ; Mémoire sur les causes du choléra ; Observations médicales diverses.*

Le docteur Bocamy était chevalier de la Légion d'honneur. Les électeurs de Perpignan l'envoyèrent siéger au sein du Conseil municipal de leur ville ; il remplit les fonctions d'adjoint au Maire de Perpignan durant quelques années.

V. LACAIINE et Ch. LAURENT, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIX^e siècle*, t. X, Paris, 1856.

BODIN DE BOISMORTIER (Joseph), compositeur de musique, est né à Perpignan, le 31 janvier 1682. Il vint à Paris de bonne heure, s'y fixa et y mourut en 1765. Il a mis en musique quatre opéras : *Les voyages de l'Amour*, ballet en quatre actes, paroles de Bonère, représenté en 1736 ; *Don Quichotte chez la duchesse*, ballet en trois actes, paroles de Favart, 1743 ; *Daphnis et Chloé*, pastorale, paroles de Lanjou, 1747 ; les connaisseurs la donnent pour sa meilleure œuvre ; *Daphné*, 1748, ballet qui n'a jamais reçu les honneurs de la représentation scénique. Il a fait, en outre, graver : Deux recueils de motets ; Six recueils de cantates françaises ; Airs à chanter et vaudevilles, œuvre 16 ; Trios pour deux violons et basse, op. 18 ; Sonates de violoncelle, op. 26 et 50 ; Sonates pour deux bassons, op. 14 et 40 ; Sonates pour la viole, op. 10 ; Pièces diverses pour la viole, op. 31 ; Sonates pour la flûte, op. 3, 9, 19, 35 et 44 ; Duos pour deux flûtes, op. 1, 2, 6, 8, 13 et 25 ; Trios pour flûte, violon et basse, op. 4, 7, 12, 37, 39 et 41 ; Concertos pour flûte, op. 15, 21 et 31 ; Suites de pièces pour deux musettes, op. 11, 17 et 27 ; *Les gentilleses*, cantatilles ; *Les amusements de la campagne*. Bodin de Boismortier était souvent distrait. Ce défaut était même si accentué dans sa nature qu'il ne lui permit jamais de diriger l'exécution de sa musique, à l'Opéra. Il en convenait d'ailleurs lui-même : « *Messieurs*, disait-il, dans une circonstance aux directeurs de l'Opéra et du Concert spirituel, *voilà ma partition ! Faites-en ce que vous voudrez, car pour moi, je n'entends pas plus à la faire valoir que le plus petit enfant de chœur* ».

Bodin de Boismortier avait de l'esprit, des saillies agréables et plaisantes. On ne peut nier qu'il ne fut un bon harmoniste pour son époque, et l'on voit qu'il aurait pu mieux faire ; mais il travaillait vite pour gagner de l'argent et ses ouvrages ne lui coûtaient que le temps de les écrire. Lui-même les estimait fort peu. Cependant, dans cette quantité prodigieuse de musique qu'il a composée, tout n'est pas à mépriser. Son motet *Fugit nox* a eu longtemps de la réputation.

Archives communales de Perpignan, GG. 14. — FETIS, *Biographie universelle des musiciens*.

BODIN DE BOISMORTIER (Suzanne), fille du précédent, est née à Perpignan, au dire de l'historien Henry. Elle suivit la carrière des lettres et est comptée au nombre des femmes savantes de la dernière moitié du XVIII^e siècle. On lui doit, outre plusieurs pièces de théâtre, deux romans pleins d'intérêt, intitulés : *Mémoires historiques de la comtesse de Marienberg*, Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12 ; *Histoire de Jacques Feru et de la valeureuse demoiselle Agathe Mignard*, écrite par un ami d'iceux, La Haye et Paris,

1766, in-12. Le docteur Carrère lui attribue encore un volume d'*Histoires morales*, in-12, publié à Paris en 1768.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — *Histoire des femmes savantes*, V. 380 et 388.

BOFFILE DE JUGE était un aventurier de Naples, un condottiere qui se qualifiait de gentilhomme ou de damoiseau comme la plupart de ses compagnons, et qui était venu guerroyer en Roussillon à la solde de Louis XI. On le voit figurer avec éclat, pour la première fois, comme capitaine de cent lances dans l'attaque ou déroute de l'armée du roi Jean II d'Aragon, campée devant Peralada (samedi 4 avril 1472). Tout le Roussillon, la Cerdagne, l'Am-pourdau, le pays de Besalu étaient alors en armes, au nom du roi d'Aragon ; Perpignan, Elne, Arles, Céret, Rivesaltes, Prades, Llivia et presque toutes les places fortes étaient au pouvoir des fédérés. Mais les Roussillonnais furent écrasés par une nouvelle et formidable armée de Louis XI, et après une résistance de plusieurs mois, la ville de Perpignan fut obligée d'ouvrir ses portes, le 13 mars 1475, et de subir les conditions inexorables du vainqueur. Ce fut alors que Boffile de Juge fut nommé capitaine-général ou vice-roi des comtés de Roussillon et de Cerdagne, fonctions qu'il conserva durant dix-sept ans. Les conditions imposées aux vaincus étaient implacables et c'est Boffile qui était chargé de les mettre à exécution. Louis XI lui avait fait remettre, écrits sur un beau papier rouge, les noms de tous ceux qu'il regardait comme traîtres pour qu'il leur fit trancher la tête, si de là à vingt ans ils osaient se montrer dans la ville. Il lui accordait d'ailleurs la dépouille de ceux qu'il ferait périr. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fut mis en jugement, Louis XI, craignant que la sentence ne fut pas aussi sévère qu'il le désirait, transféra le Parlement à Noyon et lui adjoignit les anciens commissaires qui avaient travaillé à l'instruction du procès. Quelques-uns de ces derniers s'excusèrent d'opiner, entr'autres Louis de Gravelle, seigneur de Montégu, et Boffile de Juge, vice-roi de Roussillon, lesquels servaient dans l'armée qui avait assiégé Carlat et avaient garanti les conditions accordées au duc de Nemours par le sire de Beaujeu et par Tannéguy du Châtel qui lui avaient promis la vie sauve. Ils supplièrent l'assemblée d'être dispensés de donner leur avis, disant qu'il leur semblait en leur conscience qu'ils ne le devaient faire. Mais ces beaux sentiments n'empêchèrent nullement Boffile de prendre le duché de Castres (19 août 1477) parmi les dépouilles de celui dont il ne voulut pas prononcer la condamnation à mort, ni de tenir sous sa garde, jusqu'au dernier jour de sa triste existence, l'héritier innocent de

celui dont il avait garanti la vie. Louis XI donna encore à Boffile, Marie d'Albret en mariage, avec la seigneurie de Roquecourbe pour dot. Cette union ne fut pas heureuse, et Boffile, deshéritant la fille qu'il avait eue de Marie, donna tous ses biens à son beau-frère, Alain d'Albret, qui s'était rangé de son parti. Il conserva la vice-royauté de Roussillon jusqu'en 1491, mourut tranquillement au château de Roquecourbe, le 11 août 1502, et ses funérailles eurent lieu le lendemain dans la ville de Castres, l'un des anciens domaines du duc de Nemours. Le fonds d'archives Boffile de Juge qui comprend environ 230 pièces, la plupart originales, fait partie du chartrier de Lérans (Ariège). La collection se répartit en cinq catégories : 1° Rapports avec le roi René ; 2° Vice-royauté de Roussillon et Cerdagne ; 3° Lutte contre l'évêque de Castres, Jean d'Armagnac ; 4° Gestion du temporel de l'évêché de Castres, mis sous la main du roi ; 5° Affaires privées. Les documents relatifs au gouvernement des comtés de Roussillon et Cerdagne sont au nombre de quarante-huit.

Inventaire des documents concernant Boffile de Juge, comte de Castres, vice-roi de Roussillon, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII (1466-1493), Toulouse, 1903, in-4°, 61 pages, (Extrait du tome II de l'Inventaire historique et généalogique de la branche Lévis-Lérans, devenue Lévis-Mirepoix).

BOHER (François) naquit à Villefranche-du-Conflent, en 1781. Il était fils d'un marbrier, tailleur de pierre. Il annonça dès son jeune âge de grandes dispositions pour le dessin, travaillant sans maître d'après les gravures qu'il pouvait se procurer. L'intendant de la province, Raymond de Saint-Sauveur, ayant vu quelques-uns de ses essais, l'encouragea beaucoup, et dans un second voyage qu'il fit en Conflent, il fut si enchanté de la délicatesse avec laquelle le jeune Boher avait sculpté ses armoiries, qu'il décida ses parents à le placer chez un sculpteur à Perpignan. Après son apprentissage, Boher partit pour Montpellier où il se distingua et trouva de nouveaux protecteurs. Un chevalier de Malte et un grand-vicaire de cette ville devaient l'envoyer à Rome à leurs frais, lorsque la Révolution éclata. Il dut s'arrêter à Toulon où ses travaux de dessinateur suffirent à sa subsistance quotidienne. Ses parents l'ayant instamment rappelé auprès d'eux, il retourna au pays natal. Un seigneur espagnol, le comte de Descatlar, allant se marier à Puigcerda, le jeune Boher dut s'y rendre au préalable pour orner son hôtel et le rendre digne des fêtes nuptiales. De Puigcerda, Boher passa à Barcelone où le célèbre Gorry lui donna des leçons de sculpture. Il réussit à faire dans l'atelier de ce maître des tableaux et des portraits qui lui rapportèrent chacun un quadruple, c'est-à-dire environ quatre-vingt francs. Des circonstances fâcheuses l'ayant contraint de quitter ce pays, il

reprenait par mer le chemin de la France lorsqu'un coup de vent le jeta sur les côtes de Gênes. Il alla de Gênes à Rome, jusqu'alors le vain objet de ses désirs ; mais il ne put y séjourner longtemps. Il retourna à Perpignan, néanmoins rêvant toujours voyage. Un mariage d'inclination avec Mademoiselle Arnaud, la fille d'un organiste de la Réal, petite-fille d'un collecteur de dîmes, qu'il aimait passionnément et dont il devait reproduire les traits dans la figure de la *Vierge* de la Réal, l'y fixa pendant quelques années. Le 5 mai 1796, il obtint au concours la chaire de dessin à l'Ecole centrale de Perpignan : il y professa, rendant de grands services au pays et à la classe industrielle, jusqu'au 21 avril 1804, date de la fermeture des cours par décret de l'Empereur. En 1807, il fit le retable du maître-autel de l'église paroissiale de Céret. Boher se refusait à végéter dans sa médiocrité ; pour en sortir, il affirmait qu'un voyage à Paris lui était indispensable. Deux fois il essaya ses forces et parvint jusqu'à Carcassonne et Toulouse avec son épouse ; mais il dut retourner sur ses pas. En 1811, il prit la détermination invincible de réaliser son projet. Il se munit de provisions pour vivre modiquement sans le secours de personne, puis emporta dans ses bagages, outre ses compositions, des échantillons de stuc imitant divers marbres et dont il avait le secret. Arrivé à Narbonne, il réunit des ouvriers plâtriers, et après une souscription collective, leur communiqua, en diverses leçons, cette utile découverte. A Carcassonne, à Béziers, à Pézenas, à Montpellier et à Nîmes, il recommença cette opération, poursuivant sa navrante odyssée au sein des soucis, de la maladie et des privations. Il reprit courage à Lyon, où les ouvriers, d'après son dire, « furent moins méfiants et plus intelligents de leurs véritables intérêts ». Après cinq jours de voyage en diligence, Boher arriva à la capitale. Il courut en toute hâte au Louvre. Il demeura saisi d'admiration devant la *Transfiguration* de Raphaël : instinctivement, il saisit la chaise du gardien, monta dessus, et baisa le buste du grand maître qui se trouvait à côté. Le concierge, le prenant pour un fou, courut à lui et se mit en demeure de l'arrêter : Boher s'expliqua et présenta l'élan de son enthousiasme comme mobile de son acte. En rendant visite à David, Guérin, Gros, Gérard, Girodet-Trioson, dont le talent artistique brillait alors à Paris, il eut occasion de recueillir une ample moisson de compliments chaleureux. Boher prétend, dans un de ses ouvrages, que David, en voyant ses esquisses, s'écria : « Quel malheur que ces talents et cette étude végètent, soient ignorés et perdus dans un coin du monde ! » Flatté par ces élogieuses paroles, Boher conçut l'idée de se fixer à Paris pour acquérir la gloire et la renommée. Mais, revenu bientôt de son éblouissement, il com-

prit les inconvénients et les difficultés de la vie à Paris, surtout pour un artiste. Il quitta brusquement la capitale et s'en revint à Perpignan. Un rival, le peintre Maurin, originaire de Narbonne, était établi dans le département des Pyrénées-Orientales, pourvu du diplôme de professeur de dessin. D'un caractère affable, il vivait entouré d'un cercle d'amis et d'admirateurs. Boher, au contraire, dont la tournure d'esprit était originale et dont l'humeur ne pouvait jamais souffrir la contradiction, n'était lié qu'avec un nombre restreint de personnes graves. Un de ses amis l'ayant un jour critiqué, Boher ne crut pas mieux faire que de caricaturer l'esprit et le maintien de son contradicteur : il représenta sous ses traits le plus atroce des Judas, sur la toile de la *Cène* qu'on remarque dans la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église de la Réal. Malgré ses travers, Boher finit par se créer une situation aisée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient, et en 1816, les édiles de la ville établirent une école gratuite de dessin et d'architecture à la tête de laquelle Boher fut placé. L'idée lui vint de réunir en un ouvrage les cours qu'il professait ; il fit paraître les *Leçons de l'école gratuite de Dessin et d'Architecture de la ville de Perpignan*, 1^{er} volume, Perpignan, 1819 et 1820 ; il fit suivre cette publication de *Leçons, etc. ; Ouvrages sur le beau idéal, sur le beau sublime, dans l'art du peintre et du statuaire ; Réponse au Mémoire de M. Emeric-David*, tome second, Narbonne, 1822. Après avoir achevé le magnifique retable des saints Abdon et Sennen, à Arles-sur-Tech, il avait édité, en 1816, la *Description de quatre tableaux représentant quatre époques de la vie des saints Abdon et Sennen, patrons d'Arles en Roussillon*, Perpignan, in-8°. Boher eut des commandes dans diverses églises, maisons particulières ou établissements : il les exécuta avec une ardeur et un soin extraordinaires. Son œuvre durable, ses sculptures, méritent peu de reproches. La tête, la pose, les extrémités de son saint Mathieu rappellent d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ* de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité* d'Arles-sur-Tech sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables. La Vierge de l'*Assomption* de la Réal est de beaucoup supérieure à toutes les madones qu'il a peintes. Boher eut le tort de négliger, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture ; il s'exalta pour des compositions médiocres en ce genre. On cite cependant de lui la toile de l'allégorie qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*. Ce tableau, dont l'acquisition fut refusée par plusieurs villes et des particuliers, resta entre les mains de la veuve de l'artiste qui le légua, en 1859, à Napoléon III, par un testament olographe. Un tableau

esquissé de Boher, qui ne manque pas de mérite, est un grand dessin à l'encre de Chine représentant les horreurs de la guerre ; malheureusement, il était inachevé. Il avait ébauché un superbe tableau de l'*Assomption* qui aurait été à tous égards, disait-il, fort au-dessus de tout ce qui était sorti de sa palette. Dans sa correspondance, il prétend en avoir soumis le projet au jugement du sculpteur Thinnard, de David et de Girodet qui l'avaient unanimement engagé à en faire un tableau. Des critiques furent formulées par des perpignanais sur cette composition. L'irascible Boher s'en formalisa, laissa l'œuvre inachevée et inscrivit sur le verso de la toile ces mots empreints de découragement : « Artiste qui vois mon ouvrage, tremble de l'élever au sublime ; l'ingratitude, l'injustice et la mort t'attendent. Après avoir vu la *Transfiguration* de Raphaël, j'ai voulu faire mon chef-d'œuvre de peinture. Mais l'envie fit tomber le pinceau de mes mains, à la fin de l'ébauche et (il veut marquer l'époque) de l'année 1819 ». Boher tenait à son titre d'architecte qu'il mérita par ses travaux à la porte d'Espagne, par divers projets de construction et surtout par les classes qu'il ouvrit en faveur des ouvriers de la ville de Perpignan. Il laissa en mourant un très riche portefeuille de dessins de sa main. Le musée de Paris en a acquis quelques-uns ; ils peuvent être comparés aux meilleures productions de ce genre qui s'y trouvent. Celui de Perpignan ne possède de Boher qu'*Une tête d'homme âgé, vue de profil, tournée à gauche*, dessin au crayon noir. M. le docteur Sabarthez a acquis quelques dessins signés Boher qu'on peut admirer dans son cabinet de travail. Il a la bonne fortune de posséder un portefeuille de dessins au crayon qui révèlent une riche imagination et une activité sans égale chez l'artiste. Boher eut la prétention de faire aussi œuvre littéraire. Quoiqu'il n'eut appris que les rudiments de la langue française dans son enfance, il s'était formé de lui-même à l'art d'écrire. Il composa des pièces de vers qu'il convient de ne citer que pour mémoire : *Dialogue entre la Peinture et la Sculpture*, Perpignan, 1820 ; *Poésies de François Boher, satires*, 1^{re} livraison, Perpignan ; *Satires, Epître à Michel-Ange*, Toulouse, 1822 ; *Poésies, etc. Impromptu, Epître, Discours ; Essais sur l'Ode. Odes*, Perpignan et Toulouse, 1823 ; *Poésies, etc. Odes*, 3^e livraison, Narbonne, 1825. On pourrait citer de lui des articles de revues et de journaux, où il sut quitter son ton généralement déclamatoire, et qui dénotent un jugement sain, un dévouement au progrès des arts et une imagination féconde. Il mourut le 12 avril 1825. Son décès fut un deuil pour tous ceux qui aimaient les arts et le Roussillon. Ses élèves élevèrent un petit monument sur sa tombe creusée au cimetière Saint-Martin de Perpignan. Ce mausolée porte la

brève inscription suivante : A Boher, ses élèves reconnaissants.

FABRE DE LLARO, *Biographie de Boher* dans le XXIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — Abbé TORREILLES, *L'Ecole Centrale de Perpignan. — Annuaire de 1834.* — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.* — Archives de l'église de Cérét. — Archives personnelles de M. le docteur Sabarthez.

BOHER (Jacques), né à Prats-de-Mollo le 16 septembre 1820, appartenait à une famille de condition modeste. Dès son jeune âge, il dut vaquer aux travaux des champs pour subvenir aux frais de son entretien. Il avait reçu en partage une intelligence pénétrante, une piété vive et une inclination prononcée pour la science. Appelé à l'état ecclésiastique, il s'appliqua à l'étude des langues française, latine et grecque, sous la direction d'un vieux prêtre qui le conduisit du foyer paternel au seuil du Grand-Séminaire. Il y fut admis à la suite d'un brillant examen qui fit augurer du bel avenir du jeune lévite. Lorsqu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, l'abbé Boher reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr de Saunhac-Belcastel, le 1^{er} juin 1844. Ce pontife lui octroya en même temps le titre de vicaire à Ille-sur-Tet. Cinq ans plus tard, Jacques Boher était appelé par l'autorité diocésaine dans la ville épiscopale, comme collaborateur du distingué curé de la Réal, le chanoine Vialar, alors nonagénaire. A la mort de cet éminent pasteur, en 1854, l'abbé Boher rentra dans la carrière de l'enseignement et professa les Belles-Lettres au Petit-Séminaire de Prades. L'illustre Gerbet, à peine arrivé dans le diocèse de Perpignan, discerna les puissantes facultés intellectuelles de ce professeur d'humanités que le P. Gratry et le P. Petetot désiraient affilier à la congrégation de l'Oratoire. Le remarquable prélat lui confia, dès 1855, la chaire de dogme au Grand-Séminaire. Ce fut pour l'abbé Boher le temps d'un labeur acharné et passionné où, réservant le jour à ses élèves, il donnait la nuit à ses études de prédilection personnelle. C'est à cette période de sa vie que se rapportent la composition et la mise au point de ses meilleurs ouvrages. Mu par un sentiment de reconnaissance et de piété filiale, il entreprit d'écrire un volume sur Marie. L'apparition de l'ouvrage d'Auguste Nicolas : *La Sainte-Vierge et le plan divin* déjoua ses projets. Il revisa trente-cinq ans plus tard les feuillets épars de ce travail. et avec la matière de cette ébauche composa le poème catalan la *Inmaculada*, une perle de la littérature roussillonnaise, comportant dix chants en des versifications variées. Le professeur de théologie, qui enseignait à ses élèves le traité de l'Eucharistie, s'enthousiasma à la vue des magnificences, aperçus nouveaux, horizons sans bornes que lui dévoilait le sacrement de

l'autel. Il écrivit les *Harmonies eucharistiques*, manuscrit dans les pages duquel, comme il le dit lui-même, « se reflètent les pensées et les affections de son âme en ces jours bénis de son existence ». Son esprit, s'arrachant aux régions élevées du dogme, passa bientôt à celles de la mystique et il composa un traité de la *Dévotion* qui ne devait voir le jour qu'en 1894. L'abbé Boher devait prendre, en 1867, la direction de l'*Etoile du Matin*, organe mensuel de la *Cour de Marie*, confrérie qui se développait dans le diocèse et dans la France entière. En 1864, la confiance de son évêque l'appela à l'aumônerie du Collège municipal de Perpignan, qui avait alors à sa tête le chanoine Granier de Cassagnac. La cure d'Elne lui fut donnée en 1865. En 1868, l'abbé Boher reçut dans sa paroisse la visite des membres de la Société française d'archéologie. Il fit à ces hôtes éminents les honneurs de l'antique cathédrale du diocèse et leur adressa, dans cette circonstance, un discours remarquable que le chanoine Pottier qualifia de « monument historique » et qui fut inséré dans le bulletin officiel du *Congrès archéologique de France*. L'année suivante, l'abbé Boher obtenait une stalle au sein du chapitre de la cathédrale de Perpignan. Durant les mauvais jours de la guerre franco-allemande, l'administration diocésaine lui confia la direction du Petit-Séminaire de Prades ; il occupa cette situation honorable jusqu'en 1873. Il rentra de nouveau au milieu de ses collègues, les chanoines, et à la mort de Mgr Saivet, ceux-ci lui donnèrent un témoignage de haute considération en le désignant comme vicaire-capitulaire du diocèse. Durant toute sa vie, le chanoine Boher cultiva avec un goût égal la théologie et les études littéraires. Il appartient à cette pléiade de poètes roussillonnais qui activèrent dans notre département le mouvement de la renaissance catalane. Il produisit des pièces de vers au travers desquelles circule un vrai souffle d'inspiration. On cite de lui : le *Roch del Frare*, la légende de *Sant-Guillem de Combret* et de nombreuses *Poesias*. « Jacques Boher, dit M. Jean Amade, est un des poètes roussillonnais qui surent le mieux construire le vers, lui donner cette force et cette harmonie qui rendent la pensée plus resplendissante et plus belle. Son art patient et sûr laisse l'impression d'un travail solide et définitif. Son vers ne sent jamais l'improvisation et ne trahit aucune négligence : il est achevé, il est pur. Mais s'il connaît la sobriété de l'art classique, s'il professe le culte de la forme au même titre que nos meilleurs parnassiens, ce poète semble avoir reçu des romantiques l'imagination ardente et le magnifique lyrisme qui l'élèvent aux plus hauts sommets. Son inspiration trouve l'image éclatante dont le vers reçoit à la fois plus d'ampleur et plus de noblesse. Et certes, il faut bien que ses qualités d'artiste soient

réelles pour qu'une matière aussi abstraite et aride que celle du poème théologique l'*Inmaculada* demeure poétique jusqu'au bout. Boher manie en vrai maître la strophe lyrique; elle n'est entre ses mains ni gauche, ni lourde; il semble qu'elle y gagne au contraire un superbe élan pour les plus larges envolées. Mais bien qu'un souffle puissant anime presque toujours sa poésie, l'on n'y déplore point, quand il faut, l'absence de la grâce et de la délicatesse. » Le chanoine Boher maniait le vers français avec la même aisance. La collection de la *Semaine religieuse de Perpignan* renferme de nombreux sujets poétiques qu'il traita avec art et grâce. A la fin de sa vie, sa vue s'était considérablement affaiblie au point de ne plus lui permettre ni de lire, ni d'écrire; mais son intelligence toujours vive composait et retenait de longues poésies qu'il dictait plusieurs jours après à ses secrétaires bénévoles. Grand admirateur de Verdaguer, l'illustre poète catalan le lui rendait en sympathie. Le chanoine Boher mourut le 17 mars 1908, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, étant depuis de longues années le doyen du chapitre de Perpignan.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Jean AMADE, *Anthologie catalane*, Perpignan, Comet, 1908. — L'abbé BONAFONT, *Le chanoine Boher*, dans la *Revue Catalane*, n° de juin 1908. — *Semaine religieuse de Perpignan, passim*. — *Congrès archéologique de France*, 1868.

BOISAMBERT (Clément du Bois de), de Carmany, seigneur de Fulla et autres lieux, obtint, le 16 mars 1724, le titre de conseiller au Conseil souverain en survivance de d'Ortége. Il fut nommé président à mortier, le 19 novembre 1740, en remplacement de Joseph de Vilar, et mourut le 8 mai 1748. Il laissa à son décès, deux filles : Marie qui épousa le chevalier François de Vilar, Cécile-Josèphe qui unit ses destinées à celles d'Antoine de Çagarriga et un fils Louis qui, après avoir été conseiller, mourut sans enfants au mois de mars 1779. On doit à Clément de Boisambert un recueil manuscrit, en forme de dictionnaire, des arrêts notables du Conseil souverain. Il les avait pris des décisions de Calvo, Carrère et de Vilar. Il existe plusieurs exemplaires de ce recueil.

Mémoires de Jaume.

BOIVIN DE VAUROUY (Antoine), chanoine et précenteur de la Sainte-Chapelle de Paris, abbé de Notre-Dame de l'Absie-en-Brignon, diocèse de Poitiers, depuis 1664, et de Saint-Médulfi, diocèse d'Auch, fut nommé par le roi à l'évêché d'Elne le 22 mai 1721, et préconisé par le pape dans le Consistoire public, le 1^{er} décembre suivant, mais il se démit de son évêché avant d'être consacré.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BOIXÉDA (Gabriel), curé d'Oms (1840-1863), composa des fables en catalan; la plupart d'entre elles ont été éditées dans le journal le *Roussillon*, sous la rubrique *Variétés* par les soins de son neveu, Jacques Boixéda.

BOIXÉDA (Jacques) était né à Prats-de-Mollo, le 4 mai 1837. Au Grand-Séminaire il s'était fait remarquer par la vivacité de son intelligence : Mgr Gerbet lui témoignait une affection toute spéciale.

Ordonné prêtre en 1860, il fut quelque temps après appelé comme vicaire à la cathédrale Saint-Jean de Perpignan. En 1872, il était désigné pour occuper la chaire de rhétorique à l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague. A peine nommé aumônier du collège, il se sentit poursuivi par l'ambition de rendre son éclat à la vieille langue catalane. Dès son entrée au séminaire, il composait déjà à l'intention de ses condisciples : *Una diada de vacansas*, dont les péripéties tour à tour gaies et mélancoliques se déroulent dans un site aimé, le *Coral*. Aux inoubliables fêtes de Banyuls qui réunirent, lors de l'inauguration de la statue d'Oliva, toute une élite de poètes, d'artistes et de musiciens, l'abbé Boixéda apporta sa gerbe : ses *Alabansas a la Mare de Deu*, dont la lecture provoqua dans l'assemblée entière de longs applaudissements. Ses *Noms de casa* lui valurent, en 1889, la palme d'argent au concours littéraire de la Société des Pyrénées-Orientales, et sa *Cuynera de Prats-de-Mollo* est toujours présente à la mémoire des amateurs de notre belle langue. Il traduisit avec un rare bonheur le *Libre de Job*, livre où la vraie poésie coule à pleins bords. Les *Himnes de l'Esglesia* le captivèrent bientôt et, pendant un an, les lecteurs de la *Croix* lurent au rez-de-chaussée de ce journal, ce que j'appellerai la transposition en catalan des chefs-d'œuvre du roi Robert, de Fortunat, de Saint-Bernard, etc. Enfin, avec la collaboration du colonel Puiggari et de Bosch de la Trinxeria, le chanoine Boixéda publia dans la *Revista catalana* de Barcelone, une étude approfondie sur les *Mots catalans d'étimologia greca*.

L'autorité ecclésiastique avait récompensé les talents et les vertus de l'abbé Boixéda en le nommant, dès 1892, chanoine titulaire de la basilique Saint-Jean-Baptiste. Le ministre de l'Instruction publique lui avait décerné, le 1^{er} janvier 1897, les palmes d'officier d'Académie. Le chanoine Boixéda succomba à une longue et pénible maladie, le 11 novembre 1898.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Articles nécrologiques dans la *Croix des Pyrénées-Orientales*, la *Talia catalana*, l'*Altiança* et le *Journal illustré des Pyrénées-Orientales*.

BOIXO (Montserrat) était chanoine d'Elne, en 1600, lorsqu'il se rendit à Rome pour affaires person-

nelles. Le chapitre de la cathédrale, dont il était membre, se trouvait en instances en cour de Rome pour obtenir du Souverain Pontife sa translation à Perpignan, capitale de la province. Il accorda à Montserrat Boixo pleins pouvoirs pour agir en son nom auprès des congrégations et des tribunaux ecclésiastiques. Le chanoine Boixo sut mener à bonne fin cette affaire, de concert avec son collègue Paulet, et obtint de Clément VIII, une bulle qui ordonnait la translation du chapitre et du siège épiscopal d'Elne à Perpignan. Il demeura durant sept années à Rome où il entretenait une active correspondance avec ses collègues du chapitre de Saint-Jean, lesquels soutenaient des procès intentés contre eux par les bénéficiers d'Elne. Montserrat Boixo fut nommé archidiaque de Vallespir, en 1612 : il exerçait en même temps les fonctions d'official de Perpignan. Il mourut le 30 novembre 1628 et fut enseveli dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste érigée au vieux Saint-Jean où les membres du chapitre cathédral avaient leur caveau.

Archives des Pyr.-Or., G. 62, 126, 135. — Abbé TORREILLES, *La translation du chapitre et du siège d'Elne à Perpignan*.

BOIXO (Emmanuel), originaire de Millas, était le troisième des fils d'une famille mêlée aux conspirations de 1674. Antoine, l'aîné, avait pris du service dans l'armée d'Espagne, à la suite d'une menace que la baronne d'Albert, dame de Millas, voulait faire diriger contre lui pour un délit peu important. Un autre, Jean, résidait à Barcelone, où il était censé faire des études ; mais il avait une situation telle qu'on ne pouvait douter de l'objet principal de sa présence en Catalogne.

Le troisième frère, Emmanuel, curé desservant de la paroisse de Forques, prenait la part la plus active aux intrigues qui préparaient la trahison. Il était de tous les conciliabules de Perpignan et recevait dans son presbytère les principaux conjurés, qui s'y rencontraient quelquefois avec Jean Boixo, porteur de la correspondance secrète et des instructions verbales du roi. Jean Boixo allait et venait, de Barcelone à Perpignan, sans exciter les soupçons qu'il éveilla plus tard, au début de la guerre de 1672..... On ne se doutait pas encore que le curé de Forques était, autant que Jean Boixo, acquis à l'Espagne ; mais il ne tarda pas à lever le masque et s'éloigna de sa paroisse le 5 mai, pour rejoindre l'armée du vice-roi quand elle eut franchi les Pyrénées par le col de Portell, en vue de Bellegarde. Il était venu pendant la guerre, à la tête d'un parti de miquelets d'Espagne, enlever l'économe qui le remplaçait à Forques et l'avait emmené prisonnier à Roses. Il avait constamment favorisé, par lui-même ou par des espions, les mouvements de l'ennemi. On lui reprochait, en

outre, d'avoir dépouillé de certains ornements les églises de Forques et de Panissars. Tout cela était vrai, bien que les derniers faits ne présentassent pas le caractère de détournement frauduleux, comme l'insinuait le magistrat accusateur. Mais en écartant cette aggravation additionnelle, il suffisait des autres griefs pour faire tomber sa tête. L'échafaud fut dressé sur la place de la Loge, et le malheureux sacristain, mutilé par la torture préalable, paya de sa vie son dévouement passionné à la cause espagnole. Ce fut la dernière victime notable des conspirations de 1671.

V. ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

BOLO (Pierre), maître-fondeur, logé à Perpignan, passa marché, le 21 octobre 1541, avec les consuls du lieu de Corbère pour la réfection d'une cloche brisée et la confection d'une nouvelle, destinée à l'église paroissiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 773.

BOMBES (Jacques de), issu de l'une des premières familles de Millas anoblie, en 1633, par Louis XIV, obtint, en 1716, n'étant que simple clerc, un bénéfice ecclésiastique dans l'église Sainte-Eulalie de son village natal. Il rentra dans l'ordre de saint Benoît, au couvent de Notre-Dame d'Arles. En 1743, il fut nommé abbé de Saint-Martin de Canigou. « Savez-vous ce qui lui valut cet honneur ? » écrivait Puiggari à Malart dans la lettre qu'il lui adressait le 26 octobre 1841. Sa grande science dans le jeu de l'*homme*. Le duc de Plaisance, marquis de Dosaguas, étant à Céret dont il était seigneur, s'y ennuyait passablement. Il demanda pour tuer le temps un habile joueur d'*homme* ; on lui désigna le docte et pieux de Bombes, moine d'Arles. Il fut appelé, bien reçu et bien traité... Le duc, envoyé en ambassade à Paris, voulut le récompenser et obtint pour lui l'abbaye de Saint-Martin du Canigou. » Dom de Bombes administra ce monastère durant vingt ans. Il fut nommé visiteur des abbayes de l'ordre de Saint-Benoît en Roussillon. A ce titre, il présida la commission scientifique qui procéda, le 22 mars 1752, à une enquête sur la tombe dite *dels Cossos Sants*, à Arles-sur-Tech. Le procès-verbal signé de sa main conclut « que cette eau est véritablement prodigieuse et surnaturelle ». Jacques de Bombes mourut à Millas le 3 décembre 1764 et fut inhumé le lendemain dans le caveau de sa famille, creusé dans la chapelle de Saint-Sébastien de l'église paroissiale. Les armes de la maison de Bombes qui sont : *d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, au chef d'or, chargé de trois bombes de sable, enflammées de gueules et rangées en fasces*, se distinguent sur la clef de voûte qui

surplombe l'autel dédié au saint martyr Sébastien, si en vogue dans le Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 395, G. 815. — Archives personnelles de M. le docteur Ecoiffier (Correspondance inédite entre Puigari et Malart). — Archives communales de Millas. — Abbé CAPELLE, *Etude historique sur Millas*.

BON (Louis-Guillaume de), chevalier, marquis de Saint-Hilaire, baron de Fourques, seigneur de Celleneuve, Saint-Quentin et autres lieux, appartenait à la maison de Bon rendue célèbre par François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, premier président de la Cour souveraine de Montpellier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, de la Société royale de Londres et auteur de la *Dissertation sur l'araignée*, traduite en latin, en italien et en chinois (1678-1761). Louis-Guillaume de Bon avait été nommé, en 1735, comme son père et son aïeul, premier président de la Cour des Aydes à Montpellier, commandant et gouverneur de Marseille ; Louis XV le plaça, le 17 avril 1754, à la tête de la Province du Roussillon. Il recueillait la succession difficile de l'intendant de Bertin, relevé de ses fonctions à la suite de la lutte qu'il avait eu à soutenir contre le maréchal de Mailly et la noblesse de la province. Depuis le 9 novembre 1753, il était président du Conseil souverain du Roussillon. Il réunit entre ses mains l'exercice de ces deux fonctions jusqu'au 28 juin 1773. Il avait épousé à Paris une demoiselle de Bernage ; son frère, le chevalier Pierre-François-Ignace de Bon se maria, à Perpignan, à Jeanne-Hippolyte-Rose, comtesse de Montégut, héritière de la famille d'Aguilar et de cette union naquit le marquis Melchior d'Aguilar, littérateur. L'intendant de Bon écrivit un mémoire sur le projet d'abolir le droit de parcours en usage dans la province de Roussillon et le pays de Foix et de laisser aux particuliers propriétaires des biens la faculté de clore leurs héritages. M. d'Ormesson demanda à Louis-Guillaume de Bon de formuler un projet d'édit sur cette matière pour que cette loi fut conforme aux usages de la province. En 1773, il se démit de ses places de premier Président et d'Intendant du Roussillon et eut pour successeur Pierre-Philippe Peyronel du Tressan.

Archives des Pyr.-Or., C. 1498, 1508. — *Mémoires de Jaume*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

BONAFOS (Emmanuel) fut professeur de médecine à l'Université de Perpignan où il dicta un *Traité de Physiologie*, qui, au dire de Cassanyes, était devenu le manuel des étudiants. Il eut deux fils Joseph et François, tous deux professeurs de médecine à l'Université de Perpignan.

Mémoires de Jaume.

BONAFOS (Joseph), médecin français, né à Perpignan le 4 décembre 1725, mort le 5 février 1779. Il fut doyen de la faculté de médecine de sa ville natale.

On a de lui :

Dissertation sur la qualité de l'air et des eaux, et sur le tempérament des habitants de la ville de Perpignan (dans le *Recueil des Hôpitaux militaires*, tome II) ; *Mémoire sur la nature et les propriétés des eaux minérales de la Preste* (dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, 1776) ;

Observation sur une imperforation du rectum dans un enfant (dans l'ancien *Journal de médecine*, tome VII, p. 766).

On trouve encore de lui quelques observations dans le *Traité de l'Hydropisie* de Bacher.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

BONAFOS (Emmanuel), médecin en chef des hospices civils de Perpignan, professeur d'histoire naturelle, d'accouchements, etc., né à Perpignan, le 14 janvier 1774, mort le 9 novembre 1854, était issu de cette ancienne famille Bonafos, longue et honorable lignée de médecins distingués qui rappellent dans nos contrées les illustres Asclépiades de Rome. Son père, Joseph Bonafos, médecin estimé, était conseiller du roi, médecin des camps et armées royales, protomédic de la province de Roussillon, etc.

Le jeune Emmanuel, né avec de rares dispositions, après avoir fait de sérieuses études, quitta à quinze ans le collège pour se rendre à Montpellier, afin d'y étudier la médecine et d'y pratiquer à son tour. Le 14 janvier 1793, il recevait à la faculté de médecine de cette ville son grade de docteur-médecin.

Après avoir passé quelque temps à Paris, où l'avait attiré son oncle maternel Siau, il rentra à Perpignan. En juin 1794, il fut nommé en même temps professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale et appelé à la direction du Jardin des plantes de cette ville, où il devait professer tous les ans un cours public de botanique.

En 1795, il fut nommé médecin-adjoint de l'hôpital civil et fut chargé aussi de l'hôpital militaire de cette ville. En 1799, ses relations avec la Société royale d'Agriculture le firent nommer membre correspondant de cette société.

En 1800, un des premiers, il pratiqua de nombreuses vaccinations à Perpignan, et il s'évertua à propager la vaccine dans le département. En 1817, il fut appelé à la conservation de la pépinière départementale. En 1818, il devint médecin des prisons civiles, et en 1827, il fut chargé de traiter la partie médicale et physiologique du cours départemental d'accouchements, cours utile qui a pourvu notre pays de

sages-femmes expertes et précieuses. En 1828, devenu médecin des épidémies du 1^{er} arrondissement, il lui fut donné de traiter et d'étudier les deux épidémies cholériques de 1835 et 1837. Cette même année il fut nommé président du comité médical de notre ville, et en 1843, M. Vaïsse, préfet des Pyrénées-Orientales, le mettait le premier au nombre des archéologues qu'il voulait réunir en société. En 1840, à son tour, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont il devint peu après le président, l'appela dans son sein.

La République de 1848 le suspendit de ses fonctions qu'il ne devait jamais plus reprendre.

Souvent retiré dans son intérieur, on conçoit que Bonafos ait beaucoup écrit. Aussi laissa-t-il de nombreux travaux inédits qui demanderaient à être coordonnés pour être livrés au public : des mémoires sur différents sujets d'histoire naturelle, une relation intéressante d'un voyage de Perpignan à Paris, quelques jolis vers où pétillent la verve et l'harmonie, etc.

L. FAURE, X^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BONAFOS (Emmanuel), fils du précédent et de Hyacinthe Lazermé, naquit à Perpignan le 24 décembre 1824. Après avoir obtenu le doctorat en médecine, il épousa à Barcelone le 21 octobre 1856, Marie-Fanny Ribell, fille d'André Ribell, médecin et ancien maire de Perpignan. Il est décédé à Perpignan le 5 février 1885, étant médecin en chef de l'hôpital civil de cette ville et décoré de la croix de la Légion d'honneur. Il a publié des travaux de médecine très appréciés : *Ovariectomie*; *Anévrisme de l'aorte*; *Compte rendu de service de l'Hôpital civil de Perpignan*, année 1868, dans la *Revue médicale de Toulouse*, Toulouse, Douladoure, petit in-8° de 12 pages.

Archives de l'état civil de Perpignan. — Communication obligeante de M. le Dr Albert Donnezan.

BONAURA (Pierre), bénéficiaire de Saint-Jean à Perpignan, publia en 1698 : *Tractat de la Imitacio de Christo, y menyspreu del mon, del venerable Thomas de Kempis, canonge regular del orde de Sant Agusti. Dividit en quatre llibres : traduhit en llengua cathalana de son original llati per lo reverend Pere Bonaura, prebete y beneficiat de la iglesia major de Sant Joan-Baptista de la fidelissima vila de Perpinya, del present bisbat de Helna, a honra y gloria de Deu y de la purissima Verge Maria mare sua, y del Precursor sant Joan pare nostre. Y a la fi trobara l'anima fervorosa algunas oracions devotas per acostarse dignament al sagrament de Penitencia, y rebre devotament l'Eucharistia santa. Dedicat al illustrissim y reverendissim Senyor Joan H. Basan de Flamenville, bisbe de la santa iglesia de*

Helna. En Perpinya, en casa de Francisco Vigé, impresor del Rey y del Illustrissim Senyor bisbe de Helna. A la plaça nova. Any 1698.

BONET (Guillaume), était procureur royal de Roussillon, en 1354, sous Pierre IV le Cérémonieux. Archives des Pyr.-Or., B. 101, 102, 112.

BONFILS I, abbé d'Arles, est mentionné dans le testament de Bernard, comte de Besalu, en 1020. Il était encore abbé en 1026.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BONFILS II, abbé d'Arles en 1036. On croit qu'il était encore à la tête de ce couvent en 1046, lors de la consécration de l'église de ce monastère.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BONFOS (Manahem), lexicographe juif de Perpignan. On a de lui : *Michhal-Jofi* (Perfection de beauté ou *Liber definitionum*). C'est un manuel-lexique dans lequel l'auteur explique les termes des sciences connues de son temps, et dont le texte hébreu parut à Salonique en 1657, in-4°.

HÖFFER, *Nouvelle biographie générale*.

BONNEFOY (Louis-François-Pierre de), issu d'une noble et ancienne famille du Languedoc, naquit à Perpignan en 1816. Son père, Jean de Bonnefoy, était un chevalier de Malte qui, lors de la suppression de l'ordre par Napoléon I^{er}, était venu se fixer à Perpignan. Il avait épousé dans cette ville la fille du dernier président du Conseil souverain, Albert de Collarès. Après de bonnes études faites aux Passages (Espagne), sous la direction des Jésuites, Louis de Bonnefoy retourna dans sa ville natale. C'était l'époque où se dessinait dans les milieux savants de notre pays un mouvement en faveur de l'histoire du Roussillon. Henry venait de publier son *Histoire de Roussillon*, en 1835 ; le *Publicateur* éditait chaque semaine des articles historiques et archéologiques de Puiggari, Campagne, des frères Saint-Malo, etc. Des prédispositions naturelles, un goût inné pour l'étude portèrent Louis de Bonnefoy à s'occuper aussi d'histoire locale. Ses recherches et ses travaux lui fournirent occasion de lier amitié avec J.-B. de Saint-Malo, ancien sous-préfet de Céret. Il ne tarda pas à choisir pour compagne de sa vie la fille de ce savant gentilhomme. Louis de Bonnefoy fut le continuateur des œuvres de son beau-père et des érudits de l'école du *Publicateur*. Il est le trait d'union entre ces derniers et Alart. Quand la nombreuse pléiade de ces historiens roussillonnais disparut, en 1854, il resta seul sur la brèche, maintenant les traditions de ses illustres devanciers. En 1851, il avait inséré, dans le

VIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales deux articles archéologiques ayant pour titre : *Autel de Pézilla* et *Notes archéologiques sur Saint-Génis-des-Fontaines*. Cinq ans plus tard, il se décida à publier l'*Epigraphie roussillonnaise*, œuvre capitale qu'on pourra compléter, mais dont les grandes lignes resteront, véritable manuel en la matière que tout archéologue devra étudier. On doit savoir gré à Louis de Bonnefoy d'avoir déchiffré les inscriptions lapidaires du département dont la plupart sont pour le vulgaire de véritables hiéroglyphes et surtout de les avoir mises à la portée de tout le monde. « Cette épigraphie, dit M. Brutails, a été publiée par fragments dans le Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales entre 1856 et 1866 ; il en a été fait un tirage à part à un petit nombre d'exemplaires..... L'*Epigraphie Roussillonnaise* est un de ces travaux complets, aussi remarquables par l'érudition et la sagacité de l'auteur que par l'étendue de ses recherches et la forme heureuse dans laquelle il en a présenté les résultats. Il n'est pas une commune perdue dans la gorge la plus reculée du département que Louis de Bonnefoy n'ait courue. Dans son *Epigraphie* les moindres détails sont traités avec ce soin minutieux, cette conscience desquels il est permis de dire qu'ils sont la probité de l'historien ». Les recherches furent longues et pénibles ; l'auteur a pu écrire avec raison dans la préface de son ouvrage : « J'ai interrogé les produits de la céramique ; les métaux, les bois, les étoffes aussi bien que le marbre et la pierre ». Les notes historiques qui accompagnent les diverses inscriptions sont de précieux commentaires, d'utiles auxiliaires pour ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire du Roussillon. En 1868, se réunit pendant quelques jours à Perpignan, sous la présidence de M. de Caumont, le XXXV^e Congrès archéologique de France. Louis de Bonnefoy l'avait préparé ; il en fut l'âme pendant sa session. A tout instant c'était lui qu'on consultait ; il ne lut pas de volumineux mémoires, mais sur toutes les questions il apporta des explications, fournit des dates, rectifia des jugements précipités. L'année suivante, Louis de Bonnefoy quitta Perpignan pour se fixer définitivement à Toulouse, où il mourut le 21 mars 1887. Dans cette dernière ville il n'accepta qu'un seul honneur, celui d'être membre du comité de la bibliothèque dont il était l'hôte si assidu qu'il semblait en avoir fait sa seconde demeure. Travailleur infatigable, il étudiait sans relâche ; mais ce savant d'espèce rare fuyait la publicité et le renom. Les plus habiles reçurent de lui plus d'une fois le trait de lumière qui leur manquait, et ils savaient que lorsqu'il avait donné une affirmation ils pouvaient s'appuyer sur elle avec certitude. Ils goûtaient dans sa causerie,

avec le charme d'une bienveillance sans mesure, des aperçus variés, semés de traits dans leur bonhomie narquoise, parfois doucement railleuse pour les érudits improvisés.

VIII^e, XXVIII^e et XXXII^e *Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — Abbé TORREILLES, *Le mouvement historique en Roussillon pendant le XIX^e siècle*. — Abbé J. CAPELLE, *Louis de Bonnefoy* dans le 38^e fascicule du *Journal illustré des Pyrénées-Orientales*. — *Messenger de Toulouse*, n^o du 24 mars 1887, article nécrologique.

BONNEVAL (Antoine de), chevalier, sire de Blanchefort, conseiller et chambellan de Louis XI, était capitaine des châteaux royaux de Collioure et de Perpignan, en 1473.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

BOQUET (Joseph), orfèvre de Perpignan, était originaire de Castello d'Empuries. Il fut pourvu de l'office de maître de la Monnaie de la ville de Perpignan, par privilège royal daté de Madrid, le 6 juin 1598. Il exerça cette fonction jusqu'au 19 juin 1603, date à laquelle il fut remplacé par Pierre Pujol. Il avait un frère, Jacques, qui reçut, de Philippe III, un privilège de noblesse, le 3 septembre 1599.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 401, 437. — IX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

BORDES (Joseph de), né en 1680, mort en 1747, exerça à Prades les fonctions de viguier royal de Conflent et Capcir. Il fut anobli en 1721.

Reg. II, fol. 97 des lettres d'enregistrement.

BORGIA (César), dont la naissance honteuse et la vie criminelle sont assez connues, fut d'abord nommé évêque de Pampelune. Alexandre VI étant devenu pape le fit archevêque de Valence et cardinal-diacre de Sainte-Marie-la-Neuve, le 21 août 1493. Il obtint encore l'évêché de Castres, le 4 novembre de la même année et puis celui d'Elne dont il prit possession par procureur, suivant les registres du Vatican. Il administra ces églises, mais il ne fut jamais consacré. Il n'avait point reçu les ordres sacrés. Par une bulle du 3 juin 1494, Alexandre VI « ayant le ferme espoir que le Seigneur dirigera les actes de son bien-aimé fils César, le nomme abbé de Saint-Michel-de-Cuxa avec la confiance que, grâce à son zèle, le monastère sera utilement et heureusement dirigé et en retirera de précieux avantages spirituels et temporels. » César Borgia ne s'occupa jamais de son abbaye que pour en recouvrer les revenus. Le 16 novembre 1497, il avait ordonné une levée de décimes ecclésiastiques dans le diocèse d'Elne. Mais le clergé se plaignit et envoya une ambassade au roi pour lui porter ses doléances. Le 30 janvier 1498, la

délégation était de retour à Perpignan et apportait l'ordre de la modération de la moitié accordée par le roi sur les décimes levées par César Borgia. Son frère aîné étant mort, il quitta l'habit ecclésiastique pour suivre la carrière militaire, en 1498. Il vexa et tyrannisa tous les gens riches et seigneurs qui avaient des domaines dans les Etats du pape. Louis XII érigea en sa faveur le duché de Valentinois, auprès du Rhône. Il fut encore duc d'Urbino, de Camerino, de la Romandiole, d'Imola et gonfalonier de l'église romaine. Après la mort d'Alexandre VI et la mort de Pie III, il fut emprisonné dans le château Saint-Ange. Rendu à la liberté sous Jules II, il se sauva en Espagne où il fut de nouveau arrêté par Gonzalve de Cordoue, et incarcéré. Echappé de la prison, il se réfugia auprès de Jean d'Albert, roi de Navarre, dont il avait épousé la sœur, quoique diacre, par dispense du pape son père, et périt enfin ignominieusement au siège du château de Viana, en 1507. Il a été enseveli à Pampelune et son tombeau a été orné de quelques vers.

Archives des Pyr.-Or., G. 238, H. 66. — PUIGGARÍ, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BORRELL (François), mercader immatriculé de Perpignan et greffier de la maison et de la cour du Domaine, dans cette ville, continua depuis 1653 jusqu'en 1683; l'inventaire des archives de la Procuration royale de Roussillon et de Cerdagne que Michel Rodo avait commencé en 1613. Le notaire Joseph Bosch reprit la suite de ce travail au début du XVIII^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 1, 394, 402.

BORRO (Pierre), bourgeois de Perpignan, était maître *racional* de Jacques II de Majorque. Il passa dans le parti du roi d'Aragon et Pierre IV le nomma, en 1357, commissaire pour enquêter contre les officiers royaux qui avaient été en exercice dans la viguerie de Roussillon et Vallespir durant les années qui venaient de s'écouler. Il eut deux fils, Jean son successeur, Jacques qui devint abbé de la Réal, et une fille Françoise qui épousa le damoiseau Jausbert de Fontès.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 106, 144.

BORRO (Jacques), fut nommé prieur d'Espirade-l'Agly en 1373. La situation de ce prieuré était loin d'être brillante ainsi que le prouve une délibération prise en chapitre, le 17 décembre de cette année-là, portant affectation à la réparation du monastère qui menaçait ruine, des cent livres barcelonaises léguées par Jausbert de Tregura, de Perpignan. Cet état de délabrement ne fut pas étranger au transfert du prieuré dans l'église collégiale de la Réal à Perpi-

gnan, en 1381. Jacques Borró qui fut le premier abbé de la Réal, garda cette charge jusqu'en 1384 date à laquelle il eut pour successeur Antoine Gircos.

Archives des Pyr.-Or., H. 2, 3.

BORRO (Jean), bourgeois de Perpignan, hérita en 1442, de Françoise Borró, épouse de Jausbert de Fontès, décédée sans enfants. Il prit parti contre la domination de Louis XI et ses biens ayant été confisqués en 1476, il émigra en Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., G. 381, B. 300.

BOSCH (André), avocat à Perpignan, en 1570. Il devint juge des premières appellations de la *Gubernacio*, c'est-à-dire de la juridiction du gouverneur, pour le comté particulier de Roussillon, et des secondes pour le comté de Cerdagne. Il fut créé citoyen noble de matricule le 16 juin 1628. Sa famille est éteinte. Il composa l'année 1628 : *Sumari, Index o Epitome dels admirables y nobilissims titols de Cathalunya, Rossello y Cerdanya* ; il s'intitule lui-même, « religios profes de la tercera regla de penitencia del seraphich pare sant Francesch ». Cet ouvrage est divisé en cinq parties ; la première traite des droits et honneurs de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne en général, la deuxième des charges et offices des juridictions et des anciens souverains de ces provinces, la troisième des droits royaux et féodaux, de la noblesse, des gens de guerre et des sciences, la quatrième des prérogatives des cités, villes et autres corps particuliers, la cinquième des lois, usages et privilèges et qualifications honorifiques : le tout est justifié par la citation des titres originaux dont il avait fait la vérification. On voit à la fin le dénombrement des 1097 pragmatiques, provisions, sentences, transactions, ordinations et privilèges, consentis et donnés par les souverains pour la ville de Perpignan depuis 1173 jusqu'en 1620. C'est un in-folio imprimé à Perpignan chez Lacavalleria, en 1628. Cette compilation a valu à son auteur, le triste surnom de *mentider* ; l'épithète est trop sévère : Bosch n'a pas menti, mais il s'est trompé. Il était, nous dit Fossa, « aussi peu jurisconsulte qu'historien ».

En général, les faits que l'auteur appuie sur des lois et des chartes sont vrais et les citations exactes. Il n'en est pas de même de ce qu'il a puisé dans de mauvais historiens, tels que les préjugés et les traditions populaires.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 432, 434.

BOSCH (Joseph), né à Perpignan en 1680, fut notaire dans cette ville. Devenu greffier en chef de la Chambre du Domaine de Roussillon, en 1728, il continua l'inventaire des registres de la Procuration

royale entrepris par Michel Rodo. Il travaillait en collaboration avec François Borrell ; mais il s'attacha personnellement à la recherche et à l'arrangement des comptes des procureurs royaux, depuis 1335 jusqu'en 1646. Il mourut au mois de novembre 1752.

Bosch avait laissé en manuscrit un ouvrage intitulé : *Règles pour connaître la valeur des vieilles espèces de monnaie qui ont eu cours dans la province du Roussillon*. De son vivant, il l'avait communiqué à Joseph Jaume. Celui-ci le transcrivit en y ajoutant des additions et des notes, et le fit imprimer en un volume in-4°, chez Joseph-François Reynier, durant l'année 1771.

Archives des Pyr.-Or., B. 1, 403. — *Mémoires de Jaume*.

BOSCH (Antoine de), né en 1757, était citoyen noble, seigneur de Garrius et de Nidolères. Il remplit les fonctions de commissaire de l'ordre de la noblesse de Roussillon en 1789. Conseiller général sous la Restauration, il mourut à Ille-sur-Tet en 1845.

Communication obligeante de M. Henri Estève de Bosch.

BOTONAC (Jausbert de), né à Gérone, était fils de Bérenger de Botonac et de Saurine de Castellnou. En 1271, il était abbé de l'église collégiale de Saint-Félix, dans sa ville natale. Il fut alors chargé avec dom Gérard, abbé de Saint-Paul de Narbonne, de vider le différend qui avait surgi, à l'époque de l'érection du royaume de Majorque, entre les Templiers et certains lieux du Roussillon, sur lesquels cet Ordre revendiquait une entière juridiction. La sentence arbitrale qui vint terminer ces contestations fut rendue le 8 décembre 1271. Elle réduisait les prétentions des Templiers à la juridiction des seuls lieux de Saint-Hippolyte, Orle, Nyls et Terrats. Ermengarde, sœur de Jausbert de Botonac, fut élue, le 10 mars 1272, abbesse de Sainte-Claire, à Perpignan. C'est la première supérieure de ce couvent qui ait porté ce titre. Jausbert fut promu au siège épiscopal de Valence, en 1276, par Jean XXI. Deux ans après son arrivée dans ce diocèse, il célébra un synode dans les sessions duquel furent promulguées de nombreuses et importantes constitutions, appropriées aux circonstances et aux besoins de l'époque. Son testament contenait une clause spéciale : le prélat créa une rente annuelle de quatre cents sols en faveur de la cathédrale de Valence, pour entretenir à perpétuité deux cierges allumés sur le maître-autel de cette église. Jausbert de Botonac mourut en 1278. Il fut inhumé dans la chapelle qui se trouve actuellement sous le vocable de Saint Vincent Ferrier. On grava, à proximité de son tombeau, l'inscription suivante sur une plaque en marbre :

*Presul Jaspertus jacet hic jurista disertus.
Lector sis certus vixit sine labe repertus,
Annis millenis octo simul octuagenis
Inde ducentenis temporibus de ordine plenis,
Aprilis nonas terno numerum sibi ponas.
Sancti Felicis abbas laudandus amicis
Sic eras unde fuit inde sacrista Gerunde
Inde Valentine sedis Pastor medicine
Utrosa (sic) virtutis gregibus dans dona salutis.
Pulcher, formosus, largus, letus, generosus.
Querere de genere si vis descendit a quo
De Castro genitrice novo patre de Botonaco
Presbyterosque duos altare quod edificavit
Magdalena tuos staturat divine Matris honori.
Totum se tribuit Domini subjectus amori.
Requiescat in pace. Amen.
Dic pater noster pro animâ suâ.*

VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I. — HENRY, *Histoire de Roussillon*, t. I. — TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

BOUIS (Dominique-Mathieu-Joseph), fils d'un pharmacien de Perpignan, en renom, naquit dans cette cité, le 11 décembre 1797. Ses goûts le portèrent vers l'étude spéciale de la chimie. Par une faveur particulière, il fut reçu pharmacien par le jury médical, à l'âge de vingt ans. C'est à cette époque qu'il commença son cours de chimie dans le local de l'Université. Il occupa cette chaire jusqu'en 1848, date à laquelle elle fut transférée au collège. Lorsque le savant professeur Anglada, préluant à son *Traité des Eaux minérales* demanda au département un aide pour l'analyse des eaux thermales, Villiers de Terrage, alors préfet des Pyrénées-Orientales, s'empressa de lui donner D. Bouis. Anglada découvrit dans son jeune ami tant de belles qualités qu'il lui consacra dans son ouvrage quelques lignes, dans lesquelles il lui donne un témoignage public de son amitié et de sa satisfaction. En 1822, Bouis se fit recevoir une seconde fois pharmacien, par l'Ecole de Montpellier. En 1830, il remplaça son père aux hospices, avec le titre de pharmacien en chef. Bientôt les nombreux travaux qu'il publia attirèrent l'attention sur lui. Il fit paraître :

Tableau des terrains traversés par M. Fraisse aîné, dans le sondage qu'il a fait, à sa campagne près de Toulouges, classés par M. Bouis, professeur de chimie (Bulletin de la Société d'agriculture, arts et commerce des Pyrénées-Orientales, 1820-1829, n° 11) ; *Couche d'argile noire, examen de cette substance* (Publicateur des Pyrénées-Orientales, 1832, n° 36 et 37) ; *Mine de zinc du Puig Cabrera* (Bulletin de la Société philomathique de Perpignan, t. II, 1836) ; *Recherches sur les gypses (pierres à plâtre) employées dans le département des Pyrénées-Orientales* (Bulletin de la Société philo-

mathique de Perpignan, t. II, 1836) ; *Compte rendu de 1836* (Id., III, 1837) ; *Eaux sulfureuses de Vernet* (Id., III, 1837) ; *Composition de pierres à chaux du département des Pyrénées-Orientales* (Id., III, 1837) ; *Minerai de manganèse de la Poussangue et Missègre* (Id., IV, 1838) ; *Alcoollicité de plusieurs vins du département* (Id., IV, 1838) ; *Observations sur les eaux minérales du département et analyse de l'eau d'Amélie*, (Id., V, 1844) ; *Note sur un nouveau gisement de sulfate de manganèse* (Id., VI, 1843) ; *Eaux sulfureuses de Vernet. Copie du rapport joint à la demande pour obtenir l'autorisation de les employer en bains et en boisson* (Publicateur des Pyrénées-Orientales, 1832, n° 43 et 44) ; *Eaux minérales. A propos de l'ouvrage d'Anglada sur les eaux minérales du département* (Id., 1833, n° 32 et 33) ; *Extrait d'un rapport de M. Bouis, professeur de chimie, imprimé dans le Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres, arts industriels et agricoles des Pyrénées-Orientales. Eaux sulfureuses de Vernet. Sources Mercader. Sans date, in-8° de 10 pages* ; *Notice sur les eaux thermales sulfureuses d'Arles-les-Bains (Amélie-les-Bains), département des Pyrénées-Orientales, et sur un projet de Société pour l'exploitation de ces eaux*, J.-B. Alzine, 1840 ; *Eaux minérales sulfureuses de Molitg avec une notice médicale par M. Paul Massot, M^{lle} A. Tastu, 1841, in-8° de 66 pages* ; *Hydrologie : Source Fauvelle à la place Saint-Dominique de Perpignan ; eaux jaillissantes de Bages, Toulouges, Rivesaltes ; hypothèse du parcours des eaux* (Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, VII, 1848) ; *Notice sur les eaux thermales, alcalines, sulfureuses et non sulfureuses d'Olette, Perpignan*, J.-B. Alzine, 1852, in-8° ; *Eaux minérales sulfureuses de Molitg, Perpignan*, J.-B. Alzine, 1861, in-8° de 56 pages, en collaboration avec Paul Massot ; *Vallée de la Tet. Affluents et itinéraires* (Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XI, 1858). Plusieurs sociétés savantes se disputèrent l'honneur de posséder le savant chimiste dans leur sein. Bouis fut successivement nommé membre de l'Académie des sciences de Toulouse, de la Société de pharmacie, de la Société de chimie médicale, de la Société polytechnique, toutes les trois de Paris. Dans une de ses excursions scientifiques, la variété et l'abondance des eaux de Thuès l'avaient séduit. Ayant, sur la fin de sa carrière, abandonné la pharmacie, il concentra tous ses efforts vers la création de l'établissement thermal de Thuès-les-Bains. D. Bouis est décédé à Perpignan le 17 mai 1866.

Journal des Pyrénées-Orientales, article nécrologique.

BOURRAT (Jean), naquit à Saint-André le 12 décembre 1839. Boursier au collège de Perpignan, il entra ensuite à l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix où

il étudia durant trois ans (1876-1879). A sa sortie, il passa dans l'Administration des Ponts-et-Chaussées comme agent auxiliaire. A ce titre, il fut chargé des études de la ligne du chemin de fer de Marvejols (Lozère). Conducteur des Ponts-et-Chaussées en 1881, il fut affecté aux travaux de la ligne de Narbonne à Cerbère. Il se lança de bonne heure dans la politique. Elu conseiller municipal de Perpignan en 1888, il fut candidat l'année suivante, dans l'arrondissement de Céret, aux élections législatives contre MM. Bartissol et Coste. En 1892, il fut réélu conseiller municipal de Perpignan et arriva premier sur sa liste. Le 31 juillet de la même année, il se présenta à l'élection au Conseil général du canton Ouest de Perpignan contre Jules de Lamer qui le battit. Il fut encore candidat aux élections législatives, dans la deuxième circonscription de Perpignan, le 20 août 1893, contre M. Emile Brousse. Bourrat fut élu conseiller général du canton Est de Perpignan, le 29 juillet 1893, par 2352 voix contre 2129 attribuées à Théophile Ponchon. A la suite de la démission du siège de député par M. Emile Brousse, Bourrat fut nommé à sa place par 4181 suffrages contre 2254, qu'obtint l'inspecteur d'Académie Lloubes. Deux ans plus tard, aux élections législatives du 9 mai 1898, il triompha, avec 6705 voix, de M. Eugène Bardou, son concurrent, qui en recueillit 2869. Réélu conseiller général de Perpignan le 22 juillet 1901 contre M. Marius Clamont, il fut aussi réélu député aux élections législatives du 28 avril 1906 contre M. Eugène Sauvy. Bourrat triompha, le 16 décembre 1907, de M. Joseph Denis, candidat aux élections au Conseil général ; il fut battu aux élections sénatoriales du 3 janvier 1909. Au Palais-Bourbon, Bourrat siégea sur les bancs du parti radical-socialiste et soutint de ses votes les lois proposées par les ministères Waldeck-Rousseau et Combes. Il fit partie des commissions du budget et du comité consultatif des chemins de fer. Jean Bourrat mourut à Perpignan, le 4 août 1909.

BOUSQUET (Georges), compositeur et critique, naquit à Perpignan le 12 mars 1848. Son père, employé des postes, avait un goût passionné pour la musique et saisissait toutes les occasions où il pouvait en entendre, soit à l'église, soit au théâtre. Il se faisait accompagner par le jeune Bousquet, dont les heureuses dispositions se développèrent rapidement par les impressions fréquentes que l'art faisait sur lui. Dès l'âge de huit ans, il était enfant de chœur à la cathédrale, et jouait assez bien du violon. A dix ans, il entra au collège où il fit des études souvent entravées par sa passion pour la musique. Enfin il se décida à se rendre à Paris, en 1863, dans l'espoir d'être admis au Conservatoire comme élève-violoniste.

Cependant il fallait trouver des moyens d'existence, et Bousquet n'était pas sans inquiétude à ce sujet. Elles furent bientôt dissipées, car une place d'*alto* était vacante dans les concerts de Jullien au Jardin-Turc ; on la lui offrit et il se hâta de l'accepter. Cet emploi ne lui donnait guère que du pain ; mais du pain et de l'espoir dans l'avenir sont la fortune d'un jeune artiste. Trois mois après, sa situation devint meilleure par son admission à l'orchestre du Théâtre-Italien comme second violon.

Pendant cinq ans, il conserva cette position où se fit en réalité son éducation musicale, par les occasions fréquentes qu'il eut d'entendre les beaux talents de Lablache, Rubini, Tamburini, la Grisi, la Unger, la Persiani, dans les œuvres de Mozart, Cimarosa, Rossini, Bellini et Donizetti.

Le trésor des merveilles de l'art s'était ouvert pour lui et le transportait d'admiration ; mais, lorsqu'il fallut descendre des hauteurs où le plaçait son enthousiasme dans les réalités arides et sèches du mécanisme de l'instrument qu'on lui enseignait, tout changeait d'aspect. Ses progrès étaient si lents dans cette partie matérielle de l'art, qu'il fut jugé incapable par le jury d'examen, et rayé du nombre des élèves. Un an après, Bousquet rentra dans la même école pour y étudier l'harmonie sous la direction de Collet et d'Elwart : puis, en 1836, il devint élève de Leborne pour le contrepoint et la fugue, et de Berton pour le style dramatique.

En 1838, il se présenta comme candidat au grand concours de composition de l'Institut de France, y fut admis et remporta le premier prix. Sa cantate à deux voix, *La Vendetta*, fut exécutée dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, et sa partition fut gravée à Paris chez Meissonnier.

Devenu pensionnaire du gouvernement comme lauréat de ce concours, il partit pour l'Italie, et passa deux années à Rome, dans l'hôtel de l'Académie de France. Il y écrivit deux messes : la première, pour des voix seules, fut chantée à l'église Saint-Louis des Français, le 1^{er} mai 1839 ; la seconde, avec orchestre, fut exécutée dans la même église, le 4 mai 1840.

Dans cette dernière année, il composa un *Miserere* à huit voix avec orchestre, qui fut l'objet d'un rapport honorable lu à la séance de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, au mois d'octobre 1841.

La sensation qu'avaient produites à Rome les deux messes de Bousquet le fit nommer, sans l'avoir sollicité, membre de l'Académie de Sainte-Cécile, et de celle des Philharmoniques romains. Deux actes d'un *Opera seria*, des fragments d'un opéra-bouffe italien et quelques morceaux d'un opéra comique français, remplirent, avec les ouvrages, dont il vient d'être parlé, le temps que le jeune compositeur demeura en Italie.

Pendant l'année 1841, que Bousquet passa tout entière en Allemagne, il écrivit trois quatuors pour deux violons, alto et violoncelle, dont le troisième, ouvrage très distingué, a paru chez Brandas, à Paris. De ses travaux en 1842, les seuls qui aient été connus sont une quintette pour deux violons, alto, violoncelle et contrebasse qui produisit un effet saisissant dans quelques concerts où il fut entendu, et une ouverture pour l'orchestre, qui fut exécutée dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, la même année.

De retour à Paris, après cinq années de bien-être, de rêves heureux et de travaux d'art faits avec joie, Bousquet se trouva, comme tant d'autres, aux prises avec les difficultés de la vie réelle. Il les supportait avec courage parce qu'il avait encore les illusions de l'avenir. Au mois de mai 1844, il fit jouer au Conservatoire, par les élèves, un petit opéra en un acte intitulé : *L'Hôtesse de Lyon*. Frappé de la grâce et de la fraîcheur qu'il y avait trouvées, Crosnier, alors directeur de l'Opéra comique, confia au jeune compositeur le *libretto* d'une pièce en un acte pour son théâtre. L'ouvrage, dont le titre était *Le Mousquetaire*, fut joué au mois d'octobre de la même année, ne réussit pas et n'eut que trois représentations.

Evincé du théâtre comme compositeur, Bousquet y rentra comme chef d'orchestre de l'Opéra national, en 1847 ; puis il passa au Théâtre-Italien en la même qualité, et conserva cette position pendant les saisons 1849-1851.

Au mois de décembre 1852, il fit représenter au Théâtre lyrique *Tabarin*, en deux actes, ouvrage frais, élégant et bien senti pour la scène, dont le succès ranima les espérances de l'auteur, et dont la partition a été publiée par Guis, à Paris.

Depuis le mois de mars 1846 jusqu'en février 1847, Bousquet avait été chargé de la rédaction du feuilleton musical du journal le *Commerce* ; mais il quitta cette position pour écrire la Chronique musicale du journal hebdomadaire l'*Illustration*. Il a fourni aussi quelques articles à la *Gazette musicale de Paris*.

Sa situation commençait à s'améliorer ; il était connu, estimé comme écrivain et comme artiste. En 1852, il avait été nommé membre de la Commission de surveillance pour l'enseignement du chant dans les écoles communales de Paris, puis membre du Comité des études au Conservatoire de Paris. Deux poèmes d'opéras, l'un en quatre actes, l'autre en deux, lui avaient été confiés pour en écrire la musique, et il travaillait avec ardeur à ces deux ouvrages ; mais il était évident pour ses amis que le principe de la vie avait été altéré en lui par les chagrins de l'artiste et par les inquiétudes qui le minaient pour l'existence matérielle de sa femme et de ses enfants. Sa poitrine était attaquée ; le mal fit de rapides pro-

grès, et Bousquet expira le 15 juin 1854, dans une maison de campagne à Saint-Cloud, près de Paris. Ainsi finit, à l'âge de trente-six ans, un compositeur dont le talent grandissait et n'attendait qu'une occasion favorable pour se produire avec éclat.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édit.

BOYL (Bernard), recueillit, en 1499, la succession de César Borgia à la tête de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Il était sacristain-majeur de ce monastère lorsqu'il fut élu abbé. Le 13 août 1499, le roi Ferdinand donna provision à Antoine des Vivers, procureur royal, pour donner deux cents livres à Bernard Boyl qui devait réparer le clocher et les officines de son couvent. Ce roi le nomma, le 9 août 1502, commissaire spécial à l'effet d'exécuter un rescrit du pape Alexandre VI relatif à la réforme de quelques monastères de religieuses. Il eut pour successeur, à Cuxa, en 1507, le cardinal Jacques Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 416. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BREFFEL (Barthélemy), imprimeur et libraire à Perpignan, édita successivement : *Brevis ac compendaria Syntaxis* de Jean Torrella, 1678 ; *Goigs de la publica apparicio del Angel en la fidelissima vila de Perpinya*, 1783 ; *Compendi breu de la vida del glorios patriarca sant Ignaci de Loyola*, 1684, ouvrage de Joseph Solera, etc.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

BRELL (Joseph) devait être le fils de Philippe Brell qui, en 1539, avait peint le retable de Saint-Michel pour l'église de Rivesaltes. Il quitta la société de Peytavi et Jean Perles, peintres, où il était simple apprenti ; mais en se séparant de ses collègues il se plaignit de ce qu'ils l'avaient employé aux besognes les plus grossières et qu'ils ne lui avaient rien enseigné.

Le 23 janvier 1564, il passa un marché avec Antoine Fitals et Jean Illes, à la fin de peindre le retable de Saint-Michel de Pia, moyennant quarante ducats d'or. En 1565, les associés Peytavi, Jean Perles et Joseph Brell peignirent pour l'église des Dominicains le retable de Notre-Dame du Rosaire et reçurent 450 livres pour ce travail. Ce retable se trouve aujourd'hui à l'église Saint-Jacques. Ils avaient peint des retables pour Cabestany, Osséja, Valiella et Nyer. On voit aussi, parmi leurs ouvrages, un tableau représentant saint Antoine, destiné à la ville de Puigcerda et un étendard qu'ils peignirent pour la tour de Sainte-Marie de cette ville. Le 16 juillet 1589, Joseph Brell passa un marché avec les consuls d'Estagel qui le chargèrent de peindre le retable du maître-autel de

leur église, dont le croquis comporte des scènes de la vie des saints Etienne et Vincent en huit tableaux.

Archives des Pyr.-Or., G. 783, 838. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan*.

BRENACH (Antoine), né à Villefranche-du-Conflent, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît à Montserrat, en 1527 ; il mourut dans ce couvent en 1554. Il fut un excellent poète latin, et a laissé écrites, en vers héroïques, les œuvres suivantes :

Historia regii monasterii Montis Serrati quæ 1699 versibus alexandrinis constat ;

Novem Mussæ seu Novem Vitæ Sanctorum ;

Epithalamium Salomonis versu phelentico decantatum ;

Hymnus et vita beatæ Matronæ Barcinonensis virginis et martyris ;

Agon sanctissimæ virginis et martyris Eulaliæ Barcinonensis.

P. CRUSELLAS, *Nueva historia de Montserrat*, Barcelone, 1896.

BRENACH (Antoine), abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1537.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

BRIAL (Michel-Jean-Joseph), « né à Perpignan le 26 du mois de mai 1743, d'Ignace Brial et de Thérèse Roig, son épouse, baptisé le 29 du dit mois de mai dans l'église de la Réal. Tonsuré le 28 mars 1762 par messire Charles-François-Alexandre de Cardevac de Gouy d'Avrincourt. Reçu à la profession religieuse dans la congrégation de Saint-Maur, au monastère de Notre-Dame de la Daurade, à Toulouse, le 15 mai 1764 par D. Jean-Baptiste Utéza, prieur, et D. François Bonnefoi, maître des novices. Promu aux ordres mineurs à Carcassonne le 13 juin 1767 par messire Armand Bazin de Bésons. Ordonné sous-diacre à Carcassonne par le même prélat, le 19 mars 1768. Ordonné diacre à Bazas le 22 septembre 1770 et prêtre au même lieu le 22 décembre de la même année par messire Jean-Baptiste Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur. A célébré la première messe à Bordeaux dans l'église de Sainte-Croix, le 6 janvier 1771. Est arrivé à Paris le 10 octobre 1771 et est allé demeurer au monastère des Blancs-Manteaux pour y travailler conjointement avec D. Clément à la continuation du *Recueil des Historiens de France*, dans lequel monastère il a fait sa résidence jusqu'au mois d'octobre 1790, époque où la dite maison ayant été supprimée, il a été transféré avec d'autres religieux à l'abbaye Saint-Germain des Prez. » (Autobiographie par D. Brial parue dans le XXXIX^e volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales).

On a tout lieu de présumer qu'en donnant des leçons de philosophie scolastique, D. Brial s'était livré à des études plus positives et plus sérieuses ; car on lui ouvrit aussitôt la carrière des plus graves travaux littéraires et des recherches historiques les plus profondes, en lui assignant une des douze places de Littérateurs en titre, établies dans sa congrégation. Il l'a remplie pendant dix ans, dans le monastère des Blancs-Manteaux, auquel appartenaient six de ces places.

C'était là que dom Clément, qui avait interrompu depuis 1763 la publication de l'*Histoire littéraire de la France*, s'occupait de la continuation du *Recueil des Historiens*, et préparait en même temps une troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*. Dom Brial eut quelque part à ce dernier travail, et contribua plus d'une fois à rectifier les inexactitudes et à réparer les omissions que Dautine et Clément avaient laissées dans les éditions de 1750 et de 1770. Mais il coopérait de préférence à continuer, de l'an 1060 à 1180, la collection historique de dom Bouquet. Pour prendre une idée précise des accroissements qu'elle doit à ses soins, il est à propos de se retracer l'état où il l'a trouvée. Elle n'avait encore que onze volumes, qui comprenaient sept séries d'annales et de monuments. La première contenue dans le tome 1^{er}, imprimé en 1737, contenait l'histoire des Gaules avant Clovis ; la deuxième remplissait les trois volumes suivants et correspondait à la dynastie mérovingienne. Au lieu de rassembler pareillement en un seul et même corps les chroniques et les pièces relatives aux règnes carlovingiens, Bouquet les avait distribuées, peut-être avec plus de peine que de fruit, en quatre séries distinctes, savoir : Pépin et Charlemagne au tome V, Louis-le-Débonnaire au tome VI, puis au tome VII, Charles-le-Chauvé, de 840 à 877, et, dans les deux volumes qui suivent, Louis-le-Bègue et ses successeurs jusqu'en 987. C'est jusqu'à là que Bouquet a conduit l'ouvrage, avec quelque coopération de dom Dantine, et des frères Jean-Baptiste et Charles Haudiquier. La septième série, qui occupe les tomes X et XI publiés en 1760 et 1767, a pour objet ce qui s'est passé en France sous les trois premiers rois capétiens, Hugues, Robert et Henri : elle est due aux soins des deux Haudiquier, puis de leurs confrères Housseau, Précieux et Poirier. Il s'agissait donc, en 1771, d'entamer une huitième série, dont les règnes de Philippe I^{er}, de Louis VI et de Louis VII allaient fournir la matière. Clément et son associé Brial, après avoir employé plusieurs années à la préparer, en imprimèrent, en 1781 et 1786, les deux premiers volumes, qui sont le XII^e et le XIII^e du recueil.

Des ordonnances royales, rendues depuis 1759 jusqu'en 1786, avaient établi un dépôt de chartes et un

comité chargé de rechercher, recueillir et employer les monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française. Différentes causes ont empêché cette institution de produire tous les fruits qu'on en pouvait espérer. Il paraît surtout que le garde du dépôt n'avait pas été fort heureusement choisi : il eut quelques démêlés avec des collaborateurs plus habiles, particulièrement avec l'académicien de Bréquigny. Mais on comptait au nombre des membres de ce comité les bénédictins Labat, Poirier, Clément, Brial ; et l'utile coopération de ce dernier nous est attestée par des registres où se lisent, à la Bibliothèque du roi, les procès-verbaux des conférences qui se tenaient sous la présidence du Garde des Sceaux.

D'orageux événements, qui bouleversèrent tous les établissements publics et toutes les conditions privées, suspendirent à peine le cours des paisibles études du solitaire et laborieux Brial. Forcé de sortir de sa retraite monastique, il eut le bonheur de s'en-sevelir dans une autre qui pouvait même sembler plus profonde. Ses habitudes littéraires et l'austère modestie de ses mœurs religieuses le tinrent aussi caché qu'on avait besoin de l'être pour conserver en un pareil temps quelque tranquillité. Etranger à tout genre d'intrigues politiques, il traversa presque sans péril des années désastreuses où d'immenses catastrophes atteignaient autour de lui tant de victimes. Quoiqu'il eut alors peu d'espoir de publier jamais les deux ou trois volumes qui devaient compléter la huitième série des *Historiens de France*, sa plus douce occupation avait été d'en rechercher les matériaux, et il persévérait à les préparer, quand il se vit expressément chargé de les mettre en œuvre, par une délibération de l'Institut, dont il n'était point encore membre. Cette société savante, établie à la fin de 1793, résolut, dès le 4 mai 1796, de continuer ce grand Recueil, et invita Brial à reprendre efficacement ce travail : elle ne pouvait le confier à des mains plus fidèles et plus exercées.

Dans sa nouvelle solitude, il avait entretenu des relations amicales avec plusieurs de ses anciens confrères, surtout avec dom Labat, qui mourut en 1803, et dont il publia l'éloge. Cet opuscule se recommande par une franchise énergique : on ne pouvait rendre un plus sincère hommage à un zélé défenseur des règles cénobitiques de saint Benoît et de la doctrine théologique de saint Augustin. Dom Brial a lui-même constamment professé cette doctrine et toujours aussi il est resté fidèle aux honorables maximes de l'Eglise de France. Il conservait dans ses écrits comme dans ses mœurs le dépôt des traditions religieuses, littéraires et civiques, dont il avait été imbu dès sa jeunesse au sein de sa congrégation. On voyait en lui l'un des derniers et le plus précieux débris de cette Société si justement célèbre par les services

qu'elle a rendus aux lettres, par les vives lumières qu'elle a répandues sur plusieurs branches des études ecclésiastiques et profanes, spécialement par son zèle et son habileté à recueillir tous les monuments de nos anciennes Annales françaises.

Le 17 mai 1803, Brial fut élu membre de l'Institut : il y succédait, dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, à Villoison, qui mourait à cinquante-cinq ans avec la réputation de l'un des plus savants hellénistes de ces derniers temps, plus renommé néanmoins par l'immense étendue de son érudition que par un goût pur et une logique sévère. Brial, aussi versé dans la littérature du moyen-âge que Villoison dans celle de l'antiquité, entra à l'Académie, à l'âge de soixante-deux ans, ayant contracté pendant plus de trente, l'habitude des recherches exactes et des travaux méthodiques. Il avait acquis une connaissance immédiate et, pour ainsi dire, personnelle de tous les hommes remarquables ou aperçus, au ^{xii}^e siècle et au ^{xiii}^e, dans la carrière des lettres, dans l'Eglise, dans les armées, dans les fonctions politiques. Des renommées, aujourd'hui presque éteintes, brillaient ou luisaient encore à ses regards ; et l'on eût mieux appris de lui les détails biographiques et chronologiques de cette ancienne partie de nos annales que celles des époques, pourtant non moins mémorables, où il a vécu lui-même. On doit le féliciter d'avoir eu cette prédilection pour des souvenirs lointains et paisibles : il en a mieux rempli la tâche à laquelle il s'était dévoué ; car pour reproduire une image fidèle et instructive d'un âge passé, il faut, s'il se peut, y vivre beaucoup plus qu'au milieu des discordes et des passions de ses propres contemporains.

Cette huitième série d'historiens de France que Brial avait commencée avec dom Clément, il l'a seul poursuivie et complétée par trois volumes publiés en 1806, 1808 et 1814. Les documents authentiques qu'il y a rassemblés sont au nombre de plus de deux mille. Brial achevait ainsi de rassembler toutes les sources de la partie de nos annales comprise entre les années 1060 et 1180.

Pendant qu'on imprimait ces trois tomes, ^{xiv}^e, ^{xv}^e et ^{xvi}^e de la collection, il en préparait trois autres qui allaient correspondre aux deux règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, depuis 1180 jusqu'en 1226 ; matière plus circonscrite, mais non moins riche, qui devait occuper les dernières années de sa vie. Le tome XVII, le premier de cette neuvième série, parut en 1818.

Diverses chroniques rédigées soit en Angleterre, soit dans les provinces de France longtemps soumises à la domination anglaise ; les annales particulières de la Flandre et de la Lorraine ; celles du Vermandois, de Picardie, du Soissonnais, de la Champagne et de la Bourgogne, ont fourni les matériaux du

tome XVIII, qui a vu le jour en 1822. On y compte quatre-vingt-six morceaux historiques.

Au milieu de tous ces opuscules, se distingue un ouvrage d'une très haute importance, celui de Villehardouin. Jusqu'alors on avait écarté du *Recueil des Historiens de France* ceux des Croisades, parce qu'on se proposait d'en former une collection spéciale. Voyant que ce projet ne s'exécutait point, et considérant d'ailleurs que les conquérants de Constantinople, quoique croisés pour la Terre-Sainte, n'ont pris aucune part aux guerres contre les Musulmans en Syrie, dom Brial s'est déterminé à insérer dans ce tome XVIII un livre qui est à la fois la relation la plus originale de cette conquête, et l'un des plus vieux monuments de la langue française. Il y a joint une continuation qui était encore inédite, et enfin il a mis sous presse le tome XIX.

Il résulte des détails que l'on vient de parcourir, que dom Brial est, après dom Bouquet, celui à qui la France demeure redevable de la plus grande partie de ce *Recueil*, puisqu'il en a seul établi six volumes après avoir coopéré à deux autres. S'il est dans les divers genres de littérature des travaux plus brillants que les siens, il en est peu d'aussi durables, peu surtout qui aient au même degré le caractère de services : à jamais il sera le meilleur guide de tous ceux qui voudront étudier, enseigner, écrire sérieusement l'histoire de ce qui s'est fait en France depuis l'avènement de Philippe I^{er}, en 1060, jusqu'à celui de saint Louis en 1226. Peut-être n'avait-on pas toujours porté dans le travail relatif aux règnes antérieurs une critique aussi éclairée, une exactitude aussi scrupuleuse et, s'il était vrai, comme des savants étrangers l'ont quelquefois reconnu, que de toutes les collections du même genre imprimées en divers pays, aucune encore n'eût été conçue ni exécutée avec autant de méthode et de sagacité, dom Brial pourrait sembler l'homme qui a le mieux assuré à cette branche de notre littérature une si honorable distinction.

Il avait été chargé, avec trois de ses collègues de l'Institut, de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par dom Rivet. Il a eu part aux volumes XIII à XVI de cet ouvrage, ainsi qu'aux *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, et à la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie*. Il a, en outre, publié l'*Eloge historique de P. Daniel Labat*, Paris, 1803, in-8°. Il a donné encore, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, la *Notice des lettres à Etienne, abbé de Saint-Euvert d'Orléans, puis de Sainte-Geneviève à Paris et enfin évêque de Tournay*, t. X, p. 66 ; Sur les *poésies de Serlon*, chanoine de Bayeux au ^{xii}^e siècle, t. II, p. 165 ; dans la nouvelle série du *Recueil de l'Académie des inscriptions*, tome III, p. 57, *Recherches historiques pour parvenir à l'intelligence de la cinquième lettre*

d'Yves de Chartres ; *Recherches sur l'origine et l'antiquité des colonnes ou croix qu'on voyait de nos jours sur le chemin de Paris à Saint-Denis*, *ibid.*, p. 71 ; *Nouvelle interprétation du nom de Capet, donné au chef de la troisième race de nos rois*, *ibid.*, p. 77 ; *Recherches historiques et diplomatiques sur la véritable époque de l'association de Louis le Gros au trône, avec le titre de roi désigné*, *ibid.*, tome VI, p. 489 ; *Mémoire sur la véritable époque d'une assemblée tenue à Chartres relativement à la croisade de Louis le Jeune*, *ibid.*, p. 508 ; *Recherches sur l'objet d'un concile tenu à Chartres en 1124*, *ibid.*, p. 530 ; *Recherches sur la légitimité ou non légitimité d'une fille de Louis le Gros, dont la mère est inconnue*, t. V, p. 94, 1^{re} partie ; *Examen critique des historiens qui ont parlé du différend survenu l'an 1141 entre le roi Louis le Jeune et le pape Innocent II*, tome VI, p. 560 ; *Examen d'un passage de l'abbé Suger relatif à l'histoire du Berry*, t. VII, p. 129, 1^{re} partie ; *Notice relative à la découverte d'un tombeau à l'abbaye de Saint-Denis qu'on croit être celui du roi Pépin*, Paris, 1818, in-8°. Il a été aussi l'éditeur des *Oeuvres posthumes du P. Laberthonie*, avec un supplément, 1810-1811, 2 vol. in-8°.

Les ouvrages proprement dits de dom Brial, séparés de ses travaux d'éditeur, se recommanderaient comme eux, dit Daunou, par la profondeur des recherches, par la sagacité des aperçus, par la franchise des opinions et même aussi par une diction pure, toujours claire et précise. S'il dédaigne les ornements, il évite encore plus les négligences. Il avait contracté l'habitude de ne s'en permettre d'aucun genre.

Une instruction littéraire très étendue, mais spécialement appliquée et pour ainsi dire consacrée à l'histoire de France ou même à deux ou trois siècles de cette histoire ; une solitude studieuse, presque inaccessible à toute distraction ; une santé ferme, entretenue par des mœurs simples et austères : telles sont les causes qui ont soutenu dom Brial dans sa longue carrière, et rendu ses travaux aussi profitables que persévérants et paisibles. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans, il a conservé toutes ses forces, sans autre dommage qu'un commencement de surdité, plus préjudiciable à ses confrères qu'à lui-même : sa retraite en devenait plus profonde, et le dépôt déjà si vaste de ses connaissances historiques s'accroissait à mesure qu'il pouvait moins communiquer par des entretiens. Mais en 1824, il éprouva des accidents graves qui affaiblirent ses facultés, et ne lui laissèrent, pour continuer et terminer son dernier ouvrage, que le zèle ardent qui l'avait toujours animé. Quand on le regrettait déjà, quand on l'avait presque déjà perdu, il travaillait encore, et avec une activité de plus en plus inquiète, à ce XIX^e volume, dont il ne devait pas voir la publication. Il ne la pouvait réellement plus accélérer, et ne sentait point

assez le besoin de réclamer des coopérateurs. Il assistait encore, mais avec moins d'assiduité, aux séances de l'Académie qui, par une délibération extraordinaire, déclara qu'elle le tiendrait toujours pour présent, comme si elle eut craint de commencer, avant le temps, à ne plus le posséder.

Les souvenirs de son ancienne congrégation religieuse lui étaient restés si chers, qu'il voulut qu'on lui en rendit le costume, au moins en peinture, dans le portrait qu'on fit de lui, en 1825. Ses regards se portaient aussi vers son pays natal qu'il avait pourtant fort peu habité. Il fonda, en 1826, des écoles gratuites pour les enfants de l'un et l'autre sexe des deux communes où étaient nés son père et sa mère, Baixas et Pia, aux environs de Rivesaltes. Une partie des fruits, assez considérables, de ses longs travaux, lui servit à doter chacune de ces communes d'une rente perpétuelle de 600 francs, destinée à l'entretien des instituteurs à condition qu'ils enseigneraient à leurs élèves la langue française, et qu'ils les mettraient ainsi en état d'acquérir, dans la suite, une instruction plus étendue. C'était le plus digne et le précieux legs que put faire un vieillard qui devait aux études de son jeune âge les habitudes honorables et le bonheur de sa vie entière. Dom Brial mourut, âgé de 85 ans moins deux jours, le 24 mai 1828.

Notice sur Dom Brial, en tête du t. XIX du *Recueil des Historiens de France*. — *Revue encyclopédique*, année 1828, t. III. — HOFER, *Nouvelle biographie générale*.

BRU et DESCALLAR (Melchior de), religieux-profès de Saint-Michel de Cuxa en 1723, fut prévôt de Cerdagne (1728-1753) et secrétaire de l'abbé dom Sauveur de Copons. Devenu prieur-claustral de l'abbaye de Cuxa, à la mort de Gaëtan de Perarnau (1755), il gouverna le monastère durant l'interrègne de deux ans (1757-1759) qui sépara les abbatiats de dom de Copons et de dom de Guanter. Il compulsa les archives de l'abbaye et s'attacha à l'examen et à l'étude des actes rédigés par les notaires apostoliques touchant principalement les revenus et les propriétés des officiers claustraux. Il transcrivit en latin quantité de documents de cette nature, datés du XII^e au XVII^e siècles, puis établit une récapitulation générale de ces actes dans un chartier renfermant sept chapitres classés par ordre chronologique. Il y releva quarante-huit reconnaissances de biens-fonds ou revenus pour la mense abbatiale, huit cent quatre pour l'abbaye, soixante-une pour la camérierie, cent vingt-huit pour la sacristie-majeure, vingt-cinq pour l'infirmerie, trente-trois pour l'hortolanie et cent soixante-dix pour l'hôpital. Melchior de Bru a dressé un relevé à peu près semblable des documents concernant le chapitre de Corneilla-du-Conflent et le prieuré de Marcevol. Il mourut le 25 novembre 1759.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BRUELH (Jean-Louis de), fils de Sylvestre de Bruelh, maréchal de camp et gouverneur de la citadelle de Perpignan en 1660, et de dame de Marcihac, sœur de l'évêque de Mende, fut le seul de ses douze frères qui ne suivit pas la carrière des armes. Le 20 décembre 1662, il fut nommé par Louis XIV inquisiteur du Roussillon. Dix ans après, Vincent Margarit étant décédé, le roi désigna l'abbé de Bruelh pour recueillir sa succession sur le siège épiscopal d'Elne (11 février 1673). La question du maintien ou de la suppression de l'Inquisition dans le Roussillon étant pendante en cour de Rome, l'évêque-élu mourut, le 7 janvier 1673, sans avoir obtenu les bulles pontificales. Il était décédé chez dame Françoise de Bruelh de Méritan, sa belle-sœur, près de l'église de la Réal. Son frère aîné, Bertrand, avait succédé à son père dans le gouvernement de la citadelle. Le 25 octobre 1653, le roi lui avait fait donation de rentes sur les biens de Joseph Perarnau, Charles Réart, François Pasqual et Antoine Péjoan ; le 22 janvier 1654, il obtint une nouvelle concession de rentes sur les propriétés de Christophe de Terreros ; il avait aussi juridiction sur Serdinya. Il mourut en 1673, laissant une fille et plusieurs garçons. L'un d'eux fut prêtre et s'appelait Louis. Il obtint le prieuré de Panissas, près de Bellegarde : on le trouve auprès de son oncle l'inquisiteur, en 1673. Deux de ses frères furent soldats. L'aîné, Sylvestre, qui commandait Fort-les-Bains en 1674, lors du siège de cette place par les Espagnols, obtint la baronnie de Montesquieu, le 31 octobre 1680. Un arrêt du conseil du 30 janvier 1725 ordonna que cette baronnie serait réunie au Domaine royal ; mais le 21 juin 1729, un nouvel arrêt du Conseil d'Etat décida que Marie-Anne de Bruelh serait maintenue en possession de la terre de Montesquieu.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 397, 401, 403, C. 1366, G. 26, 42, 51, 138, 160.

BUART (Vincent) prit possession de la rectorie de Saint-Laurent-de-la-Salanque, le 13 février 1763. Cet ecclésiastique est l'auteur de la tragédie de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ en vers catalans. Ce mystère chrétien, intitulé *Triumphum Crucis* suivant une transcription manuscrite du chanoine F. Parès (1846), est plus vulgairement connu sous le nom de *Presa de l'hort*. Aucun document contemporain ne révèle les causes qui ont déterminé son auteur à le composer. Assurément, le but poursuivi par le zélé pasteur n'a pas été de faire uniquement œuvre de poète, mais il a été de mieux instruire ses ouailles des vérités de la foi, en les intéressant à une prédication faite par elles-mêmes. Ce drame est une vivante mise en scène du récit évangélique depuis l'entrevue criminelle de Judas avec le sanhédrin jusqu'à la mort du Christ sur la croix. Le poète catalan a divisé son œuvre en deux parties inégales : la *Presa de l'hort* et la *Triumfo de la Creu*. Cette seconde partie est d'inspiration plus personnelle. Cette œuvre catalane est simple comme l'Evangile. Le dramaturge roussillonnais a su faire passer dans ses vers, avec un art ingénieux, la vivacité des dialogues et l'émotion des scènes du récit évangélique.

Archives des Pyr.-Or., G. 870. — *Semaine religieuse de Perpignan*, 1901.

BURGÈS (Pierre), peintre à Perpignan, en 1558.

Archives des Pyr.-Or., G. 837.

BURGOS (Pierre de) était sculpteur à Perpignan au début du xvr^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 419.

